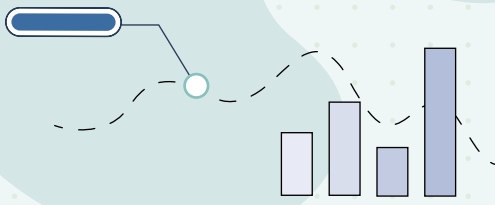
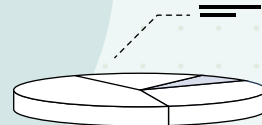
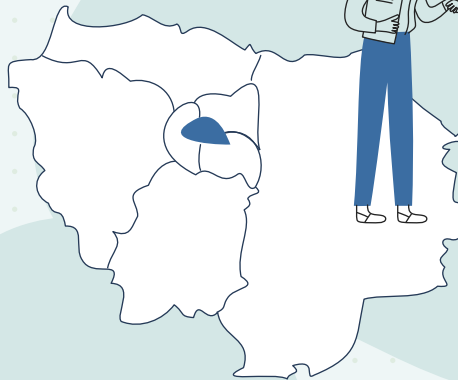


CHIFFRES CLÉS

ÉDITION

2026

- POPULATION ET EMPLOI
- POLITIQUE DU TRAVAIL
- MARCHÉ DU TRAVAIL
- POLITIQUES DE L'EMPLOI
ET DE LA COHÉSION SOCIALE
- ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DRIEETS

Direction Régionale et Interdépartementale de l'Économie,
de l'Emploi, du Travail et des Solidarités

Éditorial

L'Île-de-France, une région au cœur des grands enjeux économiques

Première région économique française et l'une des premières au niveau européen, malgré sa petite superficie (12 000 km² – l'une des plus petites régions françaises, représentant 2 % du territoire), l'Île-de-France se caractérise par son dynamisme et sa capacité d'innovation. Sa population (près de 19 % de la population française métropolitaine) est dans l'ensemble plus jeune, plus féminine et également plus active que celle des autres régions. Sa main d'œuvre en moyenne plus qualifiée, son PIB par habitant (1,6 fois le PIB par habitant global de la France Métropolitaine) et son niveau de vie médian (28 210 euros) en font la région la plus riche de France.

Pour autant, les disparités sont importantes. Ainsi plusieurs parties de son territoire affichent des taux de pauvreté supérieurs à 20 %, et les écarts de rémunération sont bien plus grands qu'au niveau national.

L'inflation a été résorbée en 2024 et 2025, mais l'activité économique demeure atone

Après deux années marquées par une forte inflation (supérieure à 5 %), liée à la sortie de la crise sanitaire puis à la guerre en Ukraine et aux tensions internationales, les années 2024 et 2025 marquent le retour à une évolution modérée des prix (2 %). Pour autant, les tensions internationales demeurent, et ont eu un impact sur la croissance économique européenne et française (progression de 1,4 % du PIB en 2024, 0,9 % en 2025).

Dans ce contexte, l'emploi salarié a globalement stagné en Île-de-France en 2025 ; cette stabilité masque des évolutions contrastées selon les secteurs, avec une baisse

de l'emploi dans le commerce, la construction et l'intérim, et une légère hausse dans le secteur industriel et les services marchands.

Le taux de chômage en Île-de-France a continué de progresser depuis le point bas enregistré au premier trimestre 2023 (6,7 %), et a rejoint le taux de chômage observé sur le territoire métropolitain (7 % contre 7,1 % au quatrième trimestre 2024), il est en légère augmentation.

L'Île-de-France a également connu une progression significative du nombre de demandeurs d'emplois inscrits à France Travail en 2025, même si l'interprétation des statistiques relatives à la demande d'emploi est rendue complexe par la montée en charge de la loi pour le plein emploi (inscription automatique de nouveaux publics tels que les bénéficiaires du RSA ou les jeunes suivis en mission locale) et par des évolutions réglementaires. Le nombre de défaillances d'entreprises a progressé significativement par rapport à 2024, tandis que le nombre d'emplois menacés par des procédures collectives (PSE, ruptures conventionnelles collectives) s'est réduit en Île-de-France.

Les services de la DRIEETS restent mobilisés pour accompagner les acteurs socio-économiques dans un contexte international toujours incertain en 2026, notamment s'agissant des impacts du conflit en Iran et des tarifs douaniers sur le commerce international et sur la demande intérieure.

Le panorama que dresse cette édition 2026 des chiffres clés sur les questions de l'emploi, du travail, de la concurrence et de la cohésion sociale permet de mieux comprendre, de construire et d'accompagner la mise en œuvre des politiques publiques au plus près des spécificités franciliennes.

Fabrice Masi,

Directeur régional et interdépartemental

Direction Régionale et Interdépartementale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités

Sommaire

Population et emploi	6
Vue d'ensemble.....	7
La population.....	8
Les communes comptant des quartiers prioritaires de la politique de la ville.....	17
Pourcentage de la population municipale résidant en QPV.....	18
La pauvreté monétaire.....	19
L'emploi total.....	21
L'emploi salarié.....	24
Les Comités Locaux Pour l'Emploi (CLPE).....	27
Les mouvements de main-d'œuvre.....	30
Les déclarations préalables à l'embauche.....	32
Les ruptures conventionnelles individuelles.....	36
Les travailleurs handicapés.....	37
L'intérim.....	41
 Politique du travail	 46
Vue d'ensemble.....	47
Les élections professionnelles.....	48
L'audience patronale.....	49
La négociation collective.....	50
Les licenciements de salariés protégés.....	55
Les salaires du secteur privé.....	56
Les expositions professionnelles.....	58
Les contraintes organisationnelles.....	60
Les maladies professionnelles.....	62
Les accidents du travail.....	63
La médecine du travail.....	66

Marché du travail 68

Vue d'ensemble.....	69
Le taux de chômage.....	70
Un nouveau contexte pour les statistiques sur les inscrits à France Travail.....	72
Les inscrits à France Travail.....	73
Les caractéristiques des demandeurs d'emploi inscrits à France Travail.....	80
Les offres d'emploi de France Travail.....	84

Politiques de l'emploi et de la cohésion sociale 88

Vue d'ensemble.....	89
Les dispositifs de politique d'emploi.....	90
Les emplois aidés.....	91
L'alternance.....	92
La formation professionnelle des personnes en recherche d'emploi.....	96
Diplômes et titres professionnels.....	101
Les missions locales.....	105
L'Insertion par l'Activité Économique (IAE).....	106
Les entreprises adaptées.....	109
L'activité partielle.....	110
Minima sociaux et prime d'activité.....	113
La protection des personnes vulnérables.....	114

Activité économique	116
Vue d'ensemble	117
Le Produit Intérieur Brut (PIB)	118
Les entreprises du secteur privé ayant leur siège en Île-de-France	120
Les établissements du secteur privé	124
L'emploi salarié privé	127
Répartition des établissements et salariés par Comités Locaux Pour l'Emploi (CLPE)	132
L'analyse fonctionnelle des emplois en 2022	133
L'Économie Sociale et Solidaire (ESS)	135
La démographie des entreprises	137
Les Plans de Sauvegarde de l'Emploi (PSE)	140
Les Ruptures Conventionnelles Collectives (RCC)	141
Les emplois menacés par les procédures collectives (PSE/RCC)	142
Les conventions de revitalisation	144
Concurrence, consommation, répression des fraudes et métrologie	145
Les territoires d'industrie	146
Le commerce extérieur	147
Les indépendants (au lieu de travail, 2022)	149
Sigles et acronymes	150
Abonnez-vous aux publications de la DRIEETS d'Île-de-France	153

Avertissement

Certaines données de ce document sont corrigées des variations saisonnières (CVS), ce qui permet d'éliminer l'effet des fluctuations périodiques infra-annuelles dues au calendrier et aux saisons.

Les indicateurs rassemblés dans cette publication ont été élaborés à partir de bases de données variées provenant de diverses sources. Ils peuvent concerner des périmètres différents selon les thématiques abordées. Le lecteur est invité à bien prendre connaissance du champ géographique, des sources de données et de leurs millésimes figurant sous chaque illustration et dans les commentaires associés.

En raison des arrondis, la somme des pourcentages peut ne pas être strictement égale à 100 %. De légers écarts peuvent également apparaître entre les totaux affichés et la somme des valeurs détaillées. Ces différences sont inhérentes aux méthodes de traitement statistique.

Les dispositifs Emplois francs et FNE-Formation ne sont plus présentés dans cette édition des Chiffres clés. Leur mobilisation ayant pris fin, ces thématiques ne sont désormais plus suivies dans cette publication.

Guide couleur des hyperliens vers pages externes

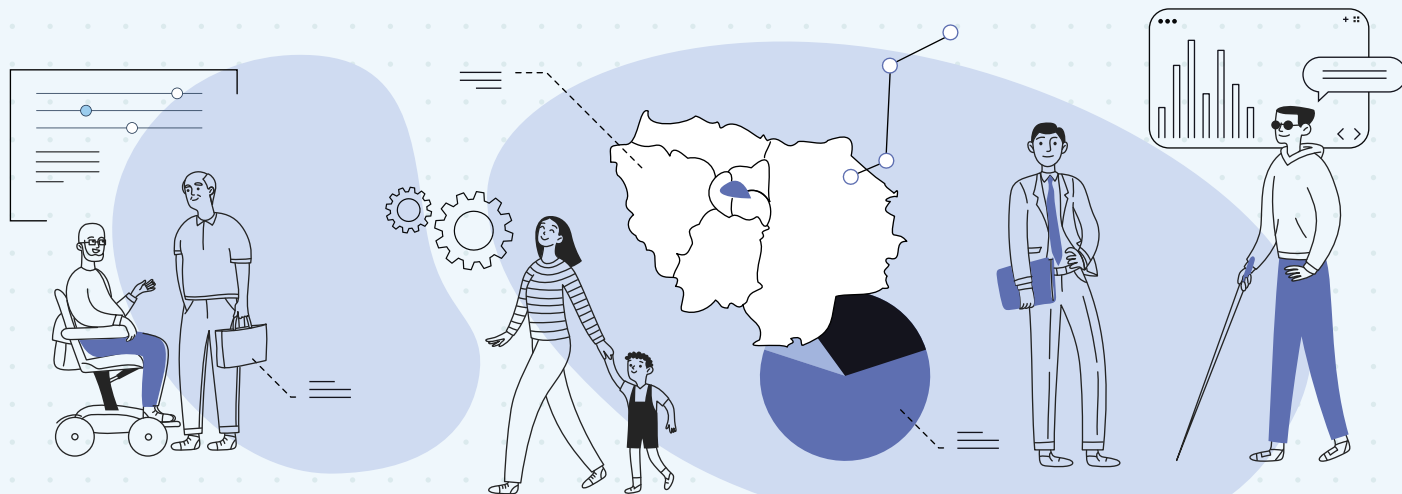


▶ Flèche bleu ciel :
vers tout site autre que la DRIEETS



▶▶▶▶ Flèche dans la couleur du chapitre :
vers pages de la DRIEETS

POPULATION ET EMPLOI

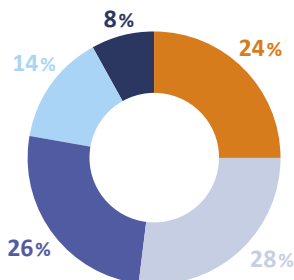


Ce chapitre analyse **les dynamiques démographiques et de l'emploi en Île-de-France**, région la plus peuplée de France avec 12,59 millions d'habitants au 1^{er} janvier 2026. Il met en évidence **une région à la fois attractive et contrastée**, caractérisée par d'importantes disparités sociales et territoriales. La région confirme son dynamisme avec une hausse de l'emploi total, dans un contexte marqué par les effets post-Covid et les Jeux olympiques et paralympiques. Cette évolution s'accompagne toutefois **de fragilités persistantes, avec une progression de la pauvreté monétaire**, passée de 16,1 % en 2021 à 17,3 % en 2023. Ces tendances soulignent des enjeux durables en matière d'inclusion, en particulier pour les publics les plus éloignés de l'emploi et de cohésion sociale. L'analyse s'articule autour de trois axes principaux : la population et ses caractéristiques, les tendances de l'emploi et les enjeux sociaux.

12,59 millions d'habitants en Île-de-France au 1^{er} janvier 2026

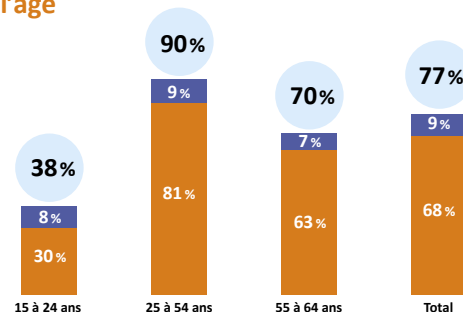
Répartition de la population par âge en Île-de-France au 1^{er} janvier 2026

- 0 à 19 ans
- 20 à 39 ans
- 40 à 59 ans
- 60 à 74 ans
- 75 ans ou plus



Taux d'activité en 2022 en Île-de-France, et décomposition selon le statut et l'âge

- Taux d'actifs occupés (taux d'emploi)
- Taux d'actifs inoccupés



Localisation des emplois franciliens (6,92 millions) en 2024

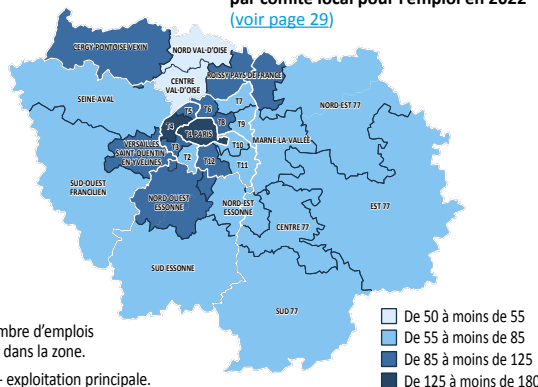
Nombre d'emplois, en millions

Paris	2,19
Hauts-de-Seine	1,24
Seine-Saint-Denis	0,73
Val-de-Marne	0,60
Yvelines	0,59
Seine-et-Marne	0,56
Essonne	0,54
Val-d'Oise	0,46

* L'indicateur de concentration d'emploi est égal au nombre d'emplois dans la zone pour 100 actifs ayant un emploi résidant dans la zone.

Source : Insee, Recensement de la Population RP 2022 - exploitation principale.

Indicateur de concentration de l'emploi* par comité local pour l'emploi en 2022 (voir page 29)



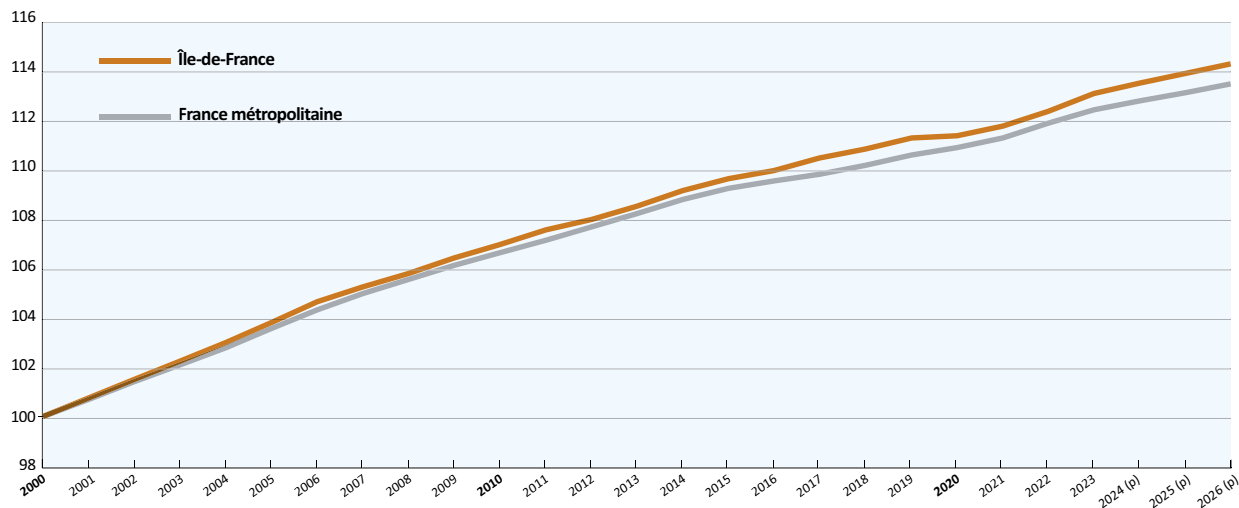
Autres indicateurs clés

- 17,3 % de ménages en situation de pauvreté monétaire en Île-de-France en 2023
- 113 616 intérimaires en Île-de-France fin décembre 2025
- Obligation d'emploi de travailleurs handicapés en Île-de-France en 2024
 - 27 519 entreprises assujetties
 - 3,6 % de taux d'emploi direct en équivalent temps plein

La population

Évolution de la population totale en Île-de-France et en France métropolitaine **entre 2000 et 2026 (p)**

Base 100 en 2000



(p) : provisoire.

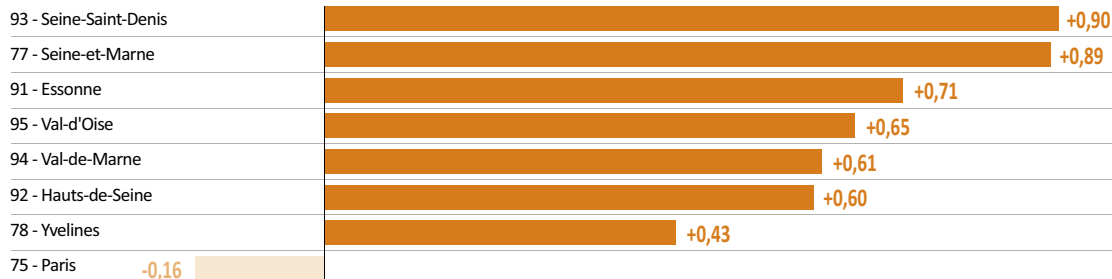
Source : Insee - Estimations de population. Données actualisées au 9 mars 2026.

Lecture : La population a augmenté de 14,3 % en Île-de-France, contre 13,5 % en France métropolitaine, entre 2000 et 2026.

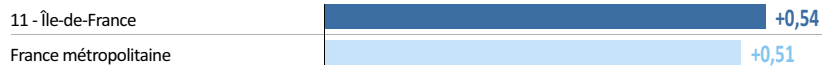
Les estimations de population par sexe et âge pour les années 2024, 2025 et 2026 sont provisoires. Elles seront révisées début 2027, une fois les résultats définitifs du recensement au 1^{er} janvier 2024 disponibles.

Taux de croissance annuel moyen de la population entre 2000 et 2026 (p) (en %)

Départements Île-de-France



Références



(p) : provisoire.

Source : Insee - Estimations de population. Données actualisées au 9 mars 2026.

Lecture : la population de l'Île-de-France est estimée à 12 594 502 habitants au 1^{er} janvier 2026. Elle a augmenté en moyenne de 0,54 % par an entre 2000 et 2026.

➔ Plus d'infos sur idf.drieets.gouv.fr/Chiffres-cles

Population selon le sexe et l'âge au 1^{er} janvier 2026 Données provisoires

										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Population totale	2 048	1 502	1 514	1 365	1 676	1 746	1 439	1 305	12 595	66 793
Total femmes	1 086	769	776	693	873	874	744	669	6 484	34 319
Total hommes	962	733	738	672	802	872	695	636	6 110	32 474
0 à 19 ans	342	392	383	353	372	460	335	349	2 986	14 825
20 à 39 ans	704	383	370	360	485	507	412	343	3 564	15 843
40 à 59 ans	498	396	405	350	446	447	368	338	3 248	16 960
60 à 74 ans	296	214	218	189	226	223	202	179	1 747	11 637
75 ans et plus	209	117	138	113	147	108	121	96	1 050	7 528

Source : Insee - Estimations de population, en milliers. Données actualisées au 27 janvier 2026.

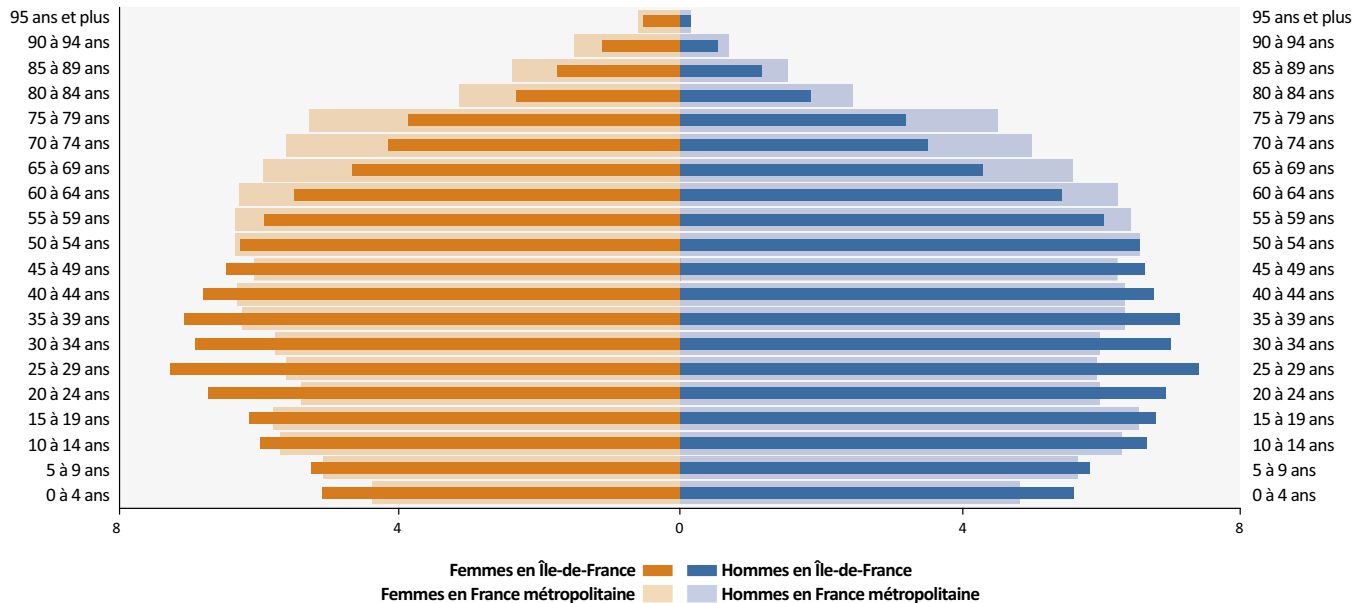
Note : Les estimations de population par sexe et âge pour les années 2024, 2025 et 2026 sont provisoires. Elles seront révisées début 2027, une fois les résultats définitifs du recensement au 1^{er} janvier 2024 disponibles.

Répartition par sexe et âge au 1^{er} janvier 2026 Données provisoires (en %)

										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Total femmes	53,0	51,2	51,3	50,8	52,1	50,1	51,7	51,3	51,5	51,4
Total hommes	47,0	48,8	48,7	49,2	47,9	49,9	48,3	48,7	48,5	48,6
0 à 19 ans	16,7	26,1	25,3	25,9	22,2	26,3	23,3	26,8	23,7	22,2
20 à 39 ans	34,4	25,5	24,4	26,4	28,9	29,1	28,7	26,3	28,3	23,7
40 à 59 ans	24,3	26,4	26,8	25,6	26,6	25,6	25,6	25,9	25,8	25,4
60 à 74 ans	14,5	14,3	14,4	13,8	13,5	12,8	14,0	13,7	13,9	17,4
75 ans ou plus	10,2	7,8	9,1	8,3	8,8	6,2	8,4	7,4	8,3	11,3

Source : Insee - Estimations de population. Données actualisées au 27 janvier 2026.

Note : Les estimations de population par sexe et âge pour les années 2024, 2025 et 2026 sont provisoires. Elles seront révisées début 2027, une fois les résultats définitifs du recensement au 1^{er} janvier 2024 disponibles.

Pyramide des âges au 1^{er} janvier 2026 (en %)

Source : Insee - Estimations de population au 1^{er} janvier, par région, sexe et âge quinquennal. Données actualisées au 27 janvier 2026.

➔ Plus d'infos sur idf.drieets.gouv.fr/Chiffres-cles

Population
de 15 ans ou plus
selon le type d'activité
en 2022

										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Actifs	1 195 741	730 787	731 124	656 858	885 233	817 264	723 251	622 845	6 363 102	31 147 606
Actifs ayant un emploi	1 071 884	654 253	661 287	590 587	797 682	688 860	639 965	549 370	5 653 888	27 653 350
Chômeurs*	123 857	76 534	69 837	66 271	87 551	128 403	83 287	73 475	709 214	3 494 256
Inactifs	643 683	424 845	445 793	398 593	459 627	498 059	427 355	375 150	3 673 104	23 363 021
Retraités ou préretraités	346 198	250 097	261 939	227 075	253 997	217 395	226 869	197 799	1 981 368	15 285 848
Élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés	186 972	97 657	106 747	95 283	127 172	126 912	112 731	93 403	946 878	4 197 733
Femmes ou hommes au foyer	38 660	27 717	34 794	26 511	31 712	60 714	30 103	33 052	283 262	1 411 935
Autres inactifs	71 854	49 373	42 313	49 723	46 747	93 038	57 651	50 896	461 596	2 467 506
Total	1 839 424	1 155 632	1 176 916	1 055 451	1 344 859	1 315 323	1 150 606	997 994	10 036 207	54 510 627

*Au sens du recensement, est chômeur toute personne de 15 à 70 ans qui s'est déclarée « chômeur » (indépendamment d'une éventuelle inscription auprès de France Travail), sauf si elle a déclaré explicitement par ailleurs ne pas rechercher de travail. Source : Insee - RP 2022, exploitation principale.

Répartition de la population
de 15 ans ou plus
selon le type d'activité en 2022
(en %)

										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Actifs	65,0	63,2	62,1	62,2	65,8	62,1	62,9	62,4	63,4	57,1
Actifs ayant un emploi	58,3	56,6	56,2	56,0	59,3	52,4	55,6	55,0	56,3	50,7
Chômeurs*	6,7	6,6	5,9	6,3	6,5	9,8	7,2	7,4	7,1	6,4
Inactifs	35,0	36,8	37,9	37,8	34,2	37,9	37,1	37,6	36,6	42,9
Retraités ou préretraités	18,8	21,6	22,3	21,5	18,9	16,5	19,7	19,8	19,7	28,0
Élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés	10,2	8,5	9,1	9,0	9,5	9,6	9,8	9,4	9,4	7,7
Femmes ou hommes au foyer	2,1	2,4	3,0	2,5	2,4	4,6	2,6	3,3	2,8	2,6
Autres inactifs	3,9	4,3	3,6	4,7	3,5	7,1	5,0	5,1	4,6	4,5
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

*Au sens du recensement, est chômeur toute personne de 15 à 70 ans qui s'est déclarée « chômeur » (indépendamment d'une éventuelle inscription auprès de France Travail), sauf si elle a déclaré explicitement par ailleurs ne pas rechercher de travail. Source : Insee - RP 2022, exploitation principale.

Taux de féminisation*
de la population de 15 ans
ou plus selon le type
d'activité en 2022 (en %)

										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Actifs	50,8	49,3	48,8	48,8	50,3	47,4	49,7	48,8	49,4	48,8
Actifs ayant un emploi	50,7	49,0	48,5	48,5	50,0	47,0	49,5	48,4	49,1	48,4
Chômeurs**	51,9	51,8	51,5	51,5	52,6	49,6	51,5	51,8	51,4	51,3
Inactifs	58,6	56,5	57,0	55,9	58,4	56,9	57,4	57,3	57,3	56,6
Retraités ou préretraités	58,7	55,0	55,5	55,7	58,7	54,4	57,6	55,8	56,6	55,2
Élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés	54,9	52,0	50,5	50,2	51,3	51,1	50,9	51,1	51,8	52,0
Femmes ou hommes au foyer	93,3	95,6	96,0	94,5	94,9	94,5	95,5	95,8	94,9	95,4
Autres inactifs	48,8	51,2	50,9	46,8	51,2	46,3	49,3	49,7	48,9	50,3
Total	53,5	51,9	51,9	51,4	53,1	51,0	52,5	52,0	52,3	52,1

* Le taux de féminisation désigne la part de la population représentée par des femmes. **Au sens du recensement, est chômeur toute personne de 15 à 70 ans qui s'est déclarée « chômeur » (indépendamment d'une éventuelle inscription auprès de France Travail), sauf si elle a déclaré explicitement par ailleurs ne pas rechercher de travail. Source : Insee - RP 2022, exploitation principale.

Évolution de la population
de 15 ans ou plus selon le
type d'activité entre 2016
et 2022 (en %)

										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Actifs	-2,1	4,0	3,5	3,2	4,9	4,5	3,5	3,5	2,7	2,9
Actifs ayant un emploi	-0,5	5,3	4,4	4,5	6,2	8,2	5,2	5,4	4,4	5,7
Chômeurs*	-14,4	-6,0	-4,7	-7,1	-5,7	-11,5	-7,7	-8,6	-9,0	-14,5
Inactifs	-2,7	7,1	3,3	4,4	1,9	7,8	4,3	6,3	3,5	3,7
Retraités ou préretraités	-1,7	8,7	3,5	4,2	1,5	3,3	1,6	5,3	2,9	5,9
Élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés	-3,4	2,8	1,6	0,0	1,5	9,9	5,1	4,3	2,2	-1,3
Femmes ou hommes au foyer	-15,4	-6,5	-10,1	-2,7	-7,3	6,4	0,0	-0,1	-4,2	-12,4
Autres inactifs	1,9	17,6	22,0	19,7	12,6	18,0	17,3	19,5	15,1	11,1
Total	-2,3	5,1	3,4	3,6	3,9	5,8	3,8	4,5	3,0	3,3

* Au sens du recensement, est chômeur toute personne de 15 à 70 ans qui s'est déclarée « chômeur » (indépendamment d'une éventuelle inscription auprès de France Travail), sauf si elle a déclaré explicitement par ailleurs ne pas rechercher de travail. Source : Insee - RP 2022 / RP 2016, exploitations principales.

Du fait de la situation sanitaire liée à la Covid-19, la collecte de l'enquête annuelle de recensement de 2021 a été reportée à 2022, à l'exception du territoire de Mayotte et du recensement des bateliers. De manière à continuer à publier les populations légales et les résultats statistiques, les méthodes de calcul ont été adaptées, ce qui a pour conséquence d'allonger temporairement d'une année la période de comparaison recommandée. C'est pourquoi les résultats des millésimes 2019 à 2023 ne sont comparés qu'avec des résultats de millésimes antérieurs distants de 6 ans, au lieu de 5 ans usuellement.

➔ Plus d'infos sur idf.drieets.gouv.fr/Chiffres-clesPopulation active
ayant un emploi
selon la catégorie socio-
professionnelle en 2022

	Localisation	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
	au lieu de résidence	314	1 969	790	581	107	74	96	460	4 391	350 013
	au lieu de travail	333	1 981	846	623	176	86	110	503	4 658	349 978
Agriculteurs exploitants	au lieu de résidence	53 672	35 546	31 711	28 161	37 585	36 692	32 378	28 743	284 487	1 803 501
	au lieu de travail	90 623	31 456	27 771	24 641	36 693	31 190	26 905	23 252	292 532	1 803 215
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	au lieu de résidence	536 278	127 677	236 589	150 161	367 468	135 313	194 601	123 185	1 871 272	5 516 218
	au lieu de travail	749 098	82 412	158 719	117 469	477 506	162 460	141 600	81 844	1 971 108	5 514 630
Cadres, professions intellectuelles supérieures	au lieu de résidence	221 420	189 919	169 772	165 192	176 710	166 561	163 230	153 258	1 406 063	7 205 154
	au lieu de travail	446 783	134 022	140 943	124 701	231 559	159 072	141 533	117 877	1 496 490	7 203 584
Professions intermédiaires	au lieu de résidence	168 427	184 193	143 264	149 633	148 687	207 401	160 799	149 452	1 311 855	7 068 820
	au lieu de travail	411 934	135 531	125 715	112 861	179 107	154 395	137 328	120 289	1 377 159	7 067 984
Employés	au lieu de résidence	58 114	107 291	69 496	89 326	53 795	135 295	78 574	87 272	679 163	5 322 023
	au lieu de travail	164 789	96 962	70 697	75 668	72 351	96 829	75 135	74 601	727 032	5 321 369
Ouvriers	au lieu de résidence	1 038 225	646 594	651 621	583 055	784 353	681 336	629 677	542 370	5 557 231	27 265 729
	au lieu de travail	1 863 561	482 364	524 691	455 963	997 391	604 032	522 611	418 366	5 868 980	27 260 760
Total											

Source : Insee - RP 2022, exploitation complémentaire - Population des 15-64 ans. Lecture : il y a 164 789 ouvriers qui travaillent à Paris, et 58 114 qui y résident.

Répartition de la population
active ayant un emploi
selon la catégorie socio-
professionnelle en 2022 (en %)

	Localisation	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
	au lieu de résidence	0,0	0,3	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	1,3
	au lieu de travail	0,0	0,4	0,2	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	1,3
Agriculteurs exploitants	au lieu de résidence	5,2	5,5	4,9	4,8	4,8	5,4	5,1	5,3	5,1	6,6
	au lieu de travail	4,9	6,5	5,3	5,4	3,7	5,2	5,1	5,6	5,0	6,6
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	au lieu de résidence	51,7	19,7	36,3	25,8	46,8	19,9	30,9	22,7	33,7	20,2
	au lieu de travail	40,2	17,1	30,3	25,8	47,9	26,9	27,1	19,6	33,6	20,2
Cadres, professions intellectuelles supérieures	au lieu de résidence	21,3	29,4	26,1	28,3	22,5	24,4	25,9	28,3	25,3	26,4
	au lieu de travail	24,0	27,8	26,9	27,3	23,2	26,3	27,1	28,2	25,5	26,4
Professions intermédiaires	au lieu de résidence	16,2	28,5	22,0	25,7	19,0	30,4	25,5	27,6	23,6	25,9
	au lieu de travail	22,1	28,1	24,0	24,8	18,0	25,6	26,3	28,8	23,5	25,9
Employés	au lieu de résidence	5,6	16,6	10,7	15,3	6,9	19,9	12,5	16,1	12,2	19,5
	au lieu de travail	8,8	20,1	13,5	16,6	7,3	16,0	14,4	17,8	12,4	19,5
Ouvriers											
Total		100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Insee - RP 2022, exploitation complémentaire - Population des 15-64 ans.

Taux de féminisation* de la population active ayant un emploi **selon la catégorie socio-professionnelle en 2022 (en %)**

										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Agriculteurs exploitants	37,8	26,9	23,7	25,0	36,3	26,8	28,9	20,5	26,5	25,3
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	29,0	28,1	28,0	26,9	29,2	21,4	25,2	22,8	27,0	30,2
Cadres, professions intellectuelles supérieures	47,3	43,3	39,6	40,4	43,7	43,4	44,5	42,1	44,5	43,2
Professions intermédiaires	57,6	53,6	54,1	54,7	56,0	53,8	55,0	53,7	55,5	54,7
Employés	63,4	72,1	70,0	71,2	68,1	65,8	68,1	68,4	67,3	73,3
Ouvriers	21,9	18,9	16,8	17,9	20,6	16,7	16,3	17,0	18,7	20,4
Total	50,2	48,3	47,1	47,4	48,7	46,4	48,5	47,3	48,6	48,5

* Le taux de féminisation désigne la part de la population représentée par des femmes.

Source : Insee - RP 2022, exploitation complémentaire - Emploi au lieu de travail - Population des 15-64 ans.

Évolution de la population active ayant un emploi **selon la catégorie socioprofessionnelle entre 2016 et 2022 (en %)**

										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Agriculteurs exploitants	ns	-19,6	ns	ns	ns	ns	ns	ns	-12,6	-12,6
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	-0,9	15,4	4,1	13,4	5,5	7,0	7,0	9,1	5,4	8,7
Cadres, professions intellectuelles supérieures	21,4	14,6	10,2	11,4	18,1	16,9	16,3	10,2	17,5	19,3
Professions intermédiaires	0,1	10,1	-3,1	1,9	-1,1	5,0	-0,9	-0,4	0,9	7,0
Employés	-5,8	2,3	-6,4	-2,0	-5,4	0,3	-3,4	-5,0	-3,8	-1,3
Ouvriers	0,9	3,3	-6,5	2,9	-1,2	0,8	-3,3	-3,6	-0,5	1,6
Total	6,1	7,3	-0,4	3,8	6,6	6,0	2,5	0,0	4,7	5,6

ns : évolution non significative.

Source : Insee - RP 2022 / RP 2016, exploitations complémentaires - Emploi au lieu de travail - Population des 15-64 ans.

Note : les évolutions sur un nombre d'actifs ayant un emploi inférieur à 1 000 ne sont pas calculées.

➔ Plus d'infos sur idf.drieets.gouv.fr/Chiffres-cles

Taux d'activité* des 15-64 ans en 2022 (en %)

												Évolution entre 2016 et 2022 en Île-de- France (en points)	Évolution entre 2016 et 2022 en France métropol. (en points)
		Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine		
Femmes	15 à 24 ans	38,3	39,7	34,9	38,1	35,5	36,8	36,8	37,0	37,2	39,2	0,8	1,4
	25 à 54 ans	90,6	89,0	89,0	88,1	90,7	80,2	87,3	85,4	87,7	88,0	-0,2	0,5
	55 à 64 ans	73,2	62,5	65,7	65,0	71,4	61,8	67,2	62,8	66,7	58,7	5,6	6,9
	Total	76,9	74,9	74,6	74,3	77,5	68,6	74,0	72,0	74,3	72,8	0,6	1,7
Hommes	15 à 24 ans	37,7	45,3	38,8	41,8	36,7	39,5	38,3	41,4	39,7	45,8	0,7	1,9
	25 à 54 ans	93,5	94,6	95,1	93,0	95,1	90,2	92,8	93,2	93,4	93,6	-0,6	-0,4
	55 à 64 ans	79,2	68,5	74,1	71,2	79,5	71,4	73,2	70,2	73,7	62,6	5,0	6,2
	Total	80,7	79,7	80,0	78,3	81,5	76,7	78,2	78,3	79,3	77,9	0,2	1,0
Ensemble	15 à 24 ans	38,0	42,6	36,9	40,0	36,1	38,2	37,5	39,3	38,5	42,6	0,8	1,7
	25 à 54 ans	92,0	91,7	92,0	90,5	92,8	85,2	90,0	89,2	90,5	90,7	-0,4	0,1
	55 à 64 ans	76,0	65,5	69,7	68,0	75,2	66,5	70,1	66,3	70,1	60,6	5,3	6,6
	Total	78,7	77,3	77,2	76,3	79,4	72,6	76,1	75,1	76,7	75,3	0,4	1,3

* Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs (en emploi ou au chômage) et l'ensemble de la population correspondante. Source : Insee, RP 2022 et RP 2016 exploitation principale.

Lecture : à Paris, 38,3 % des femmes âgées de 15 à 24 ans sont actives.

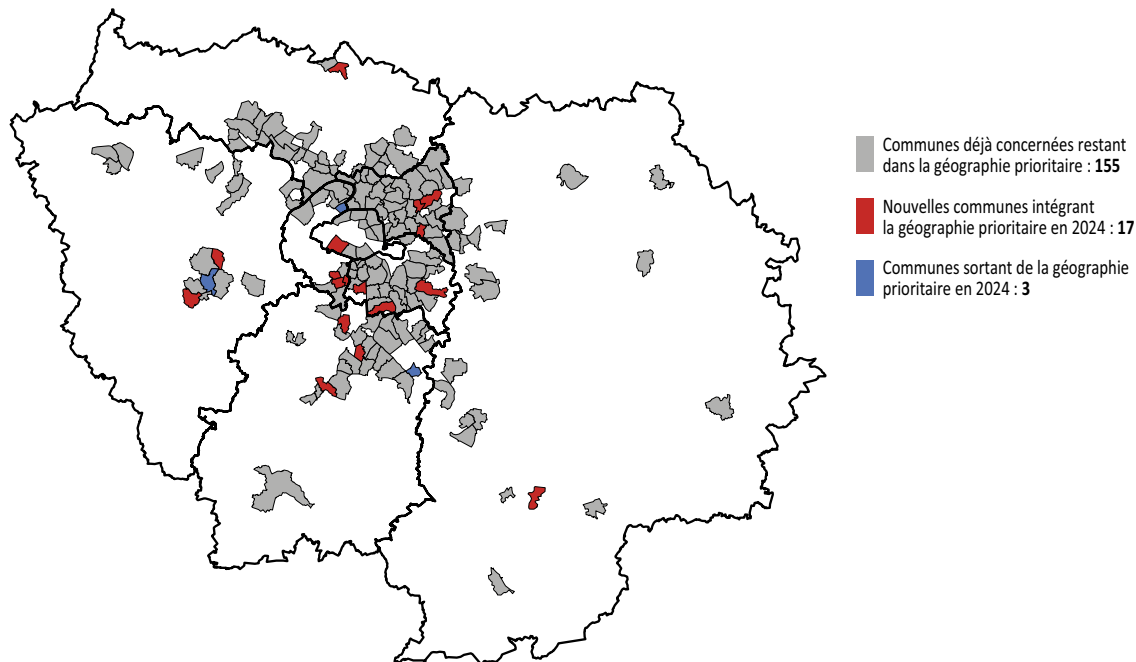
Taux d'emploi* des 15-64 ans en 2022 (en %)

												Évolution entre 2016 et 2022 en Île-de- France (en points)	Évolution entre 2016 et 2022 en France métropol. (en points)
		Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine		
Femmes	15 à 24 ans	32,1	31,2	28,6	30,4	29,1	27,4	29,1	28,8	29,8	30,4	2,0	3,5
	25 à 54 ans	81,5	80,0	80,3	79,2	81,7	67,3	77,3	75,3	78,0	78,3	0,8	2,2
	55 à 64 ans	65,7	57,2	60,6	60,2	65,0	54,1	61,2	56,7	60,5	53,1	5,6	7,0
	Total	68,6	66,6	67,0	66,4	69,4	57,3	65,1	63,0	65,6	64,2	1,6	3,1
Hommes	15 à 24 ans	30,5	34,8	30,6	32,5	28,8	27,8	29,2	31,1	30,5	35,7	2,2	4,2
	25 à 54 ans	84,9	86,7	87,7	85,5	87,3	78,1	83,6	84,4	84,7	84,9	0,7	1,5
	55 à 64 ans	70,7	62,8	68,2	65,7	72,0	62,0	66,3	63,4	66,6	56,9	5,4	6,6
	Total	72,3	71,8	72,7	70,8	73,7	65,1	69,4	69,5	70,7	69,5	1,4	2,6
Ensemble	15 à 24 ans	31,3	33,0	29,6	31,5	29,0	27,6	29,2	30,0	30,1	33,1	2,1	3,9
	25 à 54 ans	83,1	83,3	83,9	82,3	84,4	72,6	80,3	79,7	81,2	81,6	0,8	1,8
	55 à 64 ans	68,1	59,9	64,2	62,9	68,3	58,0	63,6	59,9	63,4	54,9	5,6	6,8
	Total	70,4	69,1	69,8	68,6	71,5	61,1	67,2	66,2	68,1	66,8	1,5	2,9

* Le taux d'emploi est le rapport entre le nombre de personnes ayant un emploi et la population totale correspondante. Source : Insee, RP 2022 et RP 2016 exploitation principale.

Lecture : à Paris, 32,1 % des femmes âgées de 15 à 24 ans sont en emploi.

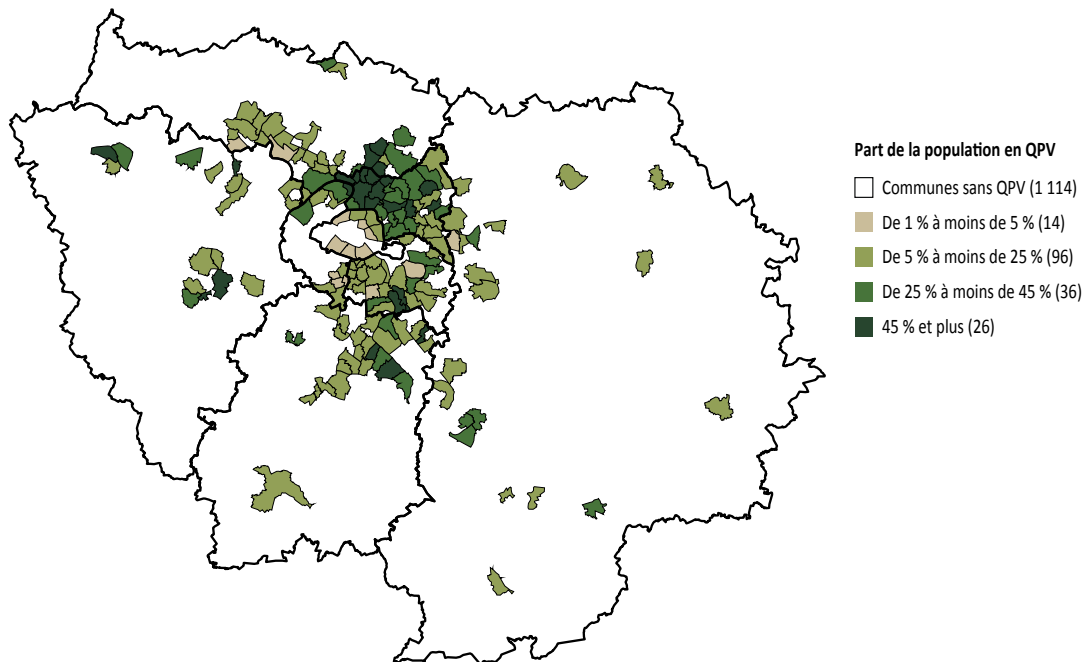
Les communes comptant des quartiers prioritaires de la politique de la ville* en 2024



* Pour s'adapter à l'évolution des territoires, une nouvelle géographie prioritaire a été mise en place par le décret n° 2023-1314 du 28 décembre 2023. Cette nouvelle géographie est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2024. Les quartiers concernés par cette nouvelle géographie sont listés dans le décret.

Source : Agence nationale de la cohésion des territoires. Traitement DRIETS/SESE Île-de-France.

Pourcentage de la population municipale résidant en QPV



Source : Insee, Recensement de la Population 2022.

Note : en raison de la mise à jour décalée des QPV 2024 entre la France métropolitaine et le reste du territoire, et en raison de spécificité liées à chaque territoire, l'année de référence des populations municipales des QPV dépend du territoire concerné. En France métropolitaine, les populations municipales sont établies au 01/01/2020.



- [Présentation statistique - Revenus localisés sociaux et fiscaux 2023 - Insee](#)
- [Principaux résultats sur les revenus et la pauvreté des ménages en 2023 - Insee Résultats](#)
- [Fiche - Niveau de vie, taux de pauvreté, décomposition du revenu disponible en 2023 - Insee](#)
- [Fiche - Niveau de vie médian et taux de pauvreté par tranche d'âge, sexe et statut d'occupation du logement en 2023 - Insee](#)

La pauvreté monétaire

Avertissement : les données de pauvreté monétaire présentées dans cette section s'appuient sur le millésime 2023 de Filosofi, qui est le dernier disponible. Ce millésime s'inscrit dans une refonte majeure du dispositif (Filosofi 2), introduisant des évolutions méthodologiques significatives. En conséquence, les indicateurs 2023 issus du dispositif Filosofi 2 ne sont pas directement comparables avec les indicateurs issus de Filosofi (millésimes 2012 à 2021). Le millésime 2022, premier concerné par cette refonte, n'a pas pu être produit en raison d'une qualité statistique insuffisante des sources fiscales.

Niveau de vie médian* par département en 2023 (en euros par an)

										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Niveau de vie médian (en euros)	33 650	27 480	31 520	27 940	33 790	21 250	27 250	25 890	28 210	25 920
Sexe										
Homme (de 18 ans ou plus)	35 440	29 050	33 250	29 880	35 430	22 660	28 940	27 560	29 950	27 140
Femme (de 18 ans ou plus)	33 000	28 090	32 050	28 940	33 310	22 570	28 010	26 950	28 980	26 200
Statut d'occupation du logement										
Propriétaire	49 030	31 080	37 640	33 130	45 470	28 410	35 830	31 450	35 170	29 420
Locataire	26 270	20 350	22 200	19 970	24 430	17 490	20 760	19 050	21 190	19 960
Tranche d'âge										
Moins de 18 ans	30 860	24 180	27 850	23 560	31 610	18 030	23 160	22 070	23 990	23 040
De 18 à 29 ans	29 750	26 730	30 020	26 940	31 070	21 420	25 900	25 200	27 030	24 770
De 30 à 39 ans	38 110	27 450	30 710	27 510	36 520	23 300	28 640	26 340	29 480	26 200
De 40 à 49 ans	35 430	27 700	31 830	27 840	35 450	21 280	27 620	25 930	28 520	26 150
De 50 à 64 ans	33 930	31 100	35 730	32 270	35 610	23 300	30 000	29 330	31 170	28 500
De 65 à 74 ans	33 160	29 290	33 690	31 200	32 470	23 280	29 080	28 810	29 950	27 060
75 ans ou plus	36 500	28 890	34 180	31 740	34 090	24 120	29 800	28 790	31 100	26 450

*Le niveau de vie médian est le revenu disponible après transferts, impôts et prestations sociales, par Unité de Consommation (UC), en deçà duquel se situe la moitié de la population.

Sources : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2023.

Champ : Île-de-France, France métropolitaine ; personnes appartenant à des ménages fiscaux vivant dans un logement ordinaire dont le revenu disponible est positif ou nul.

Lecture : en 2023, la moitié de la population de l'Île-de-France a un niveau de vie annuel inférieur à 28 210 euros.

Taux de pauvreté* au seuil de 60 % de la médiane du niveau de vie par département en 2023 (en %)

										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Taux de pauvreté (en %) au seuil de 60 % de la médiane du niveau de vie	16,8	13,6	11,6	15,4	13,5	29,5	18,4	19,4	17,3	15,9
Sexe										
Homme (de 18 ans ou plus)	15,6	11,2	9,7	12,7	12,1	26,6	16,3	16,7	15,2	13,5
Femme (de 18 ans ou plus)	16,0	12,0	10,3	13,1	12,7	26,1	16,4	16,6	15,4	14,8
Statut d'occupation du logement										
Propriétaire	6,1	5,6	3,6	5,7	4,2	14,2	6,5	8,3	6,5	6,7
Locataire	23,3	28,6	24,3	30,6	22,3	40,5	29,4	34,1	28,9	30,6
Tranche d'âge										
Moins de 18 ans	21,7	19,8	16,7	22,8	17,2	38,7	25,1	26,9	23,9	22,6
De 18 à 29 ans	19,5	14,7	12,9	16,7	15,4	28,7	20,5	20,0	18,7	19,2
De 30 à 39 ans	11,9	13,1	11,3	15,1	10,8	25,4	16,1	18,2	15,2	15,1
De 40 à 49 ans	15,9	13,2	11,4	15,1	12,7	29,5	18,0	19,3	16,9	15,7
De 50 à 64 ans	17,0	10,1	9,0	11,1	12,0	25,6	15,3	15,0	14,5	13,6
De 65 à 74 ans	16,5	8,6	7,5	9,0	12,8	24,3	14,1	12,6	13,4	10,7
75 ans ou plus	12,3	7,5	5,8	6,5	9,8	19,9	10,7	10,1	10,3	9,8

*Le taux de pauvreté, pour une année donnée, est le pourcentage de ménages dont le niveau de vie est inférieur à 60 % du niveau de vie de la population.

Sources : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2023.

Champ : Île-de-France, France métropolitaine ; personnes appartenant à des ménages fiscaux vivant dans un logement ordinaire dont le revenu disponible est positif ou nul.

Lecture : en 2023, le taux de pauvreté à 60 % de la médiane est de 17,3 % en Île-de-France, et 23,9 % des moins de 18 ans vivent sous le seuil de pauvreté.

L'emploi total

Estimations
d'emploi total
en 2024

Données provisoires

										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Emploi total	2 186 196	564 478	589 755	543 662	1 240 187	728 365	603 607	462 699	6 918 949	29 729 330
Non salariés	195 679	50 767	55 899	43 418	69 958	52 020	51 184	40 758	559 683	3 349 959
Salariés	1 990 517	513 711	533 856	500 244	1 170 229	676 345	552 423	421 941	6 359 266	26 379 371

Source : Insee, Estel (Estimations d'emploi localisées). Champ : emploi total, salarié et non salarié, y compris fonction publique, en Île-de-France.

Note : l'unité mesurée est le nombre de personnes en emploi. L'emploi est exprimé en nombre de personnes, c'est-à-dire corrigé de la multi-activité de certains travailleurs.

Répartition de l'emploi
total par grands secteurs
en 2024

Données provisoires (en %)

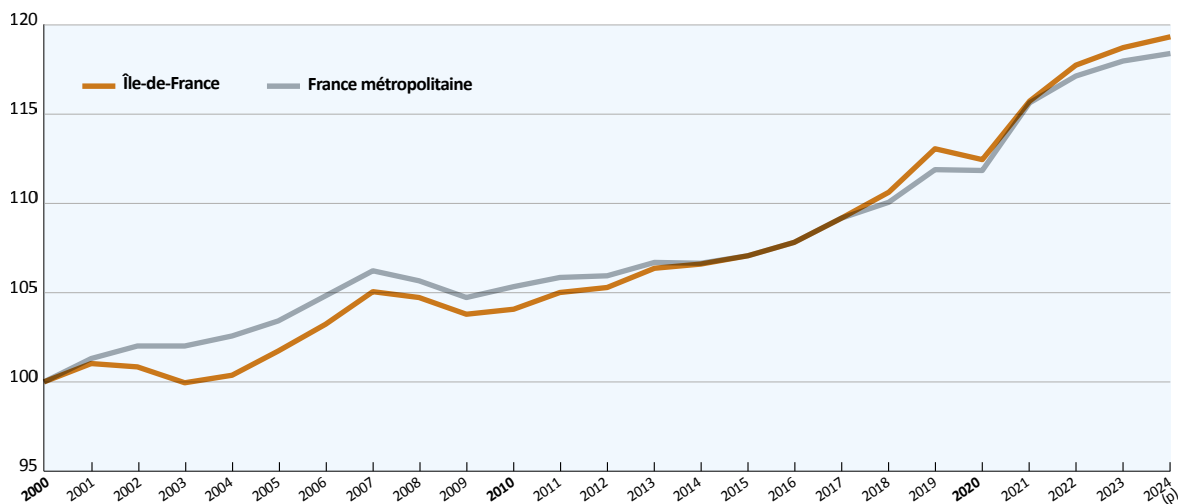
										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Agriculture	0,0	0,7	0,3	0,2	0,0	0,0	0,0	0,2	0,1	2,0
Industrie	3,1	8,9	12,6	8,6	8,3	6,5	5,4	7,5	6,6	11,4
Construction	1,8	8,8	7,6	8,3	4,0	8,7	7,7	8,4	5,5	6,4
Tertiaire marchand	72,2	54,3	51,7	54,5	71,2	56,6	56,0	54,1	63,2	50,1
Tertiaire non marchand*	22,9	27,4	27,9	28,5	16,4	28,2	30,9	29,8	24,7	30,1
Emploi total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

* Y compris fonction publique.

Source : Insee, Estel (Estimations d'emploi localisées). Champ : emploi total, salarié et non salarié, y compris fonction publique, en Île-de-France.

Lecture : fin 2024, 63,2 % de personnes occupent un emploi dans le tertiaire marchand en Île-de-France.

Évolution de l'emploi total en France et en Île-de-France entre 2000 et 2024 base 100 en 2000



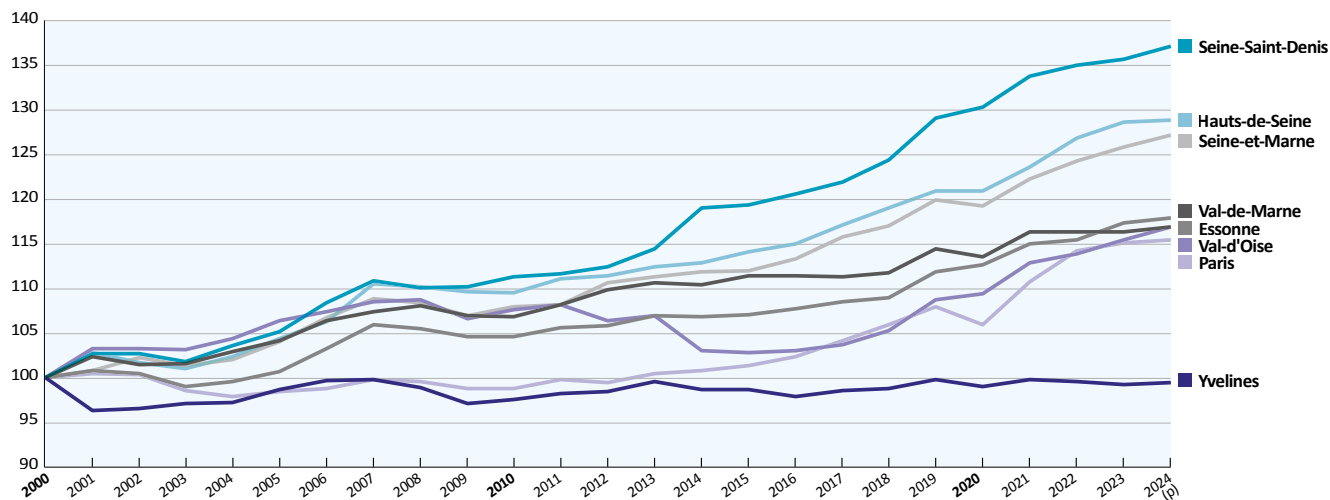
(p) : données provisoires.

Source : Insee, Estel (Estimations d'emploi localisées).

Champ : emploi total, salarié et non salarié, y compris fonction publique, en Île-de-France.

Lecture : l'emploi total a augmenté de 19,4 % en Île-de-France contre 18,4 % en France métropolitaine entre 2000 et 2024.

Évolution de l'emploi total par département entre 2000 et 2024



(p) : données provisoires.

Source : Insee, Estel (Estimations d'emploi localisées).

Champ : emploi total, salarié et non salarié, y compris fonction publique, en Île-de-France.

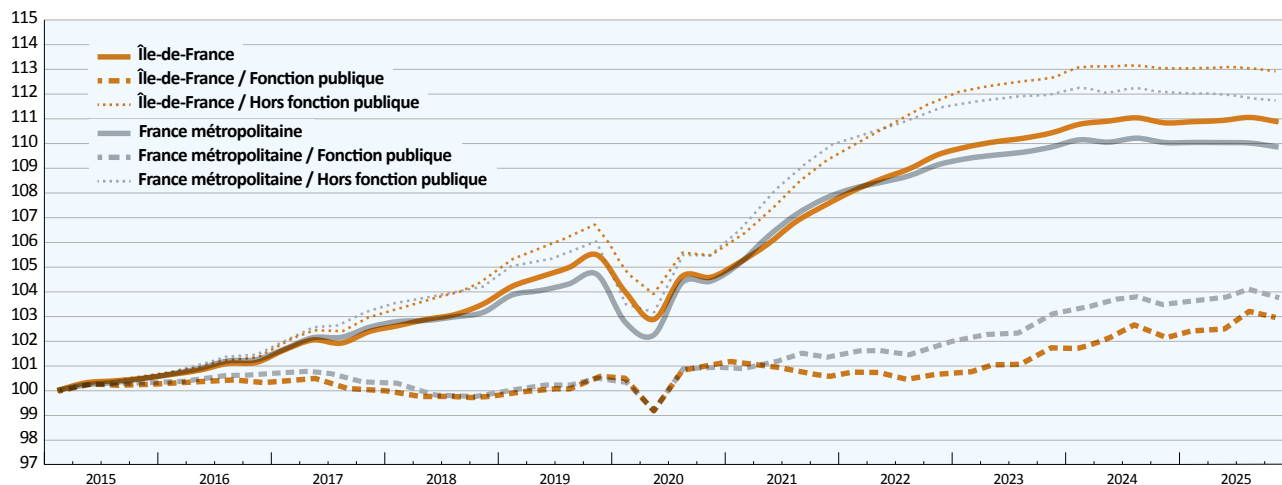
Note : des modifications importantes en 2012 des modalités de répartition par département des effectifs du transport aérien présents dans la zone aéroportuaire de Roissy affectent l'évolution des estimations de l'emploi dans 3 départements franciliens. Ainsi, environ 9 000 emplois comptabilisés auparavant dans le Val-d'Oise le sont maintenant en Seine-et-Marne (7 000 emplois environ) et en Seine-Saint-Denis (un peu plus de 2 000 emplois).

Lecture : l'emploi total a augmenté de 37,1 % en Seine-Saint-Denis entre 2000 et 2024.

L'emploi salarié

Évolution de l'emploi salarié (secteurs privé et public) en Île-de-France

Données corrigées des variations saisonnières, base 100 au 1^{er} trimestre 2015

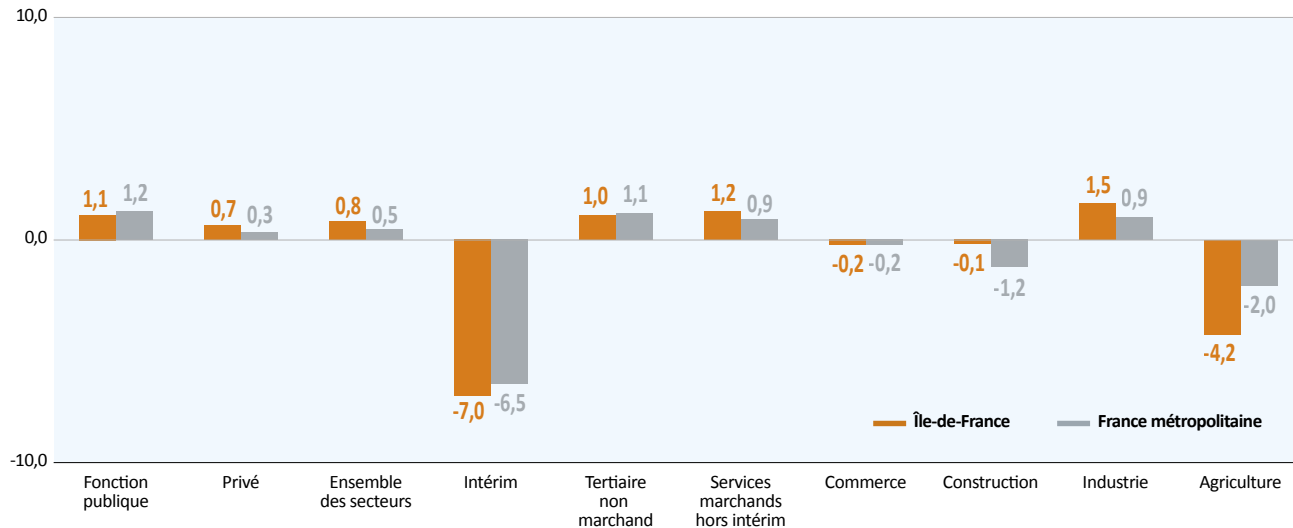


Source : Insee, Estel (Estimations d'emploi localisées).

Note : à partir du 1^{er} trimestre 2018, le champ des Estimations Trimestrielles d'Emploi (ETE) a été modifié et étendu aux niveaux sectoriel et géographique. L'emploi des salariés du secteur de l'agriculture, de la fonction publique et des particuliers employeurs a ainsi été ajouté. Au niveau géographique, le champ des ETE a été étendu aux départements d'outre-mer (hors Mayotte).

Évolution de l'emploi salarié (secteurs privé et public) par grands secteurs entre le 2^e trimestre 2024 et le 2^e trimestre 2025

Données corrigées des variations saisonnières en % en fin de trimestre



Source : Insee, Estel (Estimations d'emploi localisées).

Note : à partir du 1^{er} trimestre 2018, le champ des Estimations Trimestrielles d'Emploi (ETE) a été modifié et étendu aux niveaux sectoriel et géographique. L'emploi des salariés du secteur de l'agriculture, de la fonction publique et des particuliers employeurs a ainsi été ajouté. Au niveau géographique, le champ des ETE a été étendu aux départements d'outre-mer (hors Mayotte).

Évolution de l'emploi salarié (secteurs privé et public) par grands secteurs et par départements en Île-de-France entre le 2^e trimestre 2024 et le 2^e trimestre 2025

Données corrigées des variations
saisonnnières (en %) en fin de trimestre

										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Agriculture	11,6	-6,6	-2,0	-5,1	17,4	7,0	-8,1	-9,0	-4,2	-2,0
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	2,6	4,4	3,0	4,9	2,9	5,5	4,7	4,0	3,7	1,0
Cokéfaction et raffinage, industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	2,6	-0,8	0,5	0,7	2,9	2,5	3,8	0,5	2,1	2,2
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	-13,4	-0,2	1,9	2,9	1,8	1,5	2,2	0,1	1,2	1,3
Fabrication de matériels de transport	-6,8	9,3	-2,7	4,1	5,6	5,7	-59,9	2,3	0,5	2,3
Fabrication d'autres produits industriels	0,0	-0,3	-0,7	3,8	3,0	-0,2	0,6	1,1	1,0	0,1
Construction	-3,6	0,3	1,5	0,4	1,0	-0,5	-1,6	1,8	-0,1	-1,2
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	1,1	-0,1	-0,9	-0,3	-0,5	-0,4	-2,0	-0,6	-0,2	-0,2
Transports et entreposage	-0,8	1,3	-1,4	4,0	2,6	0,7	1,0	4,5	1,3	0,6
Hébergement et restauration	4,2	0,8	2,1	2,4	3,2	2,9	2,7	5,6	3,5	2,3
Information et communication	-0,6	-8,3	0,2	-3,8	-0,1	-4,1	-3,8	-3,9	-0,9	-0,4
Activités financières et d'assurance	2,0	-1,4	-0,4	-4,6	2,6	1,2	1,5	2,9	1,7	1,2
Activités immobilières	-1,4	-7,4	-7,2	-5,6	0,3	-1,9	-5,8	-7,4	-2,5	-2,9
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	1,1	1,6	2,5	0,7	2,1	2,8	1,6	2,7	1,7	1,3
Intérim	-12,0	-2,7	-13,7	-10,2	-2,4	-4,3	-0,3	4,8	-7,0	-6,5
Tertiaire non marchand	1,6	1,5	-0,2	1,4	0,9	1,2	0,9	-0,1	1,0	1,1
Autres activités de services (hors activité des ménages en tant qu'employeur)	0,2	2,0	-0,1	3,1	-1,3	3,2	-0,5	-0,8	0,4	0,6
Total de l'ens. des activités (secteurs privé et public)	0,8	0,7	0,0	0,8	1,2	0,9	0,1	1,1	0,8	0,5

Source : Insee, Estel (Estimations d'emploi localisées).

Les Comités Locaux Pour l'Emploi (CLPE)

En 2023, la loi pour le plein emploi du 18 décembre instaure une nouvelle gouvernance du réseau pour l'emploi, aux niveaux national, régional, départemental et local. Les Comités Locaux Pour l'Emploi (CLPE) définissent les stratégies locales de l'emploi et les traduisent de manière opérationnelle. Ils organisent des partenariats au regard des projets territoriaux, en lien avec l'ensemble des collectivités territoriales et notamment les communes et intercommunalités. Les CLPE sont présidés conjointement par le préfet et les représentants des collectivités territoriales.

Population et emploi par comité local pour l'emploi en 2022

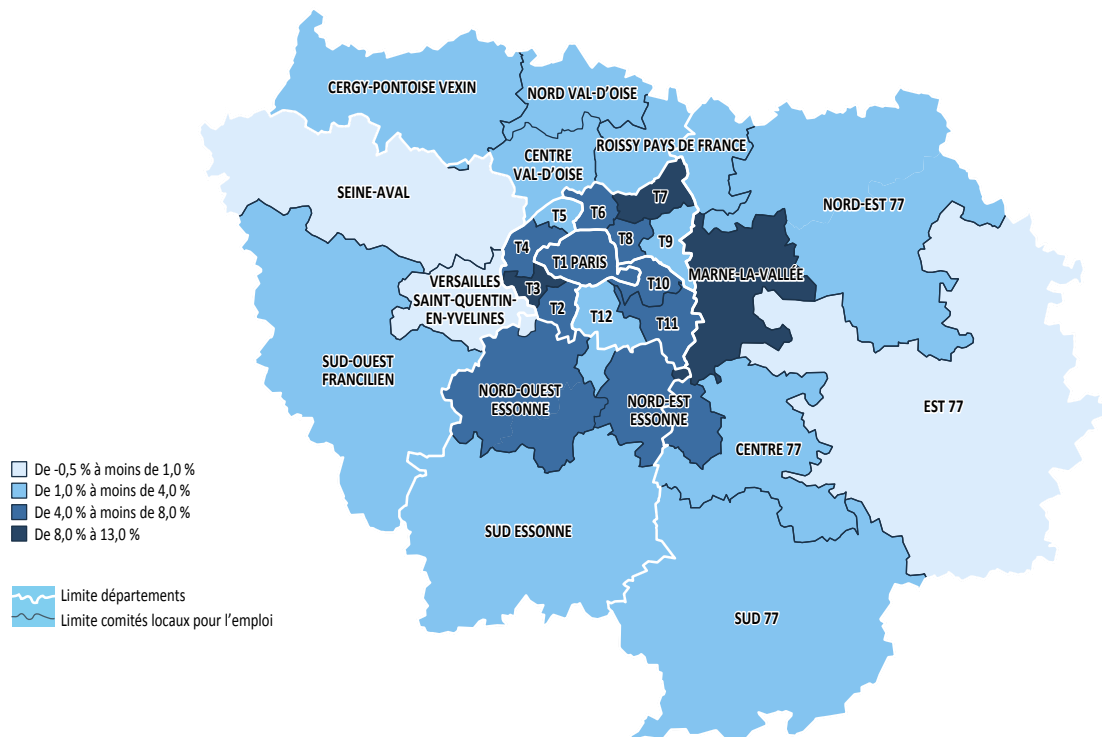
Les comités locaux pour l'emploi (CLPE)	Population totale	Taux d'activité* (en %)	Population de 15 à 64 ans		Nombre d'emplois dans la zone	Emploi au lieu de travail	
			Taux d'emploi** (en %)	Part des jeunes (15 à 24 ans) dans la population de 15 à 64 ans (en %)		Évolution de l'emploi entre 2016 et 2022 (en %)	Indicateur de concentration d'emploi***
T1 - Paris	2 113 705	78,7	70,4	20,0	1 905 856	+ 5,7	177,8
Seine Aval	786 164	76,9	68,7	18,6	218 494	- 0,3	63,1
T12 - Grand-Orly Seine Bièvre	725 207	74,3	64,8	20,8	285 552	+ 1,4	90,1
Centre Val-d'Oise	616 494	76,5	68,0	18,9	147 798	+ 1,5	54,2
T4 - Paris Ouest La Défense	567 546	79,8	72,3	18,2	498 552	+ 7,0	178,8
Nord-Ouest Essonne	555 004	76,5	69,4	20,3	230 277	+ 5,4	90,9
Nord-Est Essonne	538 978	74,9	66,1	21,1	185 935	+ 5,4	80,5
T10 - Paris Est Marne et Bois	516 281	78,8	71,4	18,2	166 802	+ 4,2	67,8
Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines	502 154	77,2	70,3	20,6	266 893	+ 0,8	115,4
Marne-la-Vallée	471 268	78,2	70,4	19,9	185 425	+ 9,2	84,0
T6 - Plaine Commune	453 801	70,1	57,4	21,3	207 978	+ 5,4	116,0
T8 - Est Ensemble	441 048	74,4	62,6	19,1	173 422	+ 5,2	92,5
T9 - Grand Paris Grand Est	413 020	75,0	65,7	19,8	106 409	+ 3,1	59,7
T2 - Vallée Sud Grand Paris	408 084	79,1	71,3	19,1	157 471	+ 6,0	80,7
T7 - Paris Terres d'Envol	373 856	70,9	59,0	21,3	119 172	+ 12,9	82,7
Roissy Pays de France	362 933	72,7	62,8	21,6	179 061	+ 1,3	120,0
T5 - Boucle Nord de Seine	353 067	77,6	68,0	19,1	156 785	+ 2,4	95,9
T11 - Grand Paris Sud Est Avenir	324 088	76,2	67,1	20,2	118 295	+ 5,4	82,9
T3 - Grand Paris Seine Ouest	318 738	81,0	74,2	17,7	197 573	+ 9,5	123,1
Cergy-Pontoise Vexin	278 494	75,0	66,4	21,3	109 000	+ 2,6	88,7
Nord-Est 77	249 219	78,1	70,0	19,5	64 626	+ 3,8	56,8
Sud 77	201 743	75,0	66,5	18,5	59 736	+ 1,9	71,5
Sud Essonne	191 939	78,7	72,0	18,6	49 229	+ 3,8	55,4
Sud-Ouest Francilien	182 761	78,8	73,2	17,6	51 273	+ 1,5	60,7
Centre 77	179 673	76,3	67,7	19,6	60 076	+ 3,5	76,4
Est 77	141 529	77,4	69,2	18,4	35 308	+ 0,0	56,6
Nord Val-d'Oise	114 170	77,8	70,3	18,9	26 054	+ 1,8	50,3
Région	12 380 964	76,7	68,1	19,7	5 963 054	+ 4,8	105,4

* Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante.

** Le taux d'emploi de la population en âge de travailler (en général, les personnes âgées de 15 à 64 ans) est calculé en rapportant le nombre d'individus ayant un emploi au nombre total d'individus.

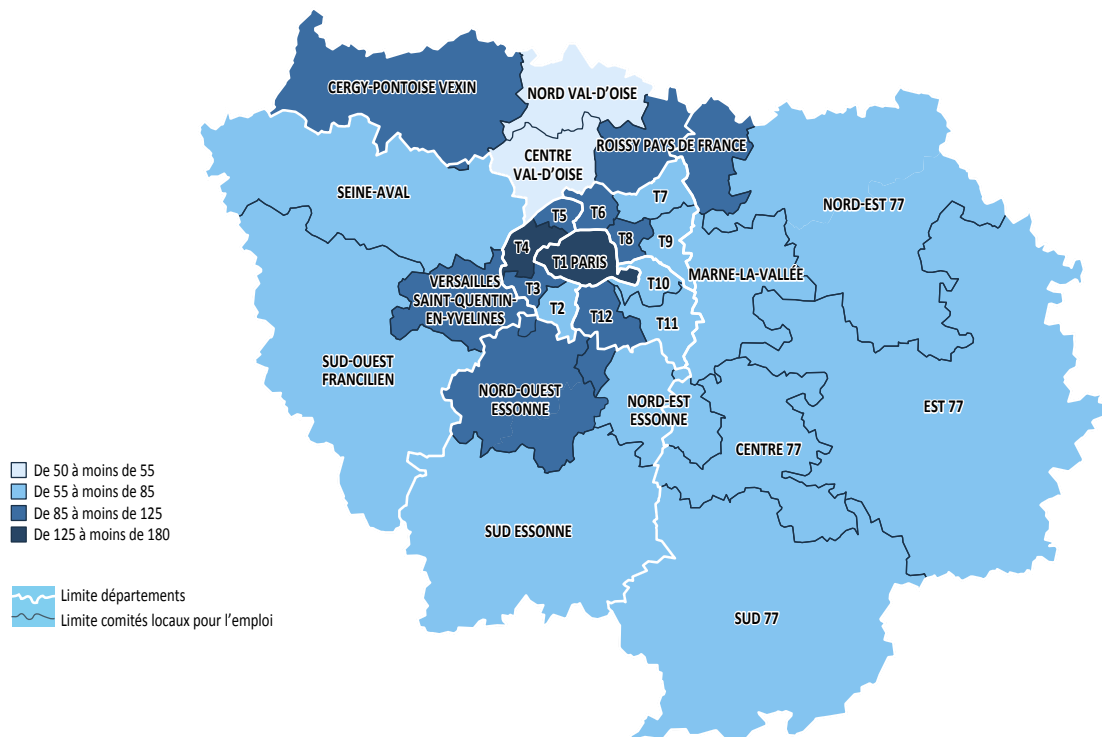
*** L'indicateur de concentration d'emploi est égal au nombre d'emplois dans la zone pour 100 actifs ayant un emploi résidant dans la zone.

Source : Insee, Recensement de la Population RP 2022 - Exploitation principale. Population au lieu de résidence. Âge en années révolues. Emplois au lieu de travail.

Évolution du nombre d'emplois par comité local pour l'emploi **entre 2016 et 2022**

Source : Insee, Recensement de la Population RP 2022 - Exploitation principale.

Indicateur de concentration de l'emploi* par comité local pour l'emploi en 2022



* L'indicateur de concentration d'emploi est égal au nombre d'emplois dans la zone pour 100 actifs ayant un emploi résidant dans la zone.

Source : Insee, Recensement de la Population RP 2022 - Exploitation principale.

Les mouvements de main-d'œuvre

Les données de mouvements de main d'œuvre sont issues, depuis 2019, d'une nouvelle source : la DSN (Déclaration Sociale Nominative). Les deux années qui ont suivi, perturbées, rendent pour l'instant difficile l'interprétation des données de main d'œuvre en niveaux. Aussi, les indicateurs tels que les taux de rotation sont pour l'instant retirés des chiffres clés régionaux.

Mouvements de main d'œuvre en Île-de-France par type de contrat

Année	Embauches				Fins de contrat				
	Total Île-de-France	Embauches en CDI	Embauches en CDD	Total France métropolitaine	Total Île-de-France	Fins de CDI	CDD arrivés à terme	Ruptures anticipées de CDD	Total France métropolitaine
2018	7 515 546	1 155 217	6 360 329	23 901 242	7 459 065	1 090 752	6 241 271	127 041	23 702 257
2019	7 582 611	1 214 882	6 367 729	24 626 641	7 492 861	1 129 388	6 234 963	128 510	24 369 856
2020	5 220 005	915 196	4 304 809	18 442 400	5 300 874	963 131	4 233 160	104 583	18 662 004
2021	6 500 485	1 161 292	5 339 193	22 265 614	6 359 632	1 089 187	5 131 523	138 922	21 730 392
2022	7 998 910	1 364 175	6 634 735	25 767 307	7 887 948	1 276 768	6 444 838	166 342	25 506 382
2023	8 108 421	1 312 007	6 796 414	25 555 575	8 051 447	1 266 403	6 599 414	185 630	25 419 989
2024	8 146 253	1 231 056	6 915 197	25 677 390	8 121 978	1 221 448	6 726 861	173 669	25 620 496

Source : Dares, Mouvements de Main d'Oeuvre (MMO).

Champ : secteur privé (hors agriculture, hors intérim et particuliers employeurs).

Lecture : en 2024, en Île-de-France, parmi les 8 146 253 débuts de contrats, 1 231 056 sont des CDI.

Fins de CDI en Île-de-France par type de sortie

Année	Fins de contrat	Démissions	Licenciements économiques	Licenciements non économiques	Rupture conventionnelle	Fins de période d'essai	Départs en retraite	Autres motifs de fin	Fins de contrat (FM)
2018	1 090 752	471 688	33 910	171 825	116 461	203 292	57 246	36 331	23 702 257
2019	1 129 388	486 093	30 965	179 540	119 038	233 652	47 139	32 961	24 369 856
2020	963 131	375 438	40 285	162 267	115 360	182 453	50 614	36 714	18 662 004
2021	1 089 187	449 818	38 214	171 071	127 768	210 231	53 679	38 406	21 730 392
2022	1 276 768	546 238	31 141	194 587	135 993	276 870	53 991	37 948	25 506 382
2023	1 266 403	555 202	27 049	163 298	140 514	286 267	53 158	40 915	25 419 989
2024	1 221 448	523 343	24 774	162 941	141 925	272 279	51 921	44 265	25 620 496

Source : Dares, Mouvements de Main d'Oeuvre (MMO).

Champ : secteur privé (hors agriculture, hors intérim et particuliers employeurs).

Lecture : en 2024, en Île-de-France, parmi les 1 221 448 fins de CDI, 523 343 sont des démissions.

Mouvements de main d'œuvre en Île-de-France par catégories d'établissements

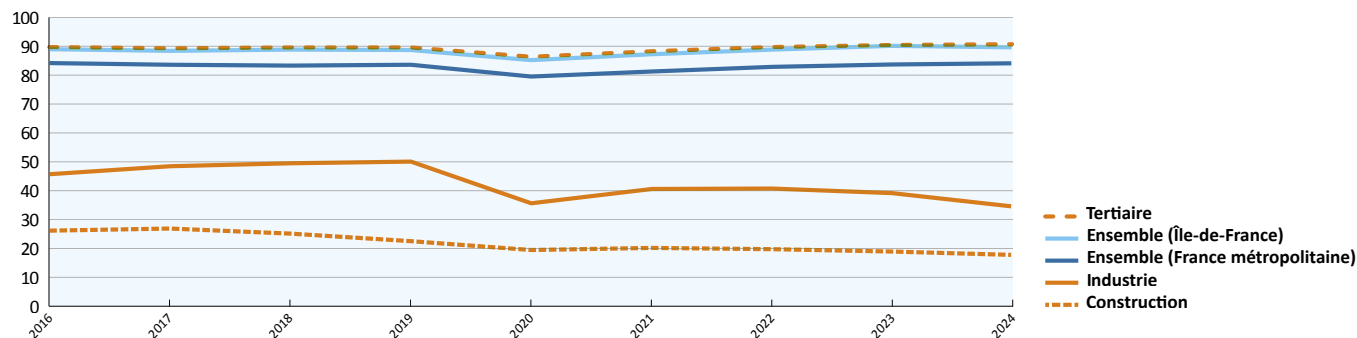
	Embauches		Fins de contrat	
	2024	Évolution entre 2023 et 2024 (en %)	2024	Évolution entre 2023 et 2024 (en %)
Moins de 10 salariés	2 107 792	2,9	2 050 743	2,8
10 à 49 salariés	2 217 861	-2,0	2 246 965	-1,3
50 salariés et plus	3 820 600	0,6	3 824 270	1,2
Industrie	124 943	-6,5	118 961	-2,5
Construction	157 195	-6,0	160 805	-1,2
Tertiaire	7 864 115	0,7	7 842 212	1,0
Ensemble	8 146 253	0,5	8 121 978	0,9

Source : Dares, Mouvements de Main d'Oeuvre (MMO).

Champ : secteur privé (hors agriculture, hors intérim et particuliers employeurs).

Lecture : en 2024, en Île-de-France, parmi les 8 146 253 débuts de contrats, 3 820 600 ont eu lieu dans des établissements de 50 salariés et plus.

Part de CDD de moins d'un mois parmi les CDD arrivés à terme



Source : Dares, Mouvements de Main d'Oeuvre (MMO).

Champ : secteur privé (hors agriculture, hors intérim et particuliers employeurs).

Lecture : en Île-de-France, dans le secteur de la construction, en 2024, 18 % des CDD arrivés à terme sont des CDD de moins d'un mois

Les déclarations préalables à l'embauche

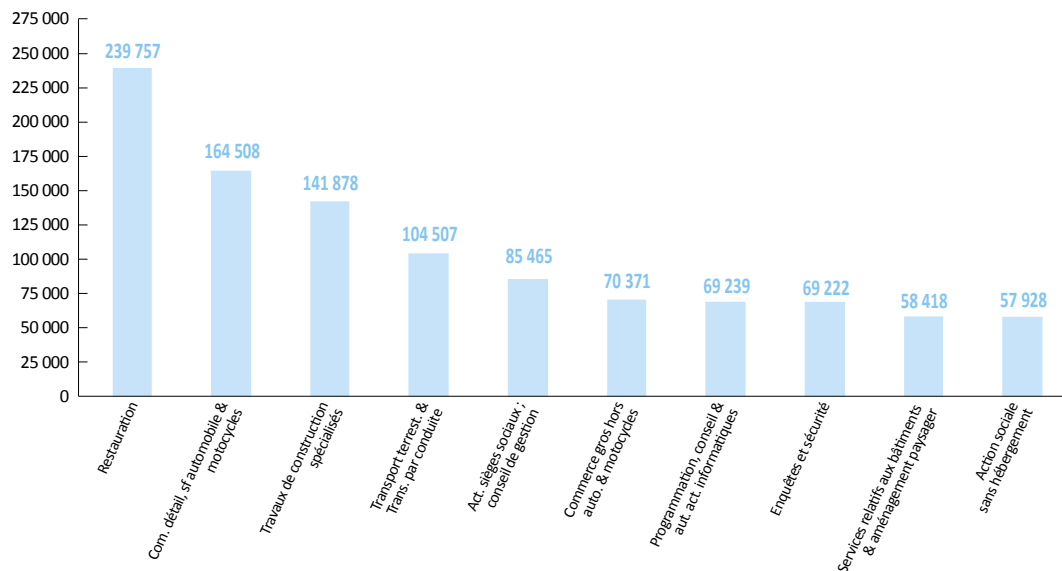
Déclarations préalables à l'embauche en 2024, et évolution par rapport à 2019 (en %)

										
	Contrat	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
2024	CDI et CDD de plus de 6 mois	639 612	142 772	137 060	141 099	298 532	234 326	154 223	135 641	1 883 265
	Tous contrats	3 595 363	523 521	583 766	528 789	1 391 281	914 829	690 001	490 651	8 718 201
	Part des CDI et CDD de plus de 6 mois (en %)	17,8	27,3	23,5	26,7	21,5	25,6	22,4	27,6	21,6
Évolution par rapport à 2019 (en %)	CDI et CDD de plus de 6 mois	5,6	14,5	4,0	18,0	1,8	11,2	8,8	17,6	8,1
	Tous contrats	6,2	15,1	19,8	18,9	-11,4	15,9	8,6	14,6	6,4

Source : Urssaf, DPAE 2024.

Lecture : le nombre de déclarations préalables à l'embauche dans les Hauts-de-Seine, pour des recrutements en CDI et CDD de plus de 6 mois, augmente de 1,8 % entre 2019 et 2024, mais diminue de 11,4 % pour l'ensemble des contrats.

Les 10 secteurs d'activité (en NAF 88) qui embauchent le plus de salariés en emploi durable en 2024
Déclarations préalables à l'embauche en Île-de-France en 2024 de CDI et de CDD de plus de 6 mois



Source : Urssaf, DPAE 2024.

Lecture : en 2024, le secteur des travaux de construction spécialisés a enregistré 141 878 déclarations préalables à l'embauche de CDI ou CDD de plus de 6 mois.

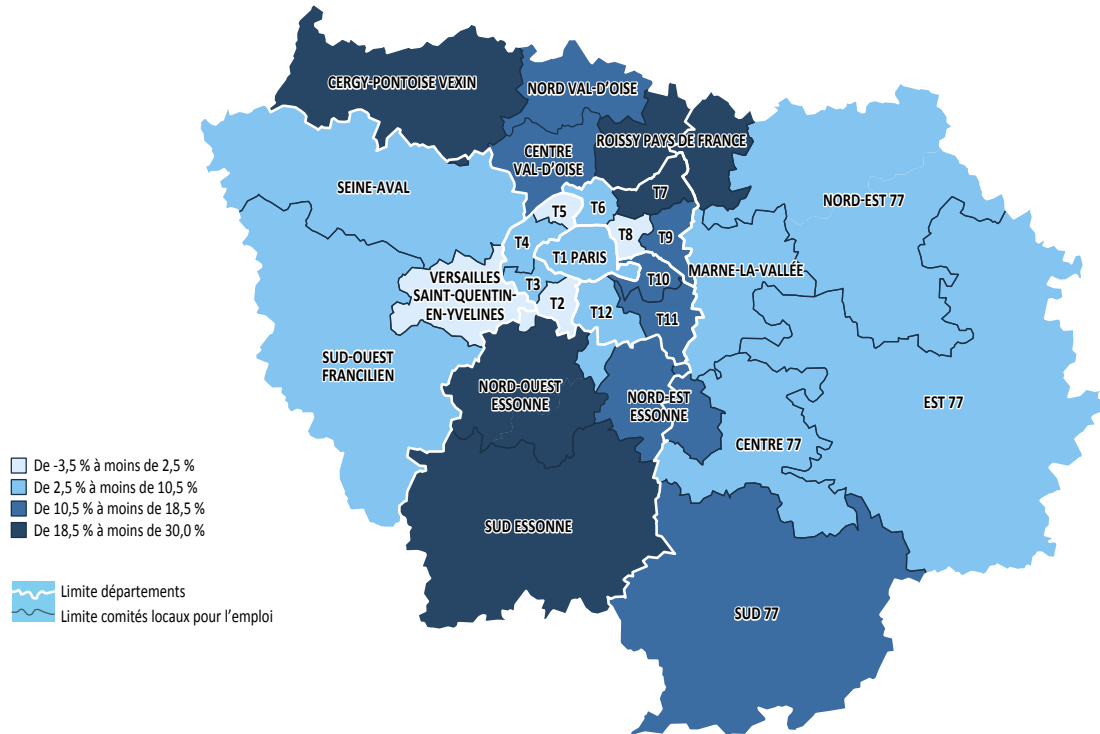
Profil des embauches pour les DPAE en emploi durable en Île-de-France en 2024 (en %)

	Taux de féminisation dans les embauches durables	Part des jeunes (moins de 26 ans) dans les embauches durables	Part des seniors (50 ans et plus) dans les embauches durables
Agriculture, sylviculture et pêche	41,1	30,6	10,8
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	49,2	44,9	7,5
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution Cokéfaction et raffinage	29,0	31,7	10,4
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	29,7	32,1	12,1
Fabrication de matériels de transport	31,2	38,5	8,9
Fabrication d'autres produits industriels	44,6	31,3	15,5
Construction	8,7	21,7	13,9
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	46,1	45,4	8,6
Transports et entreposage	18,1	30,8	12,9
Hébergement et restauration	38,3	44,3	7,7
Information et communication	36,5	27,6	7,3
Activités financières et d'assurance	51,9	31,9	9,2
Activités immobilières	57,0	31,5	14,9
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	42,0	24,8	16,1
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	70,6	28,8	15,6
Autres activités de services	56,7	36,0	12,9
Total général	41,3	32,9	12,1

Source : Urssaf, DPAE 2024.

Lecture : les femmes représentent 70,6 % des déclarations préalables d'embauche durables (CDI ou CDD de plus de 6 mois) dans l'administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale ; les jeunes 28,8 % et les 50 ans et plus 15,6 %.

Évolution des déclarations d'embauche en emploi durable (CDI et CDD de plus de 6 mois) entre 2019 et 2024 par Comités Locaux Pour l'Emploi (CLPE)



■ Les ruptures conventionnelles* individuelles

Nombre de demandes d'homologation reçues par les DREETS/DRIEETS

	2024	2025	Évolution 2024/2025 (en %)
Paris	59 130	58 125	-1,7
Seine-et-Marne	9 295	9 510	2,3
Yvelines	9 521	9 387	-1,4
Essonne	8 158	8 339	2,2
Hauts-de-Seine	27 671	28 868	4,3
Seine-Saint-Denis	14 136	14 045	-0,6
Val-de-Marne	10 233	10 109	-1,2
Val-d'Oise	8 167	8 260	1,1
Île-de-France	146 311	146 643	0,2
France entière	560 628	561 479	0,2

* La rupture conventionnelle a été introduite dans le Code du travail avec la loi du 25 juin 2008 portant « modernisation du marché du travail ». Elle constitue un mode de rupture particulier du contrat de travail d'un salarié en CDI (Contrat de travail à Durée Indéterminée). Ce n'est ni un licenciement, ni une démission. L'employeur et le salarié conviennent en commun des conditions de la rupture du contrat de travail qui les lie et ces conditions sont stipulées dans une convention qui doit être homologuée par les services de la DRIEETS. Depuis le 1^{er} avril 2022, les demandes de ruptures conventionnelles doivent être obligatoirement télétransmises via TéléRC. La rupture conventionnelle ouvre droit pour le salarié aux allocations chômage au même titre qu'un licenciement, contrairement à la démission.

Source : Dares, RC Refonte.



► [Directe Île-de-France, 2019-89 - Les ruptures conventionnelles franciliennes en 2015 : la majorité des signataires perçoit une indemnité égale au minimum légal](#)

Les travailleurs handicapés

L'obligation d'emploi et son système d'information ont été profondément révisés par la loi du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel ».

Depuis 2020, toutes les entreprises, quels que soient leurs effectifs, doivent déclarer l'effectif total des bénéficiaires de l'OETH qu'elles emploient, au sein de la Déclaration Sociale Nominative, dite « DSN ». Seules les entreprises de 20 salariés ou plus sont dorénavant assujetties à l'obligation d'emploi. C'est l'effectif global de l'entreprise qui est pris en compte : dans les entreprises à établissements multiples, l'OETH s'applique donc au niveau de l'entreprise, et non au niveau de chaque établissement atteignant le seuil de 20 salariés. Cependant, cette centralisation renforce l'effet siège, tant par rapport au reste du territoire qu'en interne à l'Île-de-France, ce qui, en conséquence, ne permet pas de fournir des chiffres significatifs au niveau départemental.

Pour l'heure, seules les informations relatives à l'emploi direct de personnes handicapées sont fiables et accessibles à partir des données de la DSN. Elles sont déclinées selon la taille et le secteur d'activité de l'entreprise assujettie à l'OETH.



► *Obligation d'emploi
des travailleurs handicapés*

Les entreprises assujetties et l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés

	 Île-de-France		 France entière	
	2023 (r)(p)	2024 (p)	2023 (r)(p)	2024 (p)
Nombre d'entreprises assujetties	27 881	27 519	111 746	111 263
Effectifs assujettis dans l'ensemble des entreprises assujetties (en équivalent temps plein)	5 037 207	5 047 042	12 300 338	12 334 608
Nombre théorique de travailleurs handicapés que les entreprises devaient employer*	288 520	289 247	683 182	685 400
Part de l'obligation attendue dans les effectifs assujettis (en %)**	5,7 %	5,7 %	5,6 %	5,6 %

(r) : données révisées suite à l'amélioration de l'identification des bénéficiaires de l'OETH et du calcul des effectifs assujettis.

(p) : données provisoires.

* Le nombre de travailleurs handicapés que les entreprises ont l'obligation d'employer doit s'établir à 6 % de leur effectif d'assujettissement, arrondi à l'unité inférieure.

** Le taux de 6 % est théorique car, dans la pratique, l'arrondissement à l'unité inférieure fait baisser ce taux. Ainsi, par exemple, pour une assiette d'assujettissement de 33 salariés, le calcul est le suivant : $6\% \times 33 = 1,98$. L'obligation est d'une unité, soit 3 % de l'assiette (c'est le cas limite).

Source : Dares, DSN-Sismmo, extraction fin juillet 2025 pour les années 2023 et 2024.

Champ : entreprises de 20 salariés ou plus du secteur privé et public à caractère industriel et commercial (EPIC), dont le siège social est localisé sur le territoire, Île-de-France et France entière.

Les travailleurs handicapés dans les effectifs des entreprises assujetties, selon les trois modes de décompte*

				
	Île-de-France		France entière	
	2023 (r)(p)	2024 (p)	2023 (r)(p)	2024 (p)
Nombre de travailleurs handicapés employés en personnes physiques	242 570	252 146	699 610	720 820
Nombre de travailleurs handicapés employés en équivalents temps plein**	172 061	180 903	470 902	490 362
Taux d'emploi direct en équivalent temps plein (en %)	3,4	3,6	3,8	4,0
Nombre de travailleurs handicapés employés en équivalents temps plein après majoration***	221 782	233 546	604 179	630 394
Taux d'emploi direct en équivalent temps plein majoré (en %)	4,4	4,6	4,9	5,1

(r) : données révisées suite à l'amélioration de l'identification des bénéficiaires de l'OETH et du calcul des effectifs assujettis.

(p) : données provisoires.

* Les travailleurs handicapés pris en compte sont ceux employés directement par les entreprises assujetties (c'est-à-dire hors ceux mis à disposition). Ils sont décomptés selon trois modes différents (en personnes physiques, en équivalent temps plein et en équivalent temps plein après majoration des travailleurs handicapés âgés de 50 ans ou plus).

** Le décompte des travailleurs handicapés employés en équivalent temps plein s'effectue au prorata du temps réel de travail, du temps de présence dans l'année et de la durée de validité de la reconnaissance.

*** La majoration consiste à appliquer pour chaque travailleur handicapé âgé de 50 ans ou plus un coefficient de valorisation de 1,5 dans le calcul des effectifs de BOETH. Par exemple, une personne ayant travaillé à 80 % à compter du 1^{er} juillet de l'année compte pour : $[0,8 \times (6/12)] \times 1,5 = 0,6$ équivalent temps plein.

Source : Dares, DSN-Sismmo, extraction fin juillet 2025 pour les années 2023 et 2024.

Champ : entreprises de 20 salariés ou plus du secteur privé et public à caractère industriel et commercial (EPIC), Île-de-France et France entière.

Taux d'emploi au sens de l'OETH et taux d'atteinte de cette obligation selon l'effectif de l'entreprise (en %)

	 Île-de-France					 France entière				
	2023 (r)(p)		2024 (p)			2023 (r)(p)		2024 (p)		
	Taux d'emploi avant majoration ⁽¹⁾	Taux d'emploi (au sens légal de l'obligation) ⁽²⁾	Taux d'emploi avant majoration ⁽¹⁾	Taux d'emploi (au sens légal de l'obligation) ⁽²⁾	Taux d'atteinte de l'OETH ⁽³⁾	Taux d'emploi avant majoration ⁽¹⁾	Taux d'emploi (au sens légal de l'obligation) ⁽²⁾	Taux d'emploi avant majoration ⁽¹⁾	Taux d'emploi (au sens légal de l'obligation) ⁽²⁾	Taux d'atteinte de l'OETH ⁽³⁾
De 20 à 49 salariés	1,6	2,0	1,7	2,1	49	2,9	3,6	3,0	3,8	86
De 50 à 99 salariés	2,0	2,6	2,1	2,7	50	3,5	4,5	3,6	4,6	86
De 100 à 249 salariés	2,3	3,0	2,4	3,1	55	3,7	4,7	3,8	4,8	85
De 250 à 499 salariés	2,6	3,3	2,7	3,5	60	4,0	5,1	4,1	5,3	90
De 500 salariés ou plus	4,2	5,4	4,4	5,6	94	4,3	5,6	4,5	5,9	98
Ensemble des entreprises	3,4	4,4	3,6	4,6	81	3,8	4,9	4,0	5,1	92

(r) : données révisées suite à l'amélioration de l'identification des bénéficiaires de l'OETH et du calcul des effectifs assujettis ; (p) : données provisoires.

⁽¹⁾ **Le taux d'emploi de bénéficiaires de l'OETH non majoré** est dérivé du taux d'emploi de bénéficiaires de l'OETH en ne prenant pas en compte la majoration des seniors dans le calcul de l'effectif de bénéficiaires de l'OETH.

⁽²⁾ **Le taux d'emploi de bénéficiaires de l'OETH** (au sens de la réglementation fixée par la loi) est mesuré en rapportant les effectifs de bénéficiaires de l'OETH, en équivalents temps plein et avec majoration des 50 ans ou plus, aux effectifs des salariés assujettis. Il peut être calculé au niveau d'une entreprise, d'un secteur d'activité, ou de l'ensemble des entreprises assujetties à l'obligation.

⁽³⁾ **Le taux d'atteinte de l'OETH** est obtenu en rapportant le nombre de bénéficiaires de l'OETH dans les entreprises assujetties (en équivalent temps plein et après majoration des 50 ans ou plus) à l'effectif attendu pour satisfaire l'obligation.

Source : Dares, DSN-Sismmo, extraction fin juillet 2025 pour les années 2023 et 2024.

Champ : entreprises du secteur privé et entreprises publiques à caractère industriel et commercial, de 20 salariés ou plus, Île-de-France et France entière.

➔ Plus d'infos sur idf.drieets.gouv.fr/Chiffres-cles

Taux d'emploi au sens de l'OETH et taux d'atteinte de cette obligation selon le secteur de l'entreprise (en %)

										
	Île-de-France					France entière				
	2023 (r)(p)		2024 (p)			2023 (r)(p)		2024 (p)		
	Taux d'emploi avant majoration ⁽¹⁾	Taux d'emploi (au sens légal de l'obligation) ⁽²⁾	Taux d'emploi avant majoration ⁽¹⁾	Taux d'emploi (au sens légal de l'obligation) ⁽²⁾	Taux d'atteinte de l'OETH ⁽³⁾	Taux d'emploi avant majoration ⁽¹⁾	Taux d'emploi (au sens légal de l'obligation) ⁽²⁾	Taux d'emploi avant majoration ⁽¹⁾	Taux d'emploi (au sens légal de l'obligation) ⁽²⁾	Taux d'atteinte de l'OETH ⁽³⁾
Industrie	4,2	5,5	4,4	5,8	98	4,4	5,7	4,5	5,9	104
Construction	2,5	3,2	2,6	3,4	62	2,9	3,7	3,0	3,9	74
Commerce, transport, hébergement et restauration	3,8	5,0	4,0	5,1	90	3,7	4,7	3,8	4,9	88
Information et communication	2,4	3,0	2,7	3,3	58	2,5	3,1	2,7	3,4	60
Activités financières, d'assurance et immobilières	3,8	4,9	4,0	5,2	89	4,1	5,2	4,3	5,5	96
Services aux entreprises	2,6	3,3	2,7	3,4	61	3,2	4,0	3,3	4,1	75
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale*	4,0	5,1	4,2	5,4	95	5,2	6,7	5,4	6,9	124
Autres activités**	2,8	3,5	2,8	3,6	66	3,1	3,9	3,2	4,1	77
Ensemble des entreprises	3,4	4,4	3,6	4,6	81	3,8	4,9	4,0	5,1	92

(r) : données révisées suite à l'amélioration de l'identification des bénéficiaires de l'OETH et du calcul des effectifs assujettis ; (p) : données provisoires.

* Sont notamment inclus ici, dans le secteur de l'administration publique (hors fonction publique), les organismes de droit privé chargés d'une mission de service public, comme les caisses d'allocations familiales. ** Autres activités : agriculture, sylviculture et pêche, ainsi que diverses activités de service.

⁽¹⁾ Le taux d'emploi de bénéficiaires de l'OETH non majoré est dérivé du taux d'emploi de bénéficiaires de l'OETH en ne prenant pas en compte la majoration des seniors dans le calcul de l'effectif de bénéficiaires de l'OETH.

⁽²⁾ Le taux d'emploi de bénéficiaires de l'OETH (au sens de la réglementation fixée par la loi) est mesuré en rapportant les effectifs de bénéficiaires de l'OETH, en équivalents temps plein et avec majoration des 50 ans ou plus, aux effectifs des salariés assujettis. Il peut être calculé au niveau d'une entreprise, d'un secteur d'activité, ou de l'ensemble des entreprises assujetties à l'obligation.

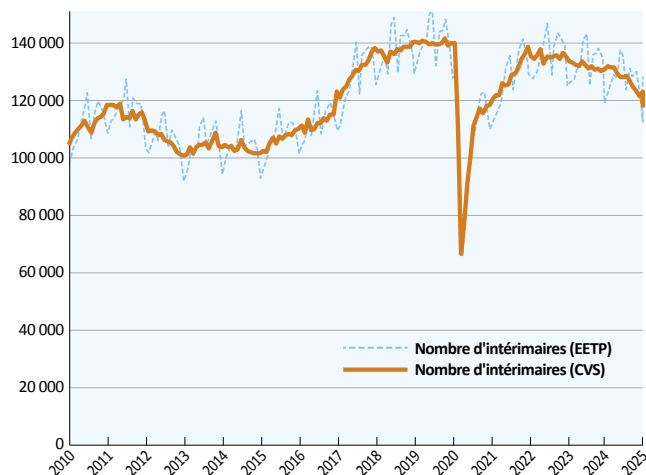
⁽³⁾ Le taux d'atteinte de l'OETH est obtenu en rapportant le nombre de bénéficiaires de l'OETH dans les entreprises assujetties (en équivalent temps plein et après majoration des 50 ans ou plus) à l'effectif attendu pour satisfaire l'obligation.

Source : Dares, DSN-Sismmo, extraction fin juillet 2025 pour les années 2023 et 2024.

Champ : entreprises du secteur privé et entreprises publiques à caractère industriel et commercial, de 20 salariés ou plus, Île-de-France et France entière.

L'intérim

Évolution du nombre d'intérimaires en Île-de-France entre 2010 et 2025

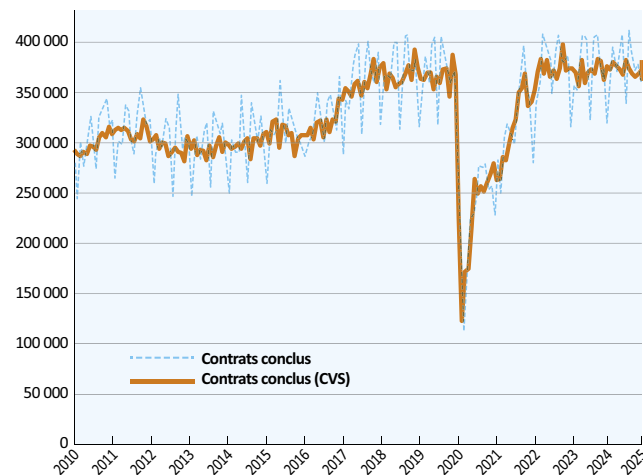


Sources : Dares - Exploitation DSN, France Travail - Déclarations mensuelles des agences d'intérim.

Avertissement : l'introduction progressive de la Déclaration Sociale Nominative (DSN) en remplacement des Relevés Mensuels de Mission (RMM) peut transitoirement affecter les comportements déclaratifs des agences d'intérim.

Durant la phase de montée en charge de la DSN, des adaptations sont réalisées dans la chaîne de traitement statistique des estimations d'emploi intérimaire. Ces modifications sont susceptibles de générer des révisions accrues sur les données.

Évolution du nombre de contrats d'intérim conclus en Île-de-France entre 2010 et 2025



Sources : Dares - Exploitation DSN, France Travail - Déclarations mensuelles des agences d'intérim.



➔ Plus d'infos sur idf.drieets.gouv.fr/Chiffres-cles

L'intérim par département en 2025

(données corrigées des variations saisonnières)

	Nombre de contrats conclus en 2025	Évolution du nombre de contrats par rapport à 2024 (en %)	Volume moyen de travail temporaire (en équivalent temps plein) en 2025	Évolution du volume moyen de travail temporaire par rapport à 2024 (en %)	Nombre d'intérimaires à fin décembre 2025	Évolution du nombre d'intérimaires par rapport à fin décembre 2024 (en %)	Durée moyenne des missions	Taux de recours à l'intérim en 2025 (en %)
Paris	926 862	-3,9	16 318	-6,4	15 354	-5,9	1,0	0,8
Seine-et-Marne	597 084	0,7	20 160	-4,0	19 794	-5,0	1,9	3,9
Yvelines	328 447	0,5	10 170	0,2	9 997	-0,5	1,8	1,9
Essonne	428 615	-4,7	14 549	-12,9	14 481	-11,2	2,1	2,9
Hauts-de-Seine	527 328	0,8	15 274	0,6	14 909	-0,5	1,6	1,3
Seine-Saint-Denis	537 798	1,2	13 898	-4,7	13 085	-6,1	1,4	1,9
Val-de-Marne	440 196	4,3	12 370	-1,5	11 959	-1,2	1,6	2,1
Val-d'Oise	668 133	4,5	14 539	1,0	14 037	1,3	1,2	3,3
Île-de-France	4 454 464	0,1	117 278	-3,9	113 616	-4,0	1,5	1,8
France métropolitaine	20 082 508	-0,7	698 459	-0,9	695 853	-0,7	1,9	2,7

Sources : Dares - Exploitation DSN, France Travail - Déclarations mensuelles des agences d'intérim.

Lecture : en 2025, en Île-de-France, pour 100 salariés employés, on comptait 1,8 intérimaire.

Définitions :

Contrats conclus (au cours d'une période) : missions dont la date de début appartient à la période considérée.

Le nombre de contrats conclus mesure le flux d'entrées en emploi intérimaire dans la période.

Volume moyen de travail temporaire en équivalent temps plein (au cours d'une période) : nombre total d'heures travaillées divisé par la moyenne annuelle des heures travaillées dans des emplois à plein temps. Sur l'année, 45 semaines de travail sont retenues pour le calcul de cet indicateur.

Taux de recours : nombre d'intérimaires à fin décembre pour 100 salariés en fin d'année (selon Urssaf).

Les nombres de contrats, d'intérimaires et de volume d'emploi en équivalent temps plein sont comptés dans le département de l'établissement utilisateur.

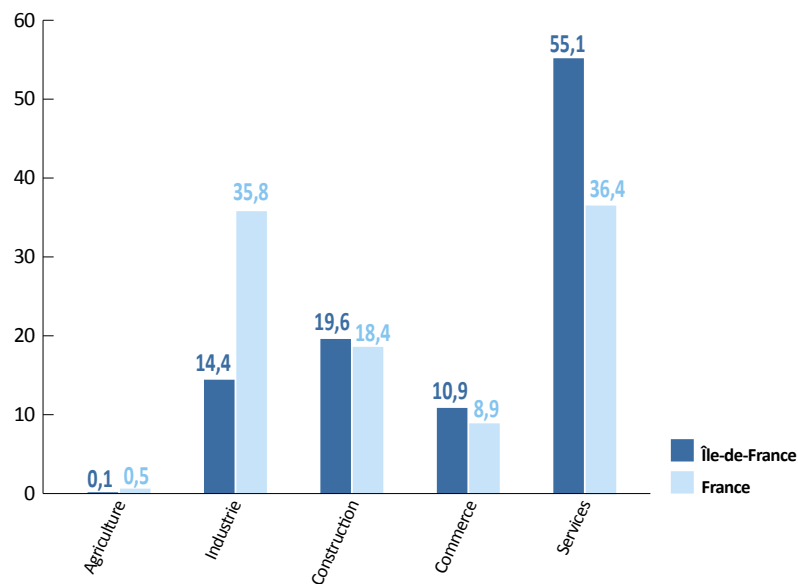
Nombre d'emplois intérimaires par secteur d'activité, selon la localisation de l'établissement utilisateur à fin décembre 2025 (données corrigées des variations saisonnières)

Secteurs d'activité	Nombre d'emplois intérimaires à fin décembre 2025									Évolution par rapport à fin décembre 2024 (en %)
	Paris	Seine- et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts- de- Seine	Seine- Saint- Denis	Val- de- Marne	Val- d'Oise	Île-de- France	
Agriculture, sylviculture et pêche	ss	12	20	25	5	ss	ss	ss	95	17,9
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	70	164	88	340	339	76	116	37	1 229	15,7
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	ss	28	ss	ss	46	ss	ss	ss	79	-6,2
Cokéfaction et raffinage	113	317	256	251	229	76	73	92	1 408	-7,2
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	91	281	522	129	166	308	22	587	2 106	-4,3
Fabrication de matériels de transport	642	1 591	715	740	489	408	732	895	6 212	1,9
Fabrication d'autres produits industriels	446	658	451	630	1 362	944	474	383	5 347	-10,2
Construction	1 585	3 065	2 962	3 661	2 972	2 561	3 251	2 175	22 232	-3,1
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	1 916	2 042	1 398	1 216	1 819	1 104	1 638	1 206	12 337	-5,2
Transports et entreposage	1 437	8 011	1 180	5 001	949	3 880	2 194	5 896	28 549	-5,8
Hébergement et restauration	1 692	590	334	371	1 287	344	548	473	5 638	6,1
Information et communication	506	87	108	120	625	212	46	95	1 798	-1,6
Activités financières et d'assurance	965	22	68	77	608	132	205	54	2 131	-13,6
Activités immobilières	149	9	ss	ss	96	ss	50	6	356	-6,6
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	3 308	1 866	1 342	1 633	2 887	2 298	1 978	1 665	16 977	-3,3
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	1 610	544	410	243	874	573	507	385	5 147	-11,9
Autres activités de services	813	507	131	38	155	136	105	89	1 975	10,4
Ensemble	15 354	19 794	9 997	14 481	14 909	13 085	11 959	14 037	113 616	-4,0

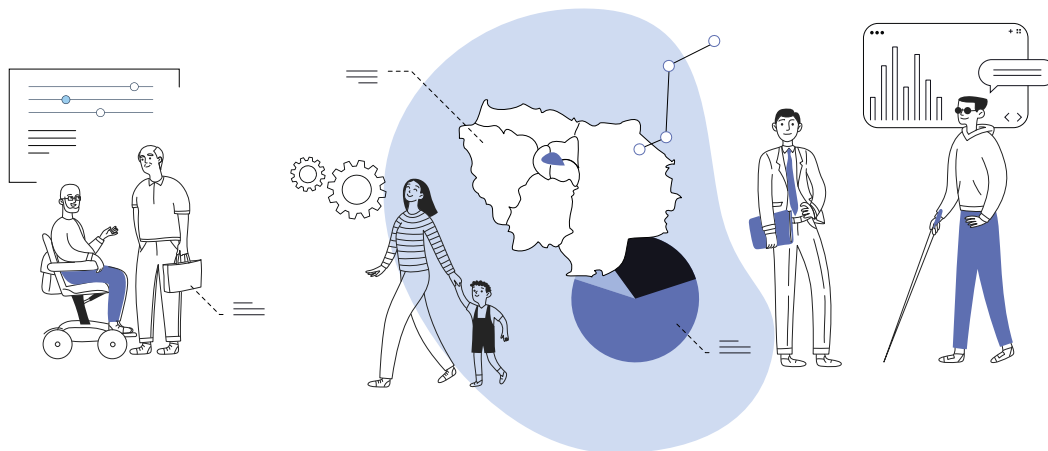
ss : secret statistique.

Sources : Dares - Exploitation DSN, France Travail - Déclarations mensuelles des agences d'intérim.

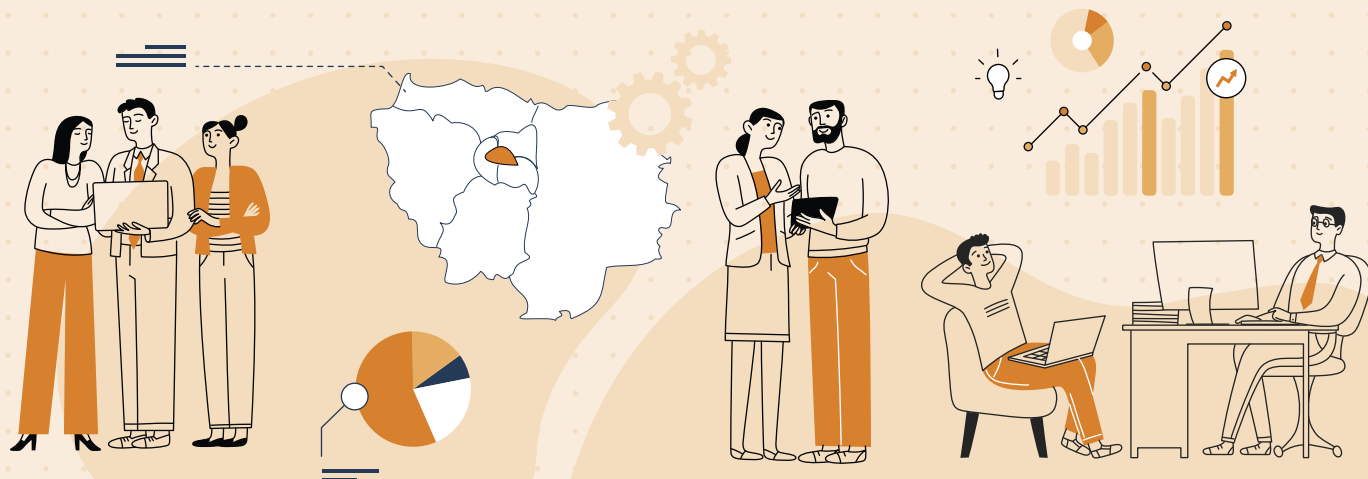
Répartition du nombre d'emplois intérimaires par grands secteurs d'activité à fin décembre 2025 (en %)
(données corrigées des variations saisonnières)



Sources : Dares - Exploitation DSN, France Travail - Déclarations mensuelles des agences d'intérim.



POLITIQUE DU TRAVAIL

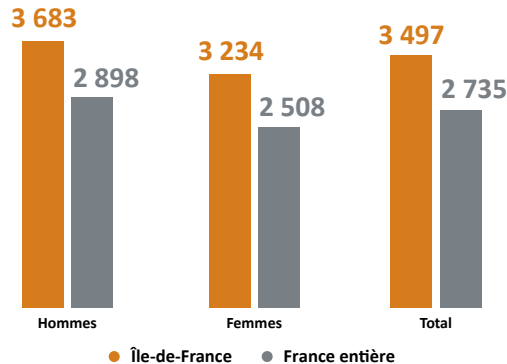


Ce chapitre, dédié à la politique du travail, présente une série d'indicateurs clés. Il fournit notamment des informations sur **la représentativité syndicale et patronale**, qui reste stable par rapport à l'édition précédente, sur la négociation collective, marquée par une baisse du nombre de textes signés, et sur la situation des salariés protégés, avec une légère augmentation des demandes de ruptures conventionnelles. Des indicateurs relatifs aux **salaires nets dans le secteur privé** permettent également d'appréhender les niveaux de rémunération en Île-de-France et les écarts observés selon les territoires et les catégories socioprofessionnelles. Enfin, le chapitre présente un certain nombre d'indicateurs relatifs aux **conditions de travail**, aux **accidents du travail** et aux **maladies professionnelles**, qui demeurent des défis importants pour la santé et la sécurité des salariés.

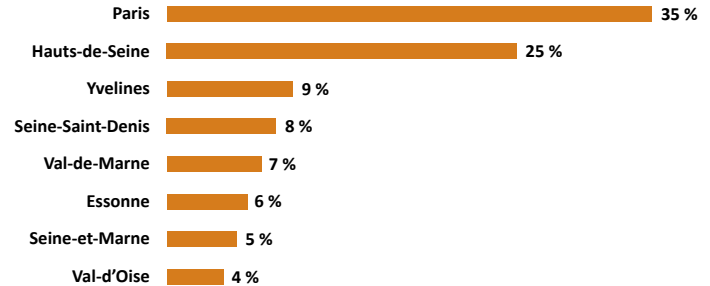
En 2023, le salaire net mensuel moyen s'élève à **3 497 €** en Île-de-France et 2 735 € en France entière

Vue d'ensemble

Salaire net mensuel moyen en 2023

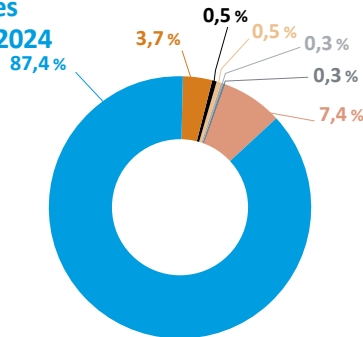


Négociation collective en Île-de-France (27 499 textes signés) en 2024



Répartition par type de maladies professionnelles reconnues en 2024

- Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) (RG57, RG69, RG79, RG97, RG98)
- Affections liées à l'inhalation d'amiante (RG30, RG30BIS, RG30TER)
- Atteintes auditives (RG42)
- Rhinites et asthmes professionnels (RG66)
- Lésions eczématiformes de mécanisme allergique (RG65)
- Affections respiratoires aiguës liées à une infection au SARS-Cov2 (RG100)
- Autres



Source : CRAMIF - Exploitation DRIEETS/SESE Île-de-France.

Autres indicateurs clés

- **82 986** accidents du travail, en 2023 en Île-de-France, dont **70 %** dans 5 secteurs d'activité (commerce, santé,...)
- Salariés protégés en IDF par l'inspection du travail en 2025
 - **2 605** demandes de ruptures conventionnelles, dont **99 %** autorisées
 - **1 214** demandes de transfert de contrats de travail de salariés protégés, dont **93 %** autorisés
- Services de santé au travail en IDF, en 2024
 - **532** médecins du travail et **117** collaborateurs médecins (services à compétences interprofessionnelle et uniquement professionnelle)
 - **353** médecins (services autonomes)

Les élections professionnelles

La loi du 20 août 2008 prévoit que la représentativité des syndicats se mesure à l'aune de 7 critères, dont celui de l'audience mesurée, tous les 4 ans. L'audience 2025 a ainsi été calculée, à partir des élections professionnelles (Comité social et économique - CSE) organisées dans les entreprises d'au moins 11 salariés entre le 1^{er} janvier 2021 et le 31 décembre 2024, de l'élection syndicale TPE, organisée auprès des salariés des entreprises de moins de 11 salariés et des employés à domicile, qui s'est tenue 25 novembre au 9 décembre 2024, et des élections aux chambres départementales d'agriculture, pour les salariés de la production agricole, qui se sont déroulées en janvier 2025.

Audience syndicale des organisations syndicales au niveau régional

	Suffrages valablement exprimés*	Score (en %)
CFDT	416 109	24,88
CFE-CGC	283 489	16,95
CFTC	172 860	10,34
CGT	309 359	18,50
CGT-FO	216 644	12,95
SOLIDAIRES	67 045	4,01
UNSA	146 658	8,77
Autres OS	60 375	3,61
Total	1 672 538	100

* Le nombre de suffrages valablement exprimés correspond au nombre de votants moins les suffrages blancs et nuls.
Source : Ministère du Travail, audience syndicale régionale diffusée en avril 2025.

L'audience patronale

La loi du 5 mars 2014 et le décret du 13 juin 2015 fixent le cadre de la représentativité patronale et prévoient qu'elle s'appuie sur l'ancienneté et l'audience. Critère déterminant de l'appréciation de la représentativité d'une organisation professionnelle d'employeurs, le critère de l'audience est réputé satisfait si une organisation professionnelle d'employeurs franchit le seuil de 8 %, soit des entreprises adhérentes à toutes les organisations professionnelles d'employeurs candidates, soit des salariés employés par ces mêmes entreprises, au niveau considéré, national et interprofessionnel ou dans les branches professionnelles.

Les résultats au niveau national et interprofessionnel

	Nombre d'entreprises*	Nombre de salariés	Audience entreprises (en %)	Audience salariés (en %)
MEDEF	148 914	10 858 716	24,24	63,42
CPME	243 709	5 488 115	39,66	32,05
U2P	221 772	775 508	36,10	4,53
Total	614 395	17 122 339	100	100

* Nombre d'entreprises qui emploient ou non des salariés.

Source : Haut Conseil du dialogue social, juillet 2025.

Note : la CNDI (Coordination Nationale Des Indépendants) n'atteignant pas le seuil de 8 %, elle n'est pas reconnue comme organisation représentative.

Au terme de l'arrêté du 8 juillet 2025, qui révisé les niveaux de « l'audience salariés », le Medef est toujours la seule organisation susceptible de s'opposer seule à l'extension d'un ANI, puisqu'il représente 63,42 % des salariés au niveau national interprofessionnel (contre 69,21 % selon l'arrêté du 9 février 2024). La CPME et l'U2P, qui comptabilisent désormais respectivement 32,05 % (contre 25,54 % en 2024) et 4,53 % (contre 5,24 % en 2024), n'ont à l'inverse pas la possibilité de s'opposer à l'extension d'un ANI signé par le Medef.



► [Représentativité syndicale et patronale : les résultats de la mesure d'audience 2025 | Travail-emploi.gouv.fr](#)
/ Ministère du Travail et des Solidarités

La négociation collective

Nombre de textes
signés en 2024*

									
Nombre de textes	9 689	1 419	2 527	1 643	6 962	2 191	1 902	1 166	27 499
En %	35	5	9	6	25	8	7	4	100

* Ces textes peuvent être :

- des accords négociés et signés par les partenaires sociaux ;
- des avenants à des accords déjà signés ;
- des adhésions à un accord existant (par exemple quand une entreprise adhère à l'accord du groupe qu'elle rejoint) ;
- des dénonciations d'accords en vigueur ;
- des procès verbaux de désaccord, preuves que les négociations ont été engagées mais n'ont pas abouti ;
- des décisions unilatérales de l'employeur.

Sources : DaccordNG / DDETS-DRIEETS / Dares, base 2024 consolidée.

Les textes sont le plus souvent signés au siège de l'entreprise lorsque celle-ci est multi-établissements, ce qui explique le grand nombre de textes signés en Île-de-France en raison du grand nombre d'établissements sièges.

La mise en place à partir du 28 mars 2018 de la téléprocédure a profondément modifié le mode d'enregistrement des textes. Ce sont dorénavant les entreprises (plus précisément l'établissement de l'entreprise qui dépose l'accord, autrement dit « unité déposante ») qui saisissent directement sur le portail de téléprocédure une partie des informations relatives à l'unité déposante et au texte enregistré. Les unités départementales de la DRIEETS ou DDETS doivent ensuite compléter et valider cette saisie.

Le système d'information a intégré progressivement les modifications sur les nouveaux signataires et les nouveaux thèmes apportées par les ordonnances de septembre 2018 ; l'apprentissage du nouveau cadre de dépôt et de saisie a pu se traduire par des erreurs de saisie telles que l'enregistrement sous un même numéro de plusieurs textes distincts, des codages erronés dans les thématiques, les types de signataires...

Dénombrement des textes traitant de l'épargne salariale signés en 2024*

Départements	Nombre de textes	Intéressement ou participation	Répartition par thèmes (en %)**	
			Plans d'épargne	
			Plan d'Épargne Entreprise (PEE), Plan d'Épargne Interentreprises (PEI), Plan d'Épargne Groupe (PEG)	Plan d'Épargne Retraite Collectif (PERCO), Plan d'Épargne Retraite Collectif de Groupe (PERCOG), Plan d'Épargne Retraite Collectif Interentreprises (PERCOI)
Paris	4 300	65,7	31,3	13,0
Seine-et-Marne	673	74,6	19,8	9,4
Yvelines	1 178	62,9	29,7	11,0
Essonne	812	70,8	20,0	12,3
Hauts-de-Seine	2 761	62,9	29,6	17,4
Seine-Saint-Denis	703	69,0	25,3	11,7
Val-de-Marne	805	63,5	23,7	10,9
Val-d'Oise	490	71,6	21,2	12,0
Île-de-France	11 722	65,9	28,0	13,3

* Ce dénombrement comprend les décisions unilatérales portant sur l'épargne salariale.

Il inclut également des textes d'épargne salariale pouvant aborder d'autres thèmes.

** Le total peut être supérieur à 100 %, un même texte pouvant aborder plusieurs thèmes.

Sources : DaccordNG / DDETS-DRIEETS / Dares, base 2024 consolidée.



→ [Épargne salariale, participation et intéressement | Service Public](#)

Textes signés et enregistrés

par type en 2024

Hors textes traitant de l'épargne
salariale seule

									
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Accord au sens strict	3 466	500	812	559	2 713	955	711	446	10 162
Adhésion à un accord	47	2	2	1	13	12	9	0	86
Avenant	999	83	205	127	853	236	160	70	2 733
Dénonciation d'accords	90	7	17	5	43	32	11	12	217
Désaccord (constats)*	249	45	96	38	324	86	75	34	947
Autre	1	1	3	0	2	1	2	0	10
Total hors décisions unilatérales	4 852	638	1 135	730	3 948	1 322	968	562	14 155
Décision unilatérale employeur**	537	108	214	101	253	166	129	114	1 622
Nombre total de textes	5 389	746	1 349	831	4 201	1 488	1 097	676	15 777
En %	34	5	9	5	27	9	7	4	100

* Les employeurs doivent déposer un constat de désaccord avant de déposer un plan d'action unilatéral afin de satisfaire aux obligations de négocier sur certains thèmes.

** Le nombre de décisions unilatérales est durablement élevé en raison de la possibilité laissée aux directions d'entreprises de satisfaire par des plans d'actions à certaines obligations de négociations, notamment celles relatives à l'égalité professionnelle, afin de ne pas être soumises à pénalité financière.

Sources : DaccordNG / DDETS-DRIEETS / Dares, base 2024 consolidée.

Textes signés et enregistrés par thème en Île-de-France en 2024

Hors décisions unilatérales
et hors textes traitant
de l'épargne salariale seule

	Répartition des textes (en %)
Salaires et primes	36,4
Classifications	1,5
Temps de travail	33,3
Durée collective temps de travail	21,5
Aménagement du temps de travail	9,3
Compte épargne-temps	2,9
Fixation des congés	8,1
Heures supplémentaires	3,7
Travail du dimanche	1,3
Don de jour et jour de solidarité	2,9
Emploi	10,4
Emploi	3,0
GPEC	1,0
Accord de méthode (PSE)	1,1
Accès et maintien des salariés dans l'emploi	0,8
Travailleurs handicapés	3,0
Mobilité	2,5
Performance collective	0,5
Rupture conventionnelle collective	0,3
Protection sociale	10,3
Prévoyance collective	4,3
Couverture complémentaire santé	8,7
Retraite supplémentaire	0,6
Égalité professionnelle et diversité	16,5
Égalité salariale entre femmes et hommes	16,4
Non discrimination-diversité	4,9
Autres dispos egpro	9,1
Conditions de travail	24,0
Autres conditions de travail	6,6
Stress, risques psychosociaux	0,5
Pénibilité	0,5
Télétravail	6,7
Droit déconnexion	4,5
QVT, vie pers/coll	12,5
Formation professionnelle	1,7
Droit syndical, IRP, expression des salariés	11,2
Autres thèmes	34,3
Total textes	14 155

Sources : DaccordNG / DDETS-DRIEETS / Dares, base 2024 consolidée.

Un texte pouvant aborder plusieurs thèmes, le total des fréquences est supérieur à 100 %.

L'importance du thème « autres » vient du fait qu'un même texte est enregistré sous un thème précis et sous la catégorie générique « autres ».

Lecture : 36,4 % des textes signés en 2024 en Île-de-France portent sur les salaires et les primes.

Textes signés et enregistrés
en 2024 par type de signataire*Hors textes traitant de l'épargne
salariale seule

									
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Délégué(s) syndical(aux)	3 191	449	896	547	3 295	1 082	774	426	10 660
Élu ou salarié mandaté	378	10	88	76	156	30	53	47	838
Élu non mandaté	608	106	70	45	231	125	76	58	1 319
Salariés à la majorité des deux-tiers	526	48	44	47	149	36	33	14	897
Employeur seul**	679	132	251	116	369	215	160	131	2 053
Modalités de conclusion multiples	6	1	0	0	1	0	1	0	9
Non renseigné	1	0	0	0	0	0	0	0	1
Total	5 389	746	1 349	831	4 201	1 488	1 097	676	15 777

* Les ordonnances de 2017 ont profondément remanié les règles de la négociation collective et des modalités de signature.

Le guide produit par la DGT en rappelle les principales évolutions.

** Ce chiffre comprend les décisions unilatérales mais aussi des dénonciations d'accord, des constats de désaccord...

Sources : DaccordNG / DDETS-DRIEETS / Dares, base 2024 consolidée.



► [Le guide de la DGT](#)
« Questions-réponses :
la négociation collective ».

Textes signés par des délégués syndicaux et enregistrés en 2024*

Répartition des textes signés par les
délégués désignés par les syndicats,
par ordre de représentativité (en %)

	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
CFDT	93,3	94,2	90,3	94,1	94,1	93,3	93,3	96,0	93,5
CGT	79,2	90,8	80,5	82,1	76,5	80,2	81,3	83,9	79,6
CGT-FO	89,5	92,7	86,7	94,7	85,9	85,5	91,3	87,7	88,2
CFE-CGC	92,9	92,4	92,9	95,7	93,7	92,6	89,9	93,0	93,2
CFTC	91,5	95,8	89,3	96,9	92,5	91,8	85,1	91,3	91,5
Autres	92,3	91,8	85,4	96,2	87,6	94,2	86,8	90,8	90,4
Total	3 191	449	896	547	3 295	1 082	774	426	10 660

* Hors textes traitant de l'épargne salariale seule.

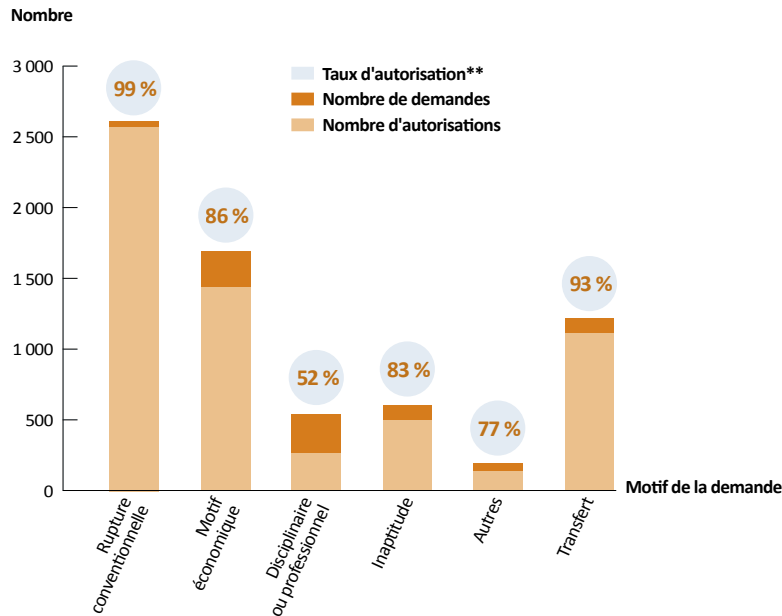
Sources : DaccordNG / DDETS-DRIEETS / Dares, base 2024 consolidée.

Le total de chaque colonne est supérieur à 100 % car les textes sont souvent signés par plusieurs syndicats.

Lecture : en 2024, sur les 3 191 textes signés par un délégué syndical à Paris, 93,3 % ont été signés par la CFDT.

Les licenciements de salariés protégés*

Taux d'autorisation** par motif, et décomposition selon le nombre de demandes et d'autorisations traitées en Île-de-France en 2025



* Rupture de série : les données sur les licenciements de salariés protégés collectées à partir du nouvel outil collaboratif de l'inspection du travail (SUIT via Delphes) ne sont pas comparables avec celles issues de l'ancien système collaboratif des années précédentes (WIKI'T).

** Le taux d'autorisation est le rapport entre le nombre de décisions d'autorisation (dont celles retraitées) et le nombre de demandes (autorisation + refus + « autre » (dont rejet et retrait)).

Source : SUIT via Delphes - Traitement DRIETS/SESE Île-de-France, extraction réalisée le 3 juin 2026.

Les « autres motifs » regroupent les fins de CDD, les fins de contrat de chantier et de mission, les ruptures anticipées de CDD, les mises à la retraite et les autres motifs. Les « motifs disciplinaires et professionnels » regroupent les insuffisances professionnelles, les motifs disciplinaires et les troubles objectifs. Les « motifs économiques » regroupent les licenciements pour motif économique et les ruptures amiables d'un commun accord pour motif économique.

Lecture : en Île-de-France, environ 2 600 demandes de ruptures conventionnelles pour des salariés protégés ont été instruites et saisies dans l'outil informatique en 2025. 99 % de ces demandes ont été autorisées.

Les salaires du secteur privé en 2023

Salaires nets mensuels moyens en équivalent temps plein, par catégorie socioprofessionnelle et département

Catégorie socio-professionnelle	Salaires nets mensuels moyens en équivalent temps plein* (€)				
	Cadres, chefs d'entreprise salariés et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Ensemble
Paris	5 566	2 911	2 167	2 081	3 863
Seine-et-Marne	4 277	2 711	1 970	2 049	2 548
Yvelines	4 901	3 272	1 988	2 097	3 293
Essonne	4 744	2 754	2 015	2 045	2 923
Hauts-de-Seine	5 493	3 010	2 170	2 031	4 269
Seine-Saint-Denis	4 969	2 758	2 095	1 957	3 010
Val-de-Marne	4 791	2 849	2 029	2 053	3 027
Val-d'Oise	4 576	2 706	1 998	1 983	2 643
Île-de-France	5 287	2 895	2 093	2 036	3 497
France entière	4 574	2 656	1 959	2 031	2 735

* Le salaire net en équivalent temps plein correspond au salaire que l'employeur aurait offert au salarié s'il avait travaillé à temps plein toute l'année.

Source : Insee, base Tous salariés 2023.

Champ :

- salariés du secteur privé ou d'une entreprise publique y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ;
- sont exclus les apprentis, les stagiaires, les salariés agricoles et les salariés des particuliers employeurs ;
- France entière y compris DOM, hors Mayotte.

Évolution méthodologique

La base Tous salariés est une base statistique sur l'ensemble des salariés, produite à partir de déclarations administratives de leurs employeurs : Déclarations Sociales Nominatives (DSN) qui viennent se substituer progressivement aux Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS), les fichiers de paie des agents de l'État, déclarations de salaires des particuliers employeurs. Pour la validité 2019, seules 0,1 % des données du champ privé proviennent des DADS.

Les principaux changements sont les suivants :

- le champ retenu excluait auparavant les postes considérés comme annexes, c'est-à-dire avec un faible volume de travail ; ils sont désormais inclus ;
- pour les personnes à temps complet, les équivalents temps plein étaient calculés à partir de la durée annuelle de présence dans l'entreprise ; désormais, ils sont calculés comme pour les personnes à temps partiel à partir des heures déclarées (ou des jours déclarés dans le cas des salariés au forfait) ;
- avec la DSN, les entreprises ont pu revoir leur système d'information et modifier leur comportement déclaratif sur des variables n'ayant pas d'incidence financière directe (comme sur les professions et catégories socioprofessionnelles).

Salaires nets mensuels moyens en équivalent temps plein en 2022 et 2023 selon le sexe et la catégorie socioprofessionnelle

Catégorie socioprofessionnelle		Salaire net moyen mensuel en équivalent temps plein (€)					
		Île-de-France			France entière		
		2022	2023	Évolution	2022	2023	Évolution
Hommes	Cadres y compris chefs d'entreprise	5 575	5 696	2,2 %	4 767	4 850	1,7 %
	Professions intermédiaires	2 934	3 002	2,3 %	2 721	2 810	3,3 %
	Employés	2 005	2 085	4,0 %	1 926	2 007	4,2 %
	Ouvriers	1 995	2 077	4,1 %	1 990	2 080	4,5 %
	Total	3 565	3 683	3,3 %	2 792	2 898	3,8 %
Femmes	Cadres y compris chefs d'entreprise	4 566	4 692	2,8 %	4 020	4 119	2,5 %
	Professions intermédiaires	2 677	2 777	3,7 %	2 397	2 484	3,6 %
	Employés	2 017	2 098	4,0 %	1 853	1 935	4,4 %
	Ouvriers	1 736	1 826	5,2 %	1 720	1 810	5,2 %
	Total	3 103	3 234	4,2 %	2 401	2 508	4,5 %
Ensemble	Cadres y compris chefs d'entreprise	5 168	5 287	2,3 %	4 487	4 574	1,9 %
	Professions intermédiaires	2 812	2 895	3,0 %	2 569	2 656	3,4 %
	Employés	2 012	2 093	4,0 %	1 877	1 959	4,4 %
	Ouvriers	1 954	2 036	4,2 %	1 941	2 031	4,6 %
	Total	3 374	3 497	3,6 %	2 629	2 735	4,0 %

Source : Insee, base Tous salariés 2023.

Champ :

- salariés du secteur privé ou d'une entreprise publique y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ;
- sont exclus les apprentis, les stagiaires, les salariés agricoles et les salariés des particuliers employeurs ;
- France entière y compris DOM, hors Mayotte.

Lecture : en 2023, en Île-de-France, le salaire net mensuel moyen des femmes s'élève à 3 234 €, en progression de 4,2 % par rapport à 2022.

Les expositions professionnelles

Le champ de l'enquête Sumer 2017 n'est pas comparable à celui de l'enquête de 2010, dont certains résultats étaient présentés dans les précédentes éditions des chiffres clés. Le champ de l'enquête Sumer 2017 est élargi aux trois versants de la fonction publique, hors ministère de l'Éducation nationale.

Exposition aux contraintes physiques, chimiques et biologiques

(en % de salariés)



Île-de-France

Salariés exposés à au moins une contrainte physique	76,9
Salariés exposés à au moins un agent chimique	22,6
Salariés exposés à des agents biologiques	19,8

Source : enquête Sumer 2017, Dares DGT - Traitement DRIEETS/SESE Île-de-France.

Champ : salariés franciliens surveillés par la médecine du travail hors MSA, MEN, intérimaires, secteurs AZ (agriculture, sylviculture et pêche) et TZ (activités des ménages en tant qu'employeurs).

Lecture : en Île-de-France, 76,9 % des salariés répondants sont exposés à au moins une contrainte physique.



► [Synthèse Thématique n° 99 les expositions professionnelles aux produits cancérigènes](#)

► [Synthèse Thématique n° 94 les expositions aux risques professionnels en Île-de-France](#)

► [Tableau de bord de la santé au travail en Île-de-France](#)

Exposition aux contraintes physiques, chimiques et biologiques par catégorie socioprofessionnelle

(en % de salariés)

	Exposition à des contraintes physiques				Exposition à au moins un agent chimique	Expositions à des agents biologiques
	Pas d'exposition	1 contrainte	2 contraintes	3 contraintes ou plus		
Cadres et professions intellectuelles supérieures	39,4	28,7	20,2	11,8	4,4	6,2
Professions intermédiaires	24,4	27,1	22,4	26,1	17,8	18,6
Employés administratifs (privé et public)	33,3	25,7	25,7	15,4	1,9	8,2
Employés de service	7,3	33,9	30,2	28,6	42,5	48,7
Ouvriers qualifiés	1,8	7,1	13,4	77,6	57,4	18,8
Ouvriers non qualifiés et agricoles	6,2	16,4	20,3	57,1	46,3	30,0

Source : enquête Sumer 2017, Dares DGT - Traitement DRIEETS/SESE Île-de-France.

Champ : salariés franciliens surveillés par la médecine du travail hors MSA, MEN, intérimaires, secteurs AZ (agriculture, sylviculture et pêche) et TZ (activités des ménages en tant qu'employeurs).

Lecture : en Île-de-France, 77,6 % des ouvriers qualifiés sont exposés à au moins trois contraintes physiques, 57,4 % à au moins un agent chimique et 18,8 % à des agents biologiques.

Exposition aux contraintes physiques

(en % de salariés)



Nature des contraintes

Contraintes posturales et articulaires	61,8
dont (en %) :	
<i>Position debout ou piétinement</i>	38,1
<i>Déplacement à pied dans le travail</i>	34,5
<i>Autres contraintes posturales (posture accroupie, en torsion, etc.)</i>	31,9
<i>Position à genoux</i>	15,9
<i>Travail exigeant de façon habituelle une position forcée d'une ou plusieurs articulations</i>	14,8
<i>Maintien de bras en l'air</i>	13,6
<i>Répétition d'un même geste ou d'une série de gestes à une cadence élevée</i>	12,0
Situations avec contrainte visuelle	27,8
Position fixe de la tête et du cou	23,5
Manutention manuelle de charges	23,2
Exposition à des nuisances sonores	23,1
Conduite	22,5
Nuisances thermiques	14,8
Machines et outils vibrants	9,1
Travail en air et espace contrôlés	2,2
Exposition aux radiations ou aux rayonnements	2,0



► [Synthèse Thématique n° 99 les expositions professionnelles aux produits cancérigènes](#)

► [Synthèse Thématique n° 94 les expositions aux risques professionnels en Île-de-France](#)

► [Tableau de bord de la santé au travail en Île-de-France](#)

Source : enquête Sumer 2017, Dares DGT - Traitement DRIEETS/SESE Île-de-France.

Champ : salariés franciliens surveillés par la médecine du travail hors MSA, MEN, intérimaires, secteurs AZ (agriculture, sylviculture et pêche) et TZ (activités des ménages en tant qu'employeurs).

Les contraintes organisationnelles

Le télétravail consiste à travailler hors des locaux de son employeur, pendant ses horaires habituels de travail. Il suppose de pouvoir se connecter au système informatique de son établissement. Le télétravail est formalisé par écrit avec l'employeur. Rapporter du travail à la maison, travailler lors de déplacements professionnels, chez un client ou de façon mobile (pendant les trajets, entre les réunions) ou encore travailler sur site distant n'est pas du télétravail.

Répartition des salariés en fonction de l'intensité du télétravail et de leurs caractéristiques en 2024

(en %)	Île-de-France	France métropolitaine
Sexe		
Femmes	53,7	52,7
Hommes	46,3	47,3
Âge		
Moins de 35 ans	32,9	28,0
35 - 49 ans	39,5	42,4
50 ans ou plus	27,6	29,6
Catégorie socioprofessionnelle		
Cadres et professions intellectuelles	75,8	62,8
Autres*	24,2	37,2
Pratiquer le télétravail		
Part de salariés ayant télétravaillé	35,2	21,2
<i>Dont un jour ou moins</i>	34,2	44,8
<i>Dont deux jours par semaine</i>	40,4	33,8
<i>Dont trois jours par semaine ou plus</i>	25,4	21,4
Part de salariés n'ayant pas télétravaillé	64,8	78,8

* La catégorie socioprofessionnelle « Autres » regroupe les artisans, commerçants et chefs d'entreprise, les professions intermédiaires, les employés et les ouvriers.

Source : Insee, enquête Emploi 2024 - Traitement DRIEETS Île-de-France.

Champ : France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire, salariés ayant travaillé au moins une fois durant les quatre dernières semaines.

Lecture : en 2024, le télétravail concernait 35,2 % des salariés franciliens (contre 21,2 % en France métropolitaine).

Caractéristiques du temps de travail en 2024

(en %)	Île-de-France	France métropolitaine
Temps de travail		
Travail à temps complet	93,5	90,6
Travail à temps partiel	6,5	9,4
Organisation du travail		
Travail la nuit (entre minuit et 5h), même occasionnellement	5,1	4,8
Travail le soir (entre 20h et minuit), même occasionnellement	35,5	30,0
Travail le samedi, même occasionnellement	20,7	19,9
Travail le dimanche, même occasionnellement	14,2	12,2
Heures supplémentaires*	12,9	17,3

* Salariés ayant effectué des heures supplémentaires pendant la semaine de référence.

Source : Insee, enquête Emploi 2023 - Traitement DRIEETS Île-de-France.

Champ : France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire, salariés ayant travaillé au moins une fois durant les quatre dernières semaines.

Lecture : en 2024, 35,5 % des salariés franciliens ont travaillé le soir (entre 20h et minuit), contre 30 % en France métropolitaine.

Recours au télétravail selon le profil des salariés en Île-de-France et en France métropolitaine en 2024

(en %)	Île-de-France		France métropolitaine	
	A télétravaillé au cours des quatre dernières semaines	N'a pas télétravaillé au cours des quatre dernières semaines	A télétravaillé au cours des quatre dernières semaines	N'a pas télétravaillé au cours des quatre dernières semaines
Sexe				
Femmes	37,5	62,5	22,3	77,7
Hommes	32,9	67,1	20,1	79,9
Âge				
Moins de 35 ans	35,0	65,0	18,7	81,3
35 - 49 ans	37,9	62,1	24,9	75,1
50 ans ou plus	32,2	67,8	19,7	80,3
Catégorie socioprofessionnelle				
Cadres et professions intellectuelles	66,7	33,3	55,4	44,6
Autres*	14,3	85,7	10,5	89,5
Pratiquer le télétravail				
Part de salariés	35,2	64,8	21,2	78,8
<i>Dont un jour ou moins</i>	34,2	65,8	44,8	55,2
<i>Dont deux jours par semaine</i>	40,4	59,6	33,8	66,2
<i>Dont trois jours par semaine ou plus</i>	25,4	74,6	21,4	78,6

* La catégorie socioprofessionnelle « Autres » regroupe les artisans, commerçants et chefs d'entreprise, les professions intermédiaires, les employés et les ouvriers.

Source : Insee, enquête Emploi 2024 - Traitement DRIETS Île-de-France.

Champ : France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire, salariés ayant travaillé au moins une fois durant les quatre dernières semaines.

Lecture : en 2024, 37,5 % des femmes et 32,9 % des hommes franciliens télétravaillaient, contre seulement 22,3 % des femmes et 20,1 % des hommes en France métropolitaine.



► [Insee Références, 2019 - Le télétravail permet-il d'améliorer les conditions de travail des cadres ?](#)

► [Dares Analyses 2022-9 - Télétravail durant la crise sanitaire](#)

► [Insee Flash Île-de-France, N°109, 17/02/2026](#)

Les maladies professionnelles

Évolution du nombre de maladies professionnelles* des principaux tableaux, de 2014 à 2024

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) (RG57, RG69, RG79, RG97, RG98)	5 951	5 989	5 657	5 302	5 302	5 520	5 172	5 328	5 035	5 307	5 994
Affections liées à l'inhalation d'amiante (RG30, RG30BIS, RG30TER)	457	514	445	405	387	353	375	329	310	228	255
Atteintes auditives (RG42)	71	74	58	53	46	57	35	38	35	29	33
Rhinites et asthmes professionnels (RG66)	68	80	60	56	47	51	51	34	21	33	32
Lésions eczématiformes de mécanisme allergique (RG65)	42	39	34	32	28	24	19	23	17	14	22
Affections respiratoires aiguës liées à une infection au SARS-Cov2 (RG100)	0	0	0	0	0	0	13	268	160	55	19
Autres	207	248	311	281	357	357	410	492	437	488	506
Total maladies professionnelles	6 796	6 944	6 565	6 129	6 167	6 362	6 075	6 512	6 015	6 154	6 861

* Sont comptées ici les nouvelles maladies professionnelles, i.e. les maladies ayant donné lieu à un premier règlement de prestations en espèce au cours de l'année civile considérée.

Source : CRAMIF - Exploitation DRIEETS/SESE Île-de-France.

Champ : données régionales AT-MP issues des bases annuelles SNTRP sur les 9 comités techniques nationaux, non compris : bureaux, sièges sociaux et autres catégories professionnelles particulières ; hors fonction publique, indépendants et Mutualité Sociale Agricole (MSA) ; Île-de-France.

Conformément à la loi du 25 octobre 1919, une maladie peut être reconnue comme maladie professionnelle si elle figure sur l'un des tableaux annexés au Code de la Sécurité sociale. Ces tableaux sont créés et modifiés par décret au fur et à mesure de l'évolution des techniques et des progrès des connaissances médicales.

Toute affection qui répond aux conditions médicales, professionnelles et administratives mentionnées dans les tableaux est « présumée » d'origine professionnelle, sans qu'il soit nécessaire d'en établir la preuve.

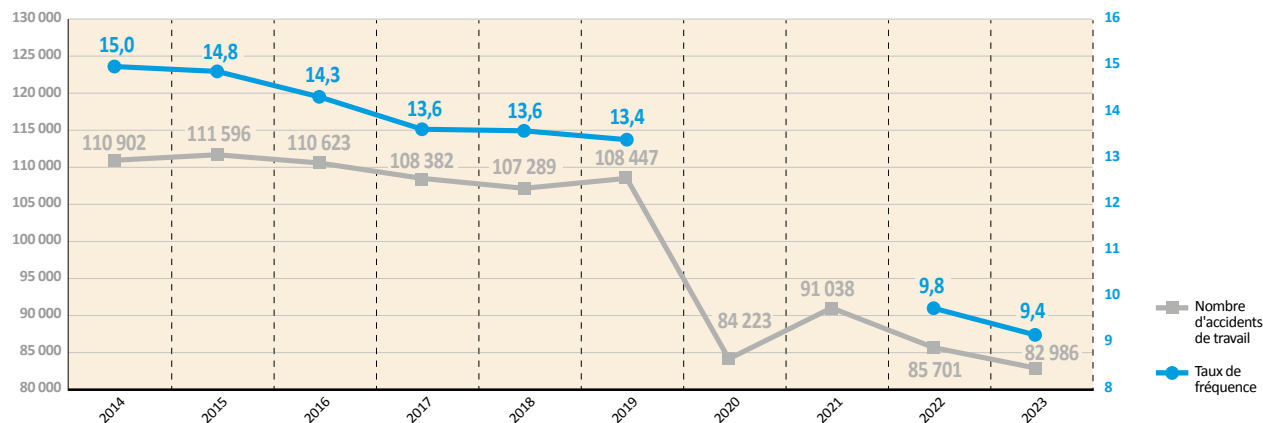
Les statistiques des maladies professionnelles ne rendent compte que partiellement de la réalité de l'origine professionnelle de la maladie. Le dispositif de reconnaissance est en effet affecté par un phénomène de sous-déclaration.



► [Le site de l'INRS recense l'ensemble des tableaux relatifs aux maladies professionnelles](#)

Les accidents du travail

Évolution du nombre et du taux de fréquence des accidents du travail*, hors trajet, de 2014 à 2023



* Le nombre d'accidents du travail correspond au nombre d'accidents ayant donné lieu à un premier règlement. Le taux de fréquence des AT correspond au nombre d'accidents en 1^{er} règlement pour 1 000 000 d'heures salariées. Le taux de fréquence est privilégié à l'indice de fréquence car, en rapportant le nombre d'accidents au volume d'heures travaillées, il reflète plus fidèlement l'exposition réelle au risque et permet des comparaisons plus robustes entre secteurs, entreprises ou périodes par exemple.

Source : Dares - Exploitation DRIEETS/SESE Île-de-France.

Champ : salariés affiliés au régime général ou agricole, Île-de-France.

Effets de la crise sanitaire sur la sinistralité : en 2020, en Île-de-France, le nombre d'accidents du travail chute de 22 % par rapport à l'année précédente, puis remonte de 8 % en 2021, ces variations reflétant en partie les fluctuations de l'activité économique. Il en résulte que les données permettant de calculer certains indicateurs classiques relatifs à la sinistralité ne sont pas disponibles pour 2020 et 2021, le nombre de salariés et/ou d'heures travaillées remontant dans les déclarations des employeurs ne reflétant l'activité réelle durant la pandémie (activité partielle). Les confinements et l'urgence médicale Covid ont quant à eux engendré un décalage des demandes de reconnaissance ou des traitements des demandes de reconnaissance de la gravité des accidents du travail.

Décrochage des données 2022 par rapport aux séries historiques : en Île-de-France, le nombre d'accidents du travail franciliens baisse de 6 % en 2022, puis à nouveau de 3 % en 2023. Sur le seul périmètre du régime général, la tendance à la baisse des AT semble se poursuivre en 2024, au niveau régional (-0,8 %) comme au niveau national (-1,1 %). Dans ses publications, tant au niveau régional (dernier rapport de la CRAMIF) que national (rapport annuel de l'Assurance Maladie - Risques professionnels en 2022), l'assurance maladie acte que les données les plus récentes confirment la rupture observée dès 2022 avec la période précédant la crise sanitaire, mais qu'elles semblent être sous-estimées, si bien qu'elles ne rendent compte que de manière incomplète des expositions réelles aux risques et de leurs évolutions.

Indicateurs de sinistralité liés aux accidents de travail, hors trajet, par secteur d'activité, en 2023

Classement réalisé par taux de fréquence puis par nombre d'AT décroissants

Code	Secteur d'activité	Taux de fréquence	Nombre d'AT	Taux de gravité*	Indice de gravité**
H	Transports et entreposage	24,7	11 858	3,19	19,3
Q	Santé humaine et action sociale	17,9	11 912	1,96	8,1
E	Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	15,5	887	2,37	23,2
R	Arts, spectacles et activités récréatives	14,5	2 525	0,99	6,2
F	Construction	14,3	8 411	1,80	17,4
I	Hébergement et restauration	12,9	7 198	1,28	4,8
A	Agriculture, sylviculture et pêche	12,4	202	1,09	0
N	Activités de services administratifs et de soutien	12,1	11 482	1,57	11,8
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	11,1	13 741	1,20	6,3
	Tous secteurs confondus	9,2	82 986	1,04	6,9
L	Activités immobilières	7,2	1 003	1,00	5,7
S	Autres activités de services	6,9	1 397	0,72	3,4
O	Administration publique	6,8	2 778	0,54	2,5
C	Industrie manufacturière	6,7	4 140	0,68	5,8
B	Industries extractives	6,5	21	0,40	0
P	Enseignement	3,2	922	0,29	4,4
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2,0	2 231	0,19	2,1
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	1,7	48	0,28	0,3
J	Information et communication	1,5	1 327	0,14	2,3
K	Activités financières et d'assurance	1,4	862	0,17	2,1
AUT	Autres	-	41	-	-

* Le taux de gravité des AT correspond au nombre de jours d'arrêt des AT, quelle que soit leur année de premier règlement, pour 1 000 heures salariées.

** L'indice de gravité des Accidents de Travail Graves et Mortels (ATGM) correspond au nombre de points d'Incapacité Permanente Partielle (IPP) générés par des ATGM, pour 1 000 000 d'heures travaillées.

Source : Dares - Exploitation DRIEETS/SESE Île-de-France. Champ : salariés affiliés au régime général ou agricole, Île-de-France.

Note : les jours d'arrêt ou journées d'Incapacité Temporaire (IT), sont décomptées en jours calendaires à partir du lendemain de l'accident. Contrairement au nombre d'accidents, les journées d'IT réglées au cours de l'année de référence sont comptabilisées quelle que soit l'année de l'accident et l'année de son premier règlement.

Lecture : en 2023, dans le secteur des transports et entreposage, 11 858 AT ont été reconnus, ce qui correspondait à 24,7 AT pour 1 000 000 d'heures travaillées, 3,19 jours d'arrêt pour 1 000 heures travaillées et 19,3 points d'IPP en moyenne pour 1 000 000 d'heures travaillées.

Indicateurs de sinistralité liés aux accidents de travail, hors trajet, par secteur d'activité détaillé, regroupant au moins 500 salariés, en 2023

Sélection des 20 secteurs détaillés présentant les taux de fréquence les plus élevés

Code	Secteur d'activité	Taux de fréquence	Nombre d'AT	Part d'AT (en %)	Taux de gravité	Indice de gravité
51	Transports aériens	32,2	2 632	3,2	1,92	9,0
87	Hébergement médico-social et social	30,7	4 667	5,6	3,33	12,0
16	Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, à l'exception des meubles ; fabrication d'articles en vannerie et sparterie	30,2	77	0,1	1,81	25,1
49	Transports terrestres et transport par conduites	27,5	5 125	6,2	4,27	30,4
52	Entreposage et services auxiliaires des transports	23,1	3 410	4,1	3,26	15,9
01	Culture et production animale, chasse et services annexes	22,5	179	0,2	1,80	0,0
38	Collecte, traitement et élimination des déchets ; récupération	21,0	685	0,8	3,31	30,8
75	Activités vétérinaires	20,2	114	0,1	0,70	0,0
93	Activités sportives, récréatives et de loisirs	20,0	1 896	2,3	1,32	9,4
88	Action sociale sans hébergement	19,3	3 873	4,7	2,08	9,8
43	Travaux de construction spécialisés	16,3	6 763	8,1	1,98	18,2
81	Services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager	16,2	4 424	5,3	2,24	15,3
31	Fabrication de meubles	16,1	69	0,1	1,51	7,2
25	Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	15,0	484	0,6	1,44	7,0
95	Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques	14,7	194	0,2	1,23	6,2
55	Hébergement	14,7	1 704	2,1	1,54	5,2
39	Dépollution et autres services de gestion des déchets	14,6	74	0,1	1,45	13,1
78	Activités liées à l'emploi	14,3	3 617	4,4	1,64	15,5
47	Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles	14,1	8 351	10,1	1,56	6,5
18	Imprimerie et reproduction d'enregistrements	13,9	167	0,2	1,33	7,4
Tous secteurs confondus		9,2	82 986	100	1,04	6,9

Source : Dares - Exploitation DRIEETS/SESE Île-de-France.

Champ : salariés affiliés au régime général ou agricole, Île-de-France.

Lecture : en 2023, dans le secteur des transports aériens, il y a eu 32,2 AT pour 1 000 000 d'heures travaillées, soit 2 632 AT, qui correspondaient à 1,92 jour d'arrêt pour 1 000 heures travaillées et 9 points d'IPP en moyenne pour 1 000 000 d'heures travaillées.



► Les listes régionales et départementales les plus récentes des services interentreprises sont disponibles sur le site de la Drieets

La médecine du travail

Les Services de Prévention et de Santé au Travail (SPST) regroupent :

- les services Interentreprises (SPSTI), organisés sous la forme d'organismes à but non lucratif (associations loi 1901), auxquels adhèrent des entreprises et des établissements,
- les services Autonomes (SPSTA), organisés en interne au sein d'un ou plusieurs établissements, d'une entreprise, d'un groupe ou d'une Unité Économique et Sociale (UES).

Les SPSTI et les SPSTA relèvent du secteur privé, même si les services interentreprises peuvent suivre, de manière marginale, des agents du secteur public.

Depuis le 31 mars 2022, les Services de Santé au Travail (SST) sont devenus les Services de Prévention et de Santé au Travail (SPST). Ce changement de dénomination s'accompagne d'un élargissement de leurs missions et d'évolutions de leur organisation.

Les services de prévention et de santé au travail en 2024

	Nombre de services	Effectifs salariés surveillés			Proportion de SIR*			Nombre de médecins (ETP)		
		Secteur privé	Secteur public	Total	Secteur privé	Secteur public	Total	Médecins du travail	Collaborateurs médecins	Total
Services interentreprises	17	3 972 585	155 076	4 127 661	13,2 %	23,4 %	13,7 %	532	117	649
Services autonomes (estimations)	121	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	353**

n.d. : non disponible
* SIR : Suivi Individuel Renforcé.
** Personnes physiques.

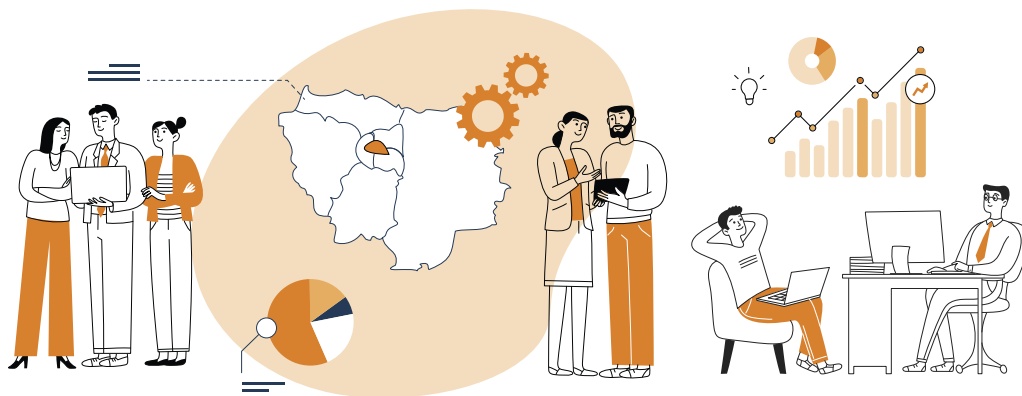
Source : pôle T - DRIEETS, enquête sur l'activité des services de prévention et de santé au travail - DGT.

Champ : Services de Prévention et de Santé au Travail (SPST) relevant du secteur privé, Île-de-France. Les SPSTI peuvent suivre marginalement des agents publics.

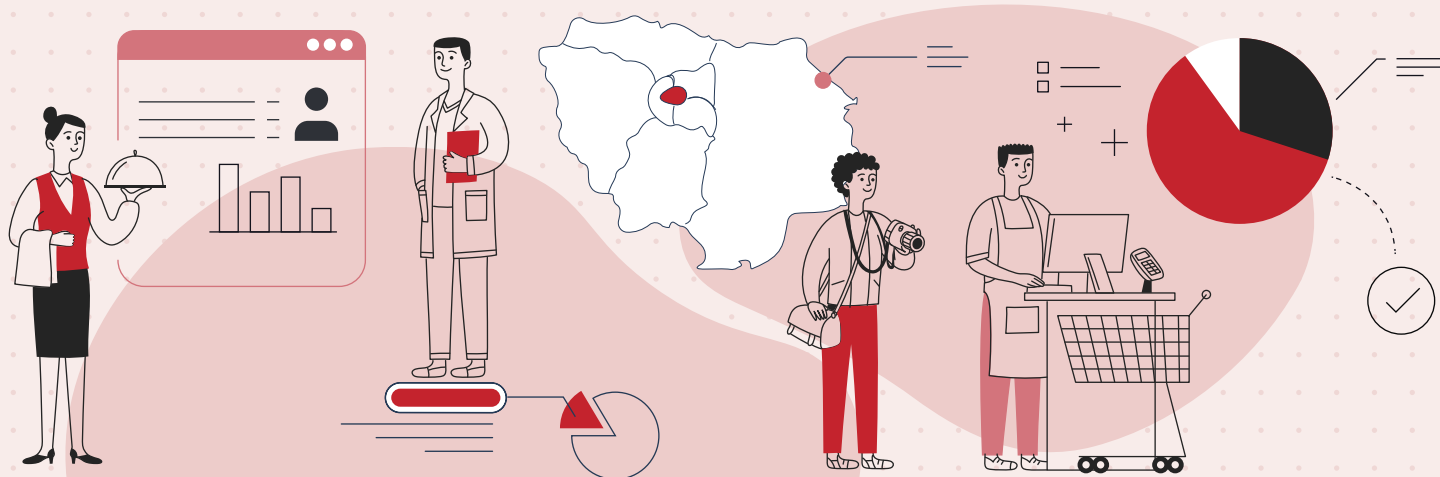
Note méthodologique : dans le cadre de la loi du 2 août 2021 pour renforcer la prévention en santé au travail, une enquête annuelle dématérialisée auprès des SPST a été mise en place.

Les services Interentreprises (SPSTI), pour lesquels le taux de réponse à l'enquête a été de 100 % en Île-de-France en 2024, présentent un ancrage territorial qui permet une exploitation régionale robuste des données.

En revanche, les données de l'enquête ne sont pas exploitables à l'échelle régionale pour les services Autonomes (SPSTA), en raison du caractère souvent national de ces services et d'un faible taux de réponse. Les informations présentées pour ces services reposent donc sur des données administratives issues des agréments délivrés par la DRIEETS, et sont susceptibles de ne pas être totalement à jour dans la mesure où elles proviennent des dossiers de demande d'agrément, renouvelés en moyenne tous les 5 ans.



MARCHÉ DU TRAVAIL

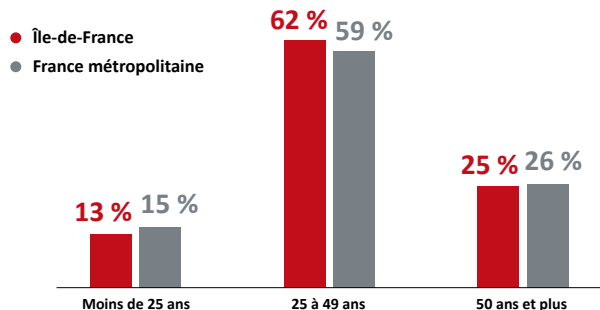


Ce chapitre, consacré au **marché du travail en Île-de-France**, présente une série d'indicateurs illustrant **les évolutions de la demande d'emploi en 2025**, dans un contexte international incertain et caractérisé par une activité économique ralentie après le dynamisme porté par la tenue des JOP en 2024 . Il fournit notamment des informations sur le taux de chômage, légèrement inférieur à la moyenne nationale (**7,6 %** contre **7,7 %**) mais en nette augmentation par rapport à fin 2024 (**7 %**), ainsi que sur **l'évolution de la demande d'emploi**, dont l'interprétation est rendue particulièrement complexe du fait de la mise en oeuvre de la Loi pour le plein emploi et d'évolutions réglementaires. Pour autant, **la demande d'emploi de longue durée**, moins concernée par ces récentes transformations, **augmente de 10 % en un an**, témoignant ainsi de la dégradation du marché du travail. Les indicateurs détaillent également **la typologie des contrats proposés**, majoritairement des **CDI**, suivis des **CDD de six mois ou moins**.

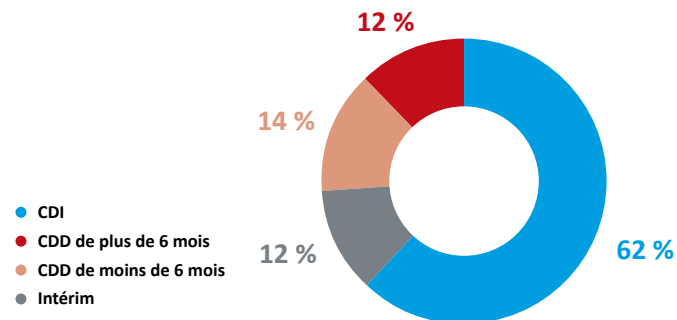
1 072 110 demandeurs d'emploi de catégories A, B, C inscrits à France Travail au T4 2025 en Île-de-France

Vue d'ensemble

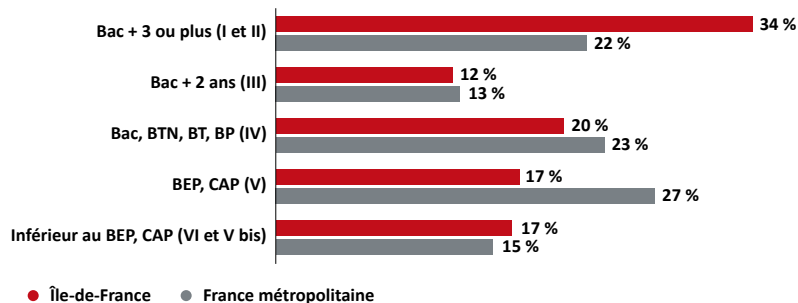
Répartition par âge des inscrits à France Travail en catégories A, B, C au T4 2025 en Île-de-France



Six offres d'emploi collectées par France Travail sur dix sont des CDI en Île-de-France au T4 2025



Répartition par niveau de formation des inscrits à France Travail en catégories A, B, C au T4 2025

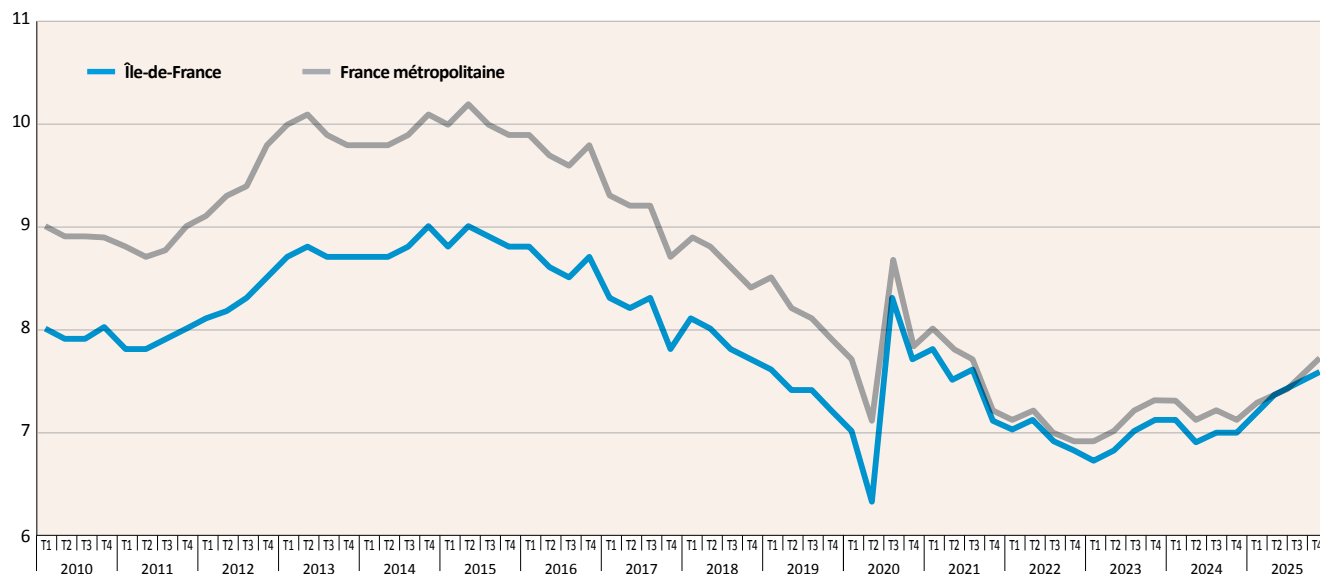


Autres indicateurs clés

- **7,6 %** de taux de chômage en Île-de-France au 4^e trimestre 2025
- Près de **44 %** des inscrits à France Travail en cat. A, B, C le sont depuis plus d'un an au T4 2025
- **18 %** des inscrits à France Travail en cat. A, B, C résident en QPV au T4 2025
- Le nombre d'offres collectées par France Travail diminue de **11 %** entre le T4 2024 et le T4 2025

Le taux de chômage

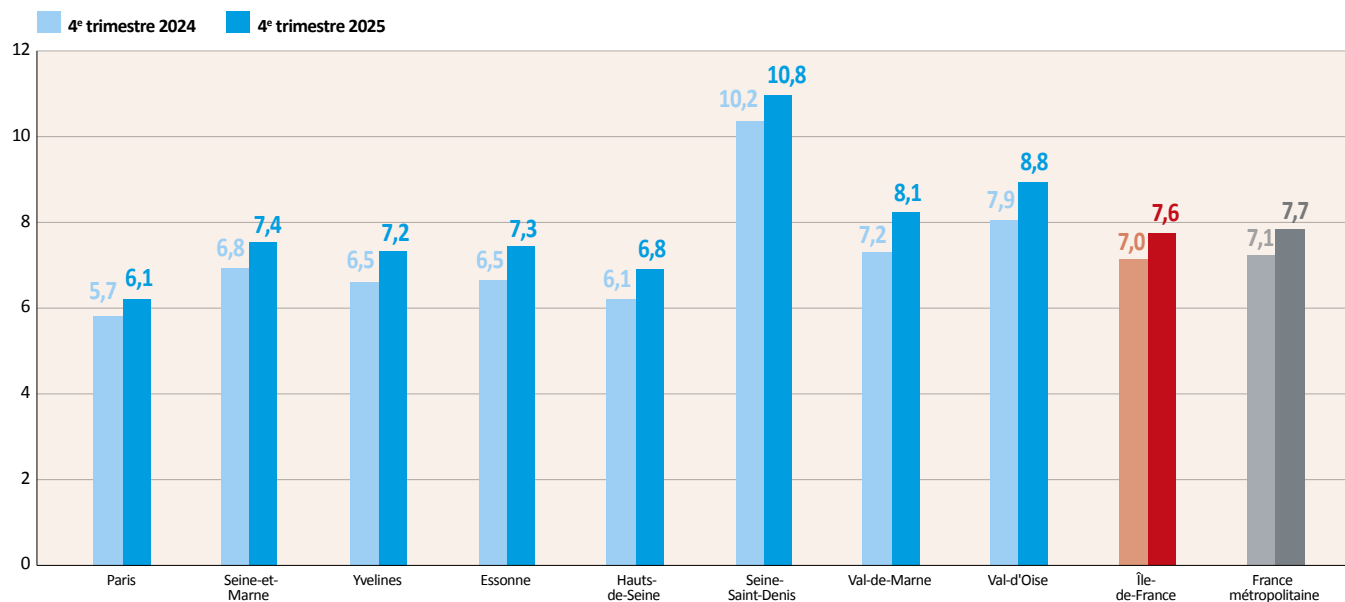
Évolution du taux de chômage* en Île-de-France et en France métropolitaine, depuis le 1^{er} trimestre 2010 (en %)



* Taux de chômage au sens du Bureau International du Travail (BIT) en France, taux de chômage localisé en Île-de-France.

Source : Insee.

Taux de chômage* par département en Île-de-France (en %)



* Taux de chômage au sens du Bureau International du Travail (BIT) pour la France, taux de chômage localisé (définition Insee) pour la région et les départements.

Source : Insee.

Un nouveau contexte pour les statistiques sur les inscrits à France Travail

Dans le cadre de la mise en œuvre de la **loi pour le plein emploi**, les bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi sont systématiquement inscrits à France Travail à compter de janvier 2025.

Pour tenir compte de ces évolutions, **deux nouvelles catégories statistiques sont créées** : la catégorie F à dominante « sociale » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation. Des indicateurs complémentaires sont également mis à disposition pour appréhender les évolutions conjoncturelles du nombre d'inscrits à France Travail durant la période de transition entre 2025 et 2027 (reprise de stocks de bénéficiaires du RSA notamment).

Ensemble des inscrits à France Travail (création de 2 nouvelles catégories)

Demandeurs d'emploi inscrits à France Travail

(immédiatement disponibles et tenus d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi)

Catégorie A (0 h d'activité)

Catégorie B (activité <78 h)

Catégorie C (activité >78 h)

Catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponible)

Catégorie E (en emploi, à la recherche d'un autre emploi)

Catégorie F (parcours social)

Catégorie G (catégorie d'attente dédiée aux BRSA)

Indicateurs complémentaires : A hors nouveaux publics et A, B, C hors nouveaux publics

Par ailleurs, d'autres évolutions telles que l'**entrée en vigueur du décret relatif aux sanctions** en juin 2025 ainsi que différentes **modifications de script d'inscription ou de règles d'actualisation** ont affecté sensiblement les statistiques des inscrits à France Travail. Dans ce contexte, certaines statistiques sont rendues difficilement interprétables et ne peuvent être présentées dans cette édition des chiffres clés : inscrits à France travail selon le métier recherché (profession et sous-secteur), motifs d'entrée et de sortie à France Travail, évolution du nombre d'inscrits à France Travail dans les catégories traditionnelles.

Les inscrits à France Travail

Avertissement : Les données désaisonnalisées de la DEFM pour l'année 2025 pourront faire l'objet de révisions à la suite de la campagne de CVS-CJO 2026.

Inscrits à France Travail par catégorie au 4^e trimestre 2025 - Données corrigées des variations saisonnières (CVS-CJO)

Catégorie										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
A	119 900	72 620	68 820	64 290	82 100	120 150	77 950	72 850	678 680	3 132 500
B	38 410	15 690	15 000	12 730	18 260	24 960	16 440	13 500	154 990	815 300
C	45 510	29 040	25 440	24 020	26 370	37 750	25 520	24 790	238 440	1 519 000
A+B+C	203 820	117 350	109 260	101 040	126 720	182 860	119 910	111 140	1 072 110	5 466 800
D	10 150	6 630	6 390	6 420	7 080	9 270	6 480	6 440	58 840	332 000
E	8 560	5 940	6 300	5 850	8 770	5 260	5 300	5 370	51 360	371 600
Ensemble A+B+C+D+E	222 530	129 920	121 950	113 310	142 570	197 390	131 690	122 950	1 182 310	6 170 400

Sources : Dares, France Travail.

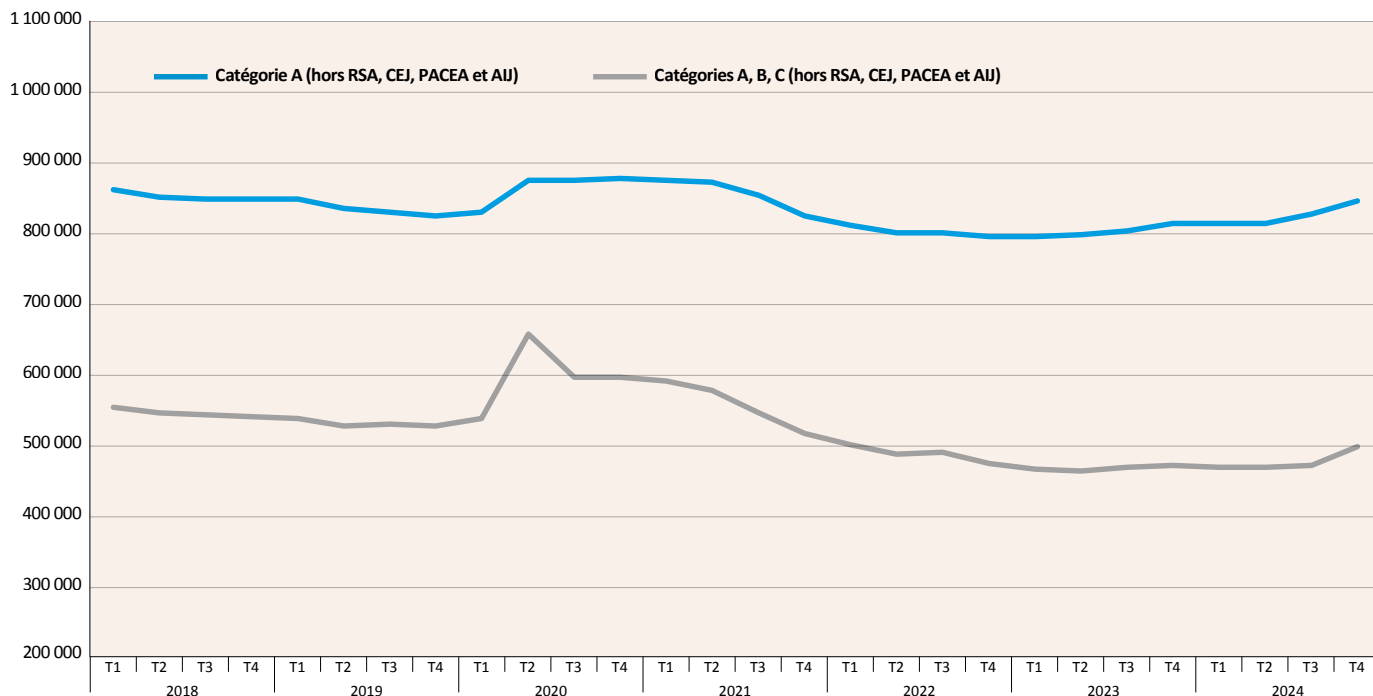
Répartition des inscrits à France Travail par catégorie au 4^e trimestre 2025 (en %)

Catégorie	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
A	53,9	55,9	56,4	56,7	57,6	60,9	59,2	59,3	57,4	50,8
B	17,3	12,1	12,3	11,2	12,8	12,6	12,5	11,0	13,1	13,2
C	20,5	22,4	20,9	21,2	18,5	19,1	19,4	20,2	20,2	24,6
A+B+C	91,6	90,3	89,6	89,2	88,9	92,6	91,1	90,4	90,7	88,6
D	4,6	5,1	5,2	5,7	5,0	4,7	4,9	5,2	5,0	5,4
E	3,8	4,6	5,2	5,2	6,2	2,7	4,0	4,4	4,3	6,0
Ensemble A+B+C+D+E	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Sources : Dares, France Travail.

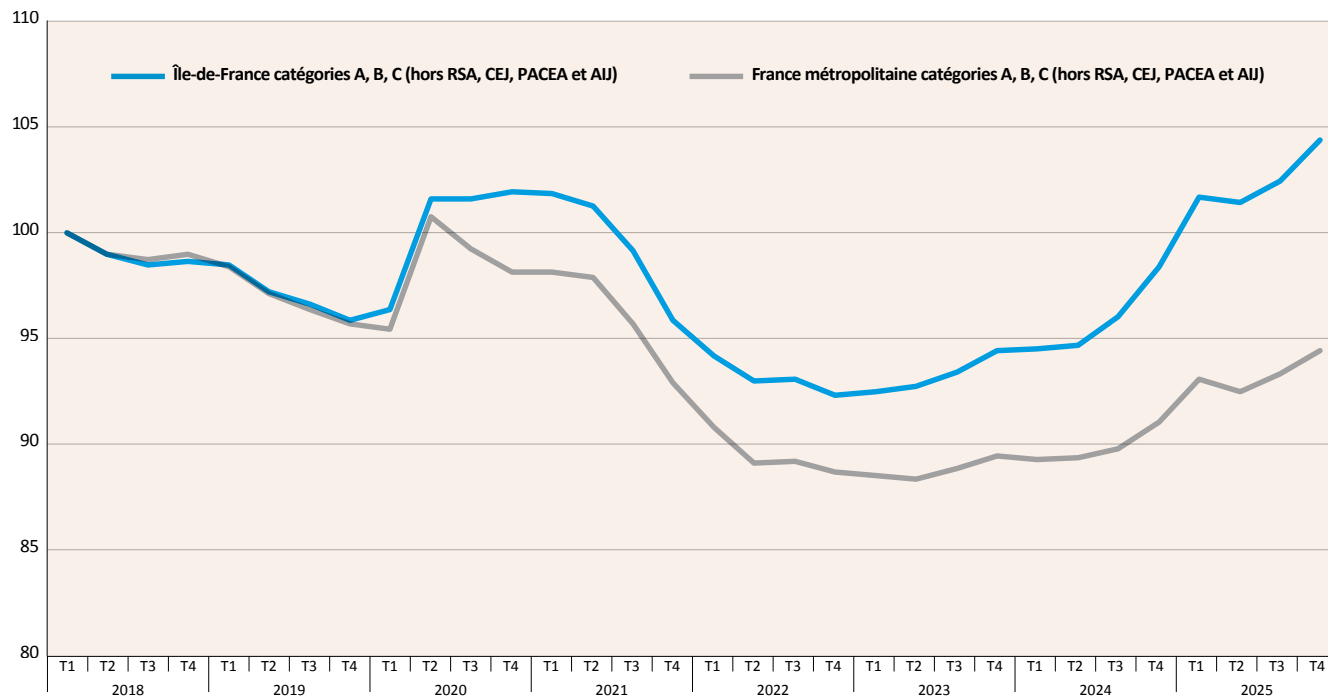
Inscrits à France Travail en catégories A et A, B, C hors bénéficiaires du RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, PACEA et AIJ)

Région Île-de-France, données corrigées des variations saisonnières (CVS-CJO)



Sources : Dares, France Travail.

Inscrits à France Travail en catégories A, B, C hors bénéficiaires du RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, PACEA et AIJ)

Données corrigées des variations saisonnières (CVS-CJO) - Base 100 au 1^{er} trimestre 2018

Sources : Dares, France Travail.

Inscrits à France Travail en catégories A hors bénéficiaires du RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, PACEA et AIJ)

Données corrigées des variations saisonnières (CVS-CJO) - Moyennes et évolutions (en %) trimestrielles et annuelles

				
	Île-de-France	Évolution Île-de-France	France métropolitaine	Évolution France métropolitaine
2025 T1	528 250	6,5	2 377 700	5,4
2025 T2	511 980	-3,1	2 282 000	-4,0
2025 T3	515 270	0,6	2 298 200	0,7
2025 T4	535 610	3,9	2 386 900	3,9
2024	475 228	2,1	2 183 825	1,5
2025	522 778	10,0	2 336 200	7,0

Sources : Dares, France Travail.

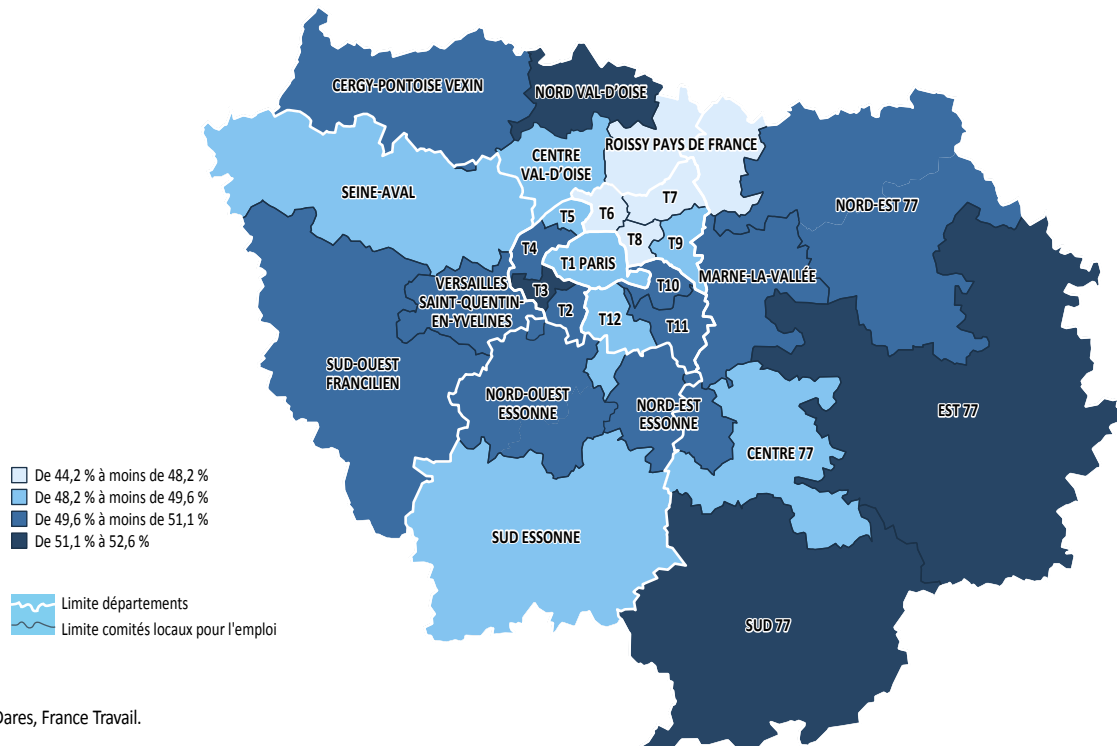
Inscrits à France Travail en catégories A, B, C hors bénéficiaires du RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, PACEA et AIJ)

Données corrigées des variations saisonnières (CVS-CJO) - Moyennes et évolutions (en %) trimestrielles et annuelles

	Île-de-France	Évolution Île-de-France	France métropolitaine	Évolution France métropolitaine
2025 T1	874 110	3,4	4 440 200	2,3
2025 T2	872 060	-0,2	4 412 600	-0,6
2025 T3	880 450	1,0	4 451 200	0,9
2025 T4	897 400	1,9	4 503 800	1,2
2024	824 403	2,9	4 285 650	1,2
2025	881 005	6,9	4 451 950	3,9

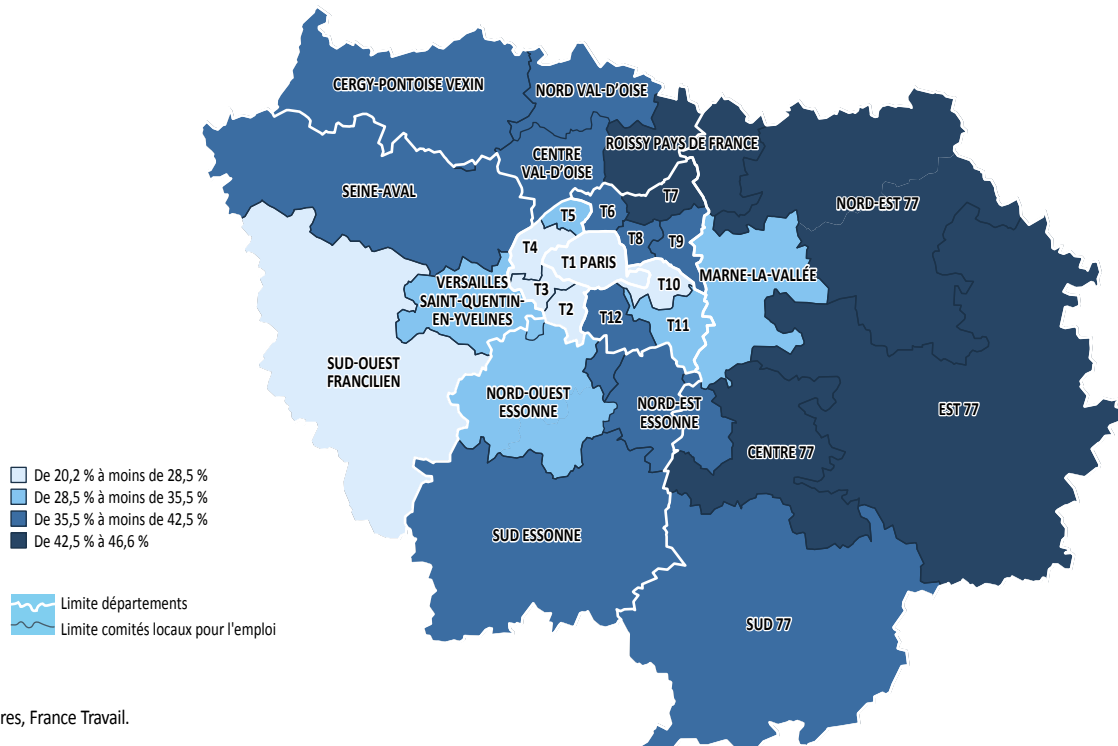
Sources : Dares, France Travail.

Part des femmes dans les inscrits à France Travail par comité local pour l'emploi au 4^e trimestre 2025
(catégories A, B, C - données brutes)



Sources : Dares, France Travail.

Part des inscrits à France Travail ayant un niveau de formation inférieur ou égal au CAP/BEP parmi l'ensemble des inscrits à France Travail, par comité local pour l'emploi, au 4^e trimestre 2025
(catégories A, B et C - données brutes)



Sources : Dares, France Travail.

Les inscrits à France Travail résidant dans les Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV*) au 4^e trimestre 2025

									
Données brutes	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines ⁽¹⁾	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne ⁽¹⁾	Val-d'Oise	Île-de-France
Nombre de QPV	21	25	22	47	19	75	47	42	298
Cat. A QPV	9 053	7 422	9 129	13 006	8 419	52 055	12 967	17 764	129 815
Ensemble cat. A	119 900	72 620	68 820	64 290	82 100	120 150	77 950	72 850	678 680
Cat. ABC QPV	13 894	11 798	14 060	20 273	12 028	77 450	19 254	26 655	195 411
Ensemble cat. ABC	203 820	117 350	109 260	101 040	126 720	182 860	119 910	111 140	1 072 110
Moins de 26 ans de cat. ABC QPV	2 287	2 136	2 476	4 226	2 049	14 344	3 699	5 285	36 502
Ensemble moins de 26 ans de cat. ABC	26 306	22 271	17 856	19 495	18 913	31 063	20 358	20 918	177 179

Sources : Dares, France Travail (moyennes trimestrielles).

Part des inscrits à France Travail résidant dans les QPV parmi l'ensemble des inscrits à France Travail au 4^e trimestre 2025

En %	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines ⁽¹⁾	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne ⁽¹⁾	Val-d'Oise	Île-de-France
Cat. A	7,6	10,2	13,3	20,2	10,3	43,3	16,6	24,4	19,1
Cat. ABC	6,8	10,1	12,9	20,1	9,5	42,4	16,1	24,0	18,2
Moins de 26 ans de cat. ABC	8,7	9,6	13,9	21,7	10,8	46,2	18,2	25,3	20,6

Sources : Dares, France Travail (moyennes trimestrielles).

(1) Compte tenu de l'obligation de protéger les données par le secret statistique, les données sur le nombre de DEFM dans chacun des QPV ne sont pas nécessairement rendues publiques par l'Insee. Or les données départementales et régionales présentées ici sont calculées en agrégeant les données publiées par l'Insee. Plus précisément, il manque pour 2023 l'information pour un quartier prioritaire dans chacun des départements des Yvelines et du Val-de-Marne. De ce fait, les données relatives aux DEFM résidant en QPV présentées dans les tableaux ci-dessus (en nombre et en part du total) sont minorées pour ces deux départements, ainsi que pour le total régional.

* La géographie prioritaire actualisée en France métropolitaine est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2024 : les quartiers sont listés dans le Décret n° 2024-806 du 13 juillet 2024 procédant à des corrections au sein de la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les départements métropolitains. La liste des QPV reste inchangée par rapport au décret initial n° 2023-1314 du 28 décembre 2023, il s'agit uniquement d'ajustements orthographiques sur les noms des QPV et leur rattachement à leur commune.

Les caractéristiques des demandeurs d'emploi inscrits à France Travail

Caractéristiques des inscrits à France Travail en catégories A, B, C, au 4^e trimestre 2025 (en % du total)

										
Données brutes	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Hommes	51,2	49,4	50,7	50,3	49,8	52,8	50,6	50,9	50,9	49,4
Femmes	48,8	50,6	49,3	49,7	50,2	47,2	49,4	49,1	49,1	50,6
Moins de 25 ans	9,4	15,7	13,2	15,9	11,5	13,8	13,5	15,5	13,2	15,1
25 à 49 ans	63,6	60,6	60,9	60,8	61,3	61,5	61,8	60,6	61,6	58,9
50 ans et plus	27,0	23,6	25,9	23,4	27,2	24,7	24,7	23,9	25,2	25,9
Inscrits depuis plus d'1 an	47,7	43,0	43,7	38,6	44,0	44,4	42,7	41,2	43,7	44,4
Inscrits depuis plus de 2 ans ⁽¹⁾	27,6	21,6	22,7	18,1	22,9	23,2	22,2	20,0	22,8	23,7
Travailleurs handicapés ⁽²⁾	4,6	7,3	5,9	6,6	5,8	6,5	6,0	6,9	6,1	9,1
RSA payable	10,9	13,1	11,9	11,2	10,9	16,6	11,6	11,4	12,4	12,4

Sources : Dares, France Travail (moyennes trimestrielles).

(1) Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits depuis plus de 2 ans est particulièrement élevé à Paris en raison de la présence de nombreux intermittents du spectacle qui, du fait de l'organisation de l'activité dans ce secteur (succession de contrats courts), sont inscrits en permanence à France Travail. Ce phénomène induit une majoration de la part des demandeurs d'emploi inscrits depuis plus de 2 ans en Île-de-France. Ainsi, en excluant les intermittents du spectacle, la part des demandeurs d'emploi inscrits depuis plus de 2 ans est relativement plus faible en Île-de-France qu'en France métropolitaine.

(2) Le code du travail précise en son article L.5212-13 la liste des bénéficiaires de l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés. Ces bénéficiaires peuvent, lors de leur inscription à France Travail, en faire état. Cependant, ils ne le font pas systématiquement et le nombre de demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi est sous-estimé. Certaines Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH) transmettent à France Travail les listes des reconnaissances délivrées mais cette transmission n'est pas systématique. Le nombre de demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi, en structure ou en évolution, doit donc être lu avec précaution.

Niveau de formation des inscrits à France Travail en catégories A, B, C, au 4^e trimestre 2025

Données brutes, en %

										
Niveau de formation	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Inférieur au BEP, CAP (VI et V bis)	13,3	17,1	15,5	17,2	12,7	21,4	16,3	19,1	16,6	15,2
BEP, CAP (V)	9,8	23,0	18,8	20,6	13,8	19,1	16,8	20,7	17,1	26,7
Bac, BTN, BT, BP (IV)	14,1	24,4	19,6	23,5	16,9	23,1	20,9	23,3	20,2	23,2
Bac + 2 ans (III)	10,5	13,9	13,4	13,5	12,3	11,7	12,9	13,2	12,4	13,0
Bac + 3 ans ou plus (I et II)	52,4	21,5	32,7	25,1	44,3	24,8	33,1	23,6	33,7	21,9
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Sources : Dares, France Travail.

Niveau de formation des inscrits à France Travail en catégories A, B, C, au 4^e trimestre 2025

Selon le sexe, en %

Niveau de formation	Hommes	Femmes	Ensemble
< BEP, CAP (VI et V bis)	18,6	14,4	16,6
BEP, CAP (V)	19,7	14,5	17,1
Bac, BTN, BT, BP (IV)	20,4	20,1	20,2
Bac + 2 ans (III)	11,8	13,1	12,4
Bac + 3 ans ou plus (I et II)	29,5	38,0	33,7
Ensemble	100	100	100

Sources : Dares, France Travail.

Selon l'âge, en %

Niveau de formation	Moins de 25 ans	25 à 49 ans	50 ans et plus	Ensemble
< BEP, CAP (VI et V bis)	7,8	14,5	25,9	16,6
BEP, CAP (V)	14,0	15,8	22,0	17,1
Bac, BTN, BT, BP (IV)	36,3	19,0	14,9	20,2
Bac + 2 ans (III)	13,7	12,2	12,1	12,4
Bac + 3 ans ou plus (I et II)	28,1	38,4	25,0	33,7
Ensemble	100	100	100	100

Sources : Dares, France Travail.

Durée d'inscription des inscrits à France Travail en catégories A, B, C, au 4^e trimestre 2025

Données brutes, en %

										
Durée d'inscription	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Moins de 6 mois	34,8	38,1	37,7	41,3	37,7	36,6	38,2	38,8	37,5	37,1
De 6 mois à moins d'1 an	17,5	18,8	18,6	20,1	18,3	19,0	19,1	19,9	18,8	18,5
De 1 à moins de 2 ans	20,1	21,4	21,0	20,5	21,1	21,2	20,5	21,2	20,8	20,8
De 2 à moins de 3 ans	8,8	8,7	8,8	7,7	8,8	8,8	8,4	8,3	8,6	9,0
3 ans et plus ⁽¹⁾	18,8	12,8	13,9	10,4	14,1	14,4	13,8	11,7	14,3	14,7
Demandeurs d'emploi de longue durée ⁽²⁾	98 286	50 917	48 301	39 395	56 436	81 590	51 736	46 325	472 986	2 457 090

Sources : Dares, France Travail.

Âge et sexe des inscrits à France Travail de longue durée ⁽²⁾ catégories A, B, C, au 4^e trimestre 2025

Données brutes, en %

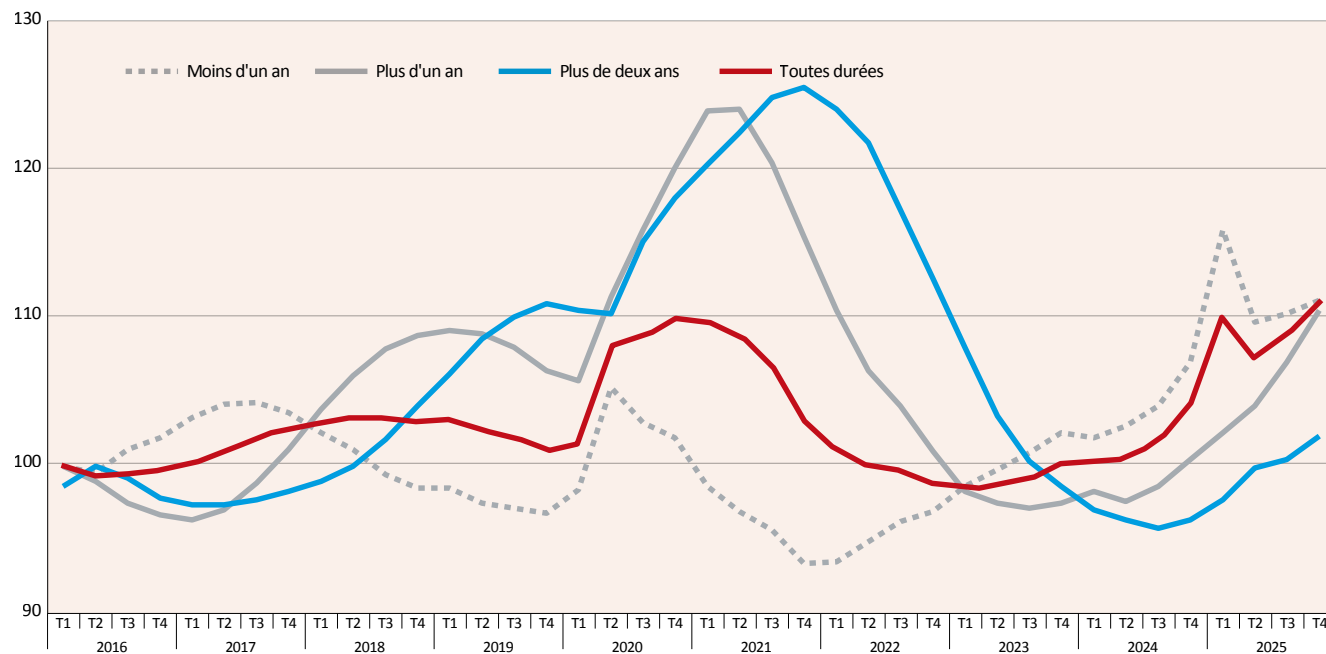
										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Hommes	52,1	48,2	50,9	50,2	50,6	53,2	51,4	50,2	51,1	48,2
Femmes	47,9	51,8	49,1	49,8	49,4	46,8	48,6	49,8	48,9	51,8
Moins de 25 ans	3,2	6,9	5,2	6,7	4,1	5,5	5,3	6,6	5,2	6,7
25 à 49 ans	59,1	59,6	58,1	58,8	57,3	60,1	59,3	59,0	59,0	57,3
50 ans et plus	37,7	33,5	36,6	34,5	38,7	34,4	35,4	34,4	35,8	36,0

Sources : Dares, France Travail.

(1) Le nombre d'inscrits à France Travail depuis trois ans et plus est particulièrement élevé à Paris en raison de la présence de nombreux intermittents du spectacle qui, du fait de l'organisation de l'activité dans ce secteur (succession de contrats courts), sont inscrits en permanence à France Travail.

(2) Un inscrit à France Travail est dit de longue durée s'il est inscrit depuis plus d'un an.

Évolution du nombre d'inscrits à France Travail selon la durée d'inscription en catégories A, B, C

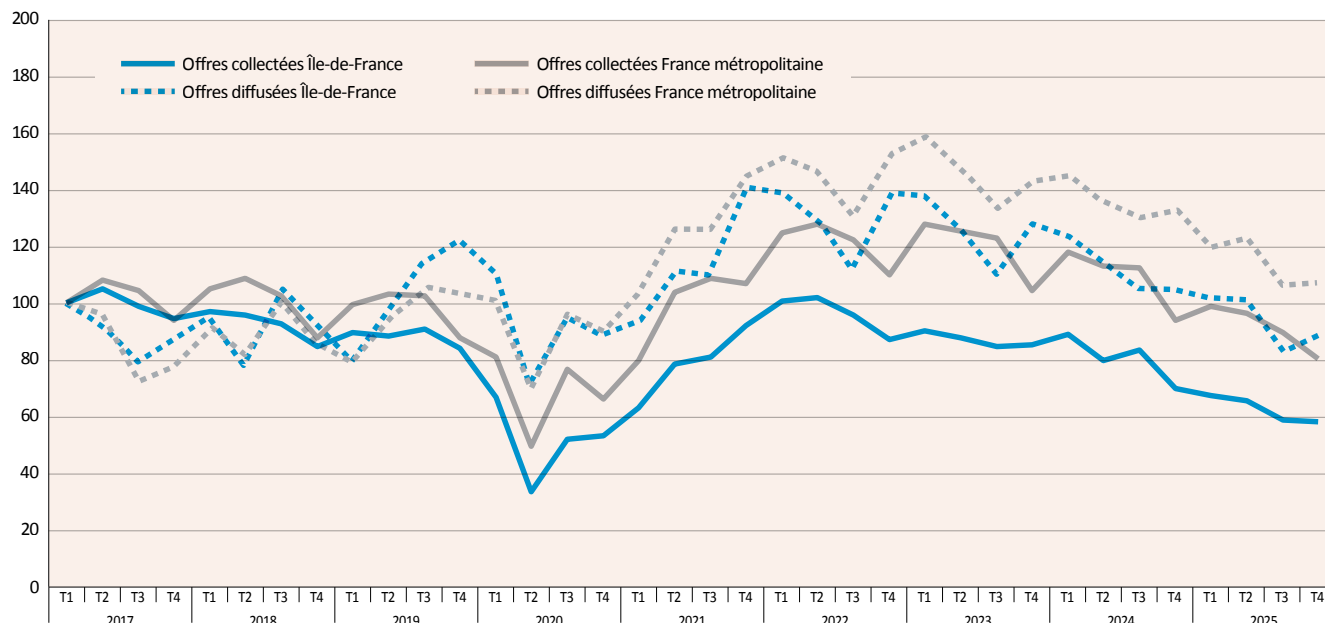
Base 100 au 1^{er} trimestre 2016 - Données corrigées des variations saisonnières (CVS-CJO)

Sources : Dares, France Travail.

Les offres d'emploi de France Travail

Évolution du nombre d'offres collectées* et d'offres diffusées** par France Travail

Données brutes, base 100 au 1^{er} trimestre 2017



* Ensemble des offres directement déposées à France Travail.

** Ensemble des offres déposées directement à France Travail et des offres transmises par des sites partenaires. La nature et le nombre des sites partenaires varient au cours du temps.

Source : Dares, France Travail.

Offres d'emploi collectées par France Travail selon le type de contrat par département

Données brutes (stock cumulé entre janvier 2025 et décembre 2025)

										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Nombre d'offres	130 208	36 613	38 514	31 158	62 596	40 745	27 989	28 225	396 048	2 999 753
Dont (en %)										
CDI	61,0	59,0	54,6	63,3	72,3	62,9	65,2	58,5	62,5	47,3
CDD de plus de 6 mois	11,0	11,3	14,1	16,3	7,8	12,6	17,2	15,8	12,2	13,0
CDD de moins de 6 mois	14,5	12,8	11,7	11,1	14,6	15,5	11,5	15,8	13,8	18,8
Intérim	13,5	16,9	19,6	9,4	5,3	9,0	6,2	10,0	11,5	20,9

Sources : Dares, France Travail.

Offres d'emploi collectées par France Travail selon la catégorie socioprofessionnelle du métier demandé par département

Données brutes (stock cumulé entre janvier 2025 et décembre 2025)

Catégorie socioprofessionnelle, en %

										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Ouvriers	18,4	38,7	32,3	30,1	14,4	29,4	24,0	37,6	24,8	39,1
Employés de commerce et de services	24,7	28,7	24,8	27,1	27,1	26,1	31,5	23,0	26,2	27,2
Employés administratifs	8,0	6,6	8,3	8,6	7,1	8,2	8,4	7,4	7,8	5,6
Professions intermédiaires	29,5	19,2	22,5	24,0	28,4	22,5	22,8	24,0	25,7	19,6
Cadres*	19,4	6,9	12,1	10,2	23,0	13,9	13,3	7,9	15,6	8,4
Total nombre d'offres	130 208	36 613	38 514	31 158	62 596	40 745	27 989	28 225	396 048	2 999 753

* La catégorie « cadres », qui regroupe les professions intellectuelles supérieures, se distingue en Île-de-France par un nombre très élevé de professionnels des arts et du spectacle, pour lesquels les contrats proposés sont fréquemment de courte durée et à temps partiel.

Sources : Dares, France Travail.

Offres d'emploi collectées selon le type de contrat et la catégorie socioprofessionnelle

Données brutes (stock cumulé entre janvier 2025 et décembre 2025), en %

Catégorie socioprofessionnelle	CDI	CDD de plus de 6 mois	CDD de 6 mois et moins	Intérim	Île-de-France
Ouvriers	52,2	12,2	13,8	24,7	100
Employés de commerce et de services	71,4	8,8	14,5	5,2	100
Employés administratifs	46,2	18,0	21,5	14,3	100
Professions intermédiaires	64,8	13,1	13,3	8,8	100
Cadres*	68,0	11,7	16,0	4,3	100
Total	62,5	12,2	13,8	11,5	100

Sources : Dares, France Travail.

Offres d'emploi collectées selon la durée hebdomadaire et la catégorie socioprofessionnelle

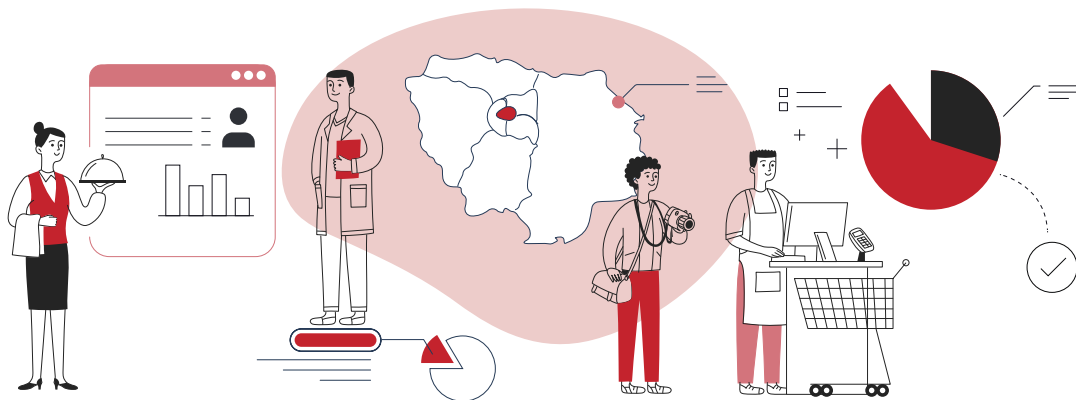
Données brutes (stock cumulé entre janvier 2025 et décembre 2025), en %

Catégorie socioprofessionnelle	Temps plein	Mi-temps et plus	Moins d'un mi-temps	Île-de-France
Ouvriers	96,8	2,0	1,2	100
Employés de commerce et de services	70,1	19,5	10,3	100
Employés administratifs	87,1	6,6	6,3	100
Professions intermédiaires	88,1	2,7	9,3	100
Cadres*	84,6	1,4	14,1	100
Total	84,9	7,0	8,1	100

* La catégorie « cadres », qui regroupe les professions intellectuelles supérieures, se distingue en Île-de-France par un nombre très élevé de professionnels des arts et du spectacle, pour lesquels les contrats proposés sont fréquemment de courte durée et à temps partiel.

Sources : Dares, France Travail.

➔ Plus d'infos sur idf.drieets.gouv.fr/Chiffres-cles



POLITIQUES DE L'EMPLOI ET DE LA COHÉSION SOCIALE



Le présent chapitre propose une vue d'ensemble des indicateurs clés **des politiques en faveur de l'emploi en Île-de-France et des politiques de cohésion sociale** relevant du périmètre d'intervention de la DRIEETS. Il inclut des données relatives aux emplois aidés, à l'alternance, aux missions locales ainsi qu'à la formation professionnelle. Des indicateurs concernant les diplômes et titres professionnels des professions sociales et sanitaires y sont également présentés. Enfin, des indicateurs relatifs aux entreprises adaptées, à l'insertion par l'activité économique, à l'activité partielle post-crise sanitaire ainsi qu'à la protection des personnes vulnérables complètent ce panorama.

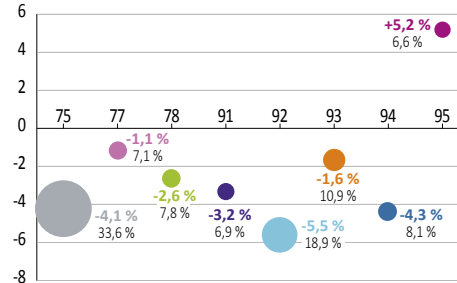
232 076 contrats d'alternance enregistrés en Île-de-France en 2025 (-3,2 % par rapport à 2024)

Vue d'ensemble

Répartition des contrats d'alternance par département en 2025 et dynamique par rapport à 2024 (en %)

- 75 Paris
- 77 Seine-et-Marne
- 78 Yvelines
- 91 Essonne
- 92 Hauts-de-Seine
- 93 Seine-Saint-Denis
- 94 Val-de-Marne
- 95 Val-d'Oise

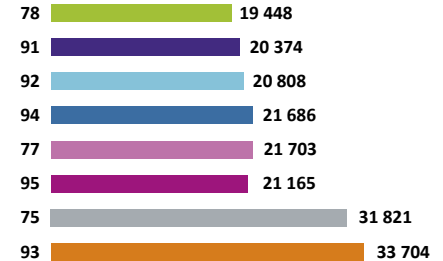
Dynamique par rapport à 2024



Note : la taille des bulles représente le poids de chaque département dans le total des contrats d'alternance en Île-de-France en 2024.

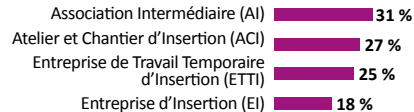
Lecture : en 2025, sur les 232 076 contrats d'alternance (209 915 contrats d'apprentissage et 22 161 contrats de professionnalisation) enregistrés en Île-de-France (IDF), 33,6 % d'entre eux ont été enregistrés à Paris ; le nombre de contrats à Paris a baissé de 4,1 % par rapport à 2024.

190 709 entrées en formation des demandeurs d'emploi, en Île-de-France, en 2024



L'insertion par l'activité économique en Île-de-France en 2024

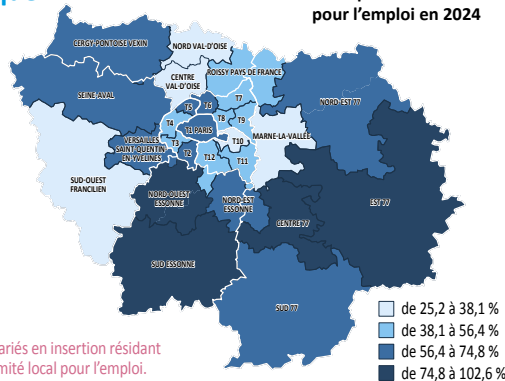
Salariés en insertion dans les SIAE en 2024



Source : ASP/Dares, France Travail 2024.

Le taux d'accès à l'IAE est calculé en rapportant le nombre de salariés en insertion résidant dans le bassin au nombre de DEFM de catégorie A de chaque comité local pour l'emploi.

Taux d'accès à l'IAE par comité local pour l'emploi en 2024



Autres indicateurs clés

- 5 255 entrées en emplois aidés en Île-de-France en 2024 dont 4 404 dans le secteur non marchand (PEC) et 851 dans le secteur marchand (CUI-CIE Jeunes)
- 348 168 foyers allocataires RSA, au 31 décembre 2024, en Île-de-France, dont près d'1/4 en Seine-Saint-Denis
- 60 missions locales franciliennes ont accompagné 180 663 jeunes en 2024
- 104 entreprises adaptées, en 2025 en Île-de-France, dont 2/3 dans 2 secteurs d'activité (activité administrative, santé humaine et sociale)

Les dispositifs de politique d'emploi

Synthèse

	Île-de-France 2024	France métropolitaine 2024	Poids (en %) Île-de-France / France	Évolution 2024 / 2023 (en %) Île-de-France	France métro.
Entrées en emploi marchand aidé					
Contrats uniques d'insertion secteur marchand (CUI-CIE jeunes), hors avenants de reconduction	851	6 760	12,6	nd	nd
Formation en alternance	239 733	944 752	25,4	2,5	0,1
Contrats d'apprentissage (nombre de contrats débutés au cours de l'année)	217 954	857 822	25,4	5,3	3,5
Contrats de professionnalisation (nombre de contrats débutés au cours de l'année)	21 779	86 930	25,1	-19,3	-24,1
dont contrats de professionnalisation jeunes < 26 ans	9 547	37 601	25,4	-26,7	-29,3
Insertion par l'activité économique ⁽¹⁾	18 041	nd	nd	-1,8	nd
Association Intermédiaire (AI)	5 532	nd	nd	-3,3	nd
Entreprise d'Insertion (EI)	3 204	nd	nd	-1,2	nd
Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI)	4 482	nd	nd	-2,2	nd
Atelier et Chantier d'Insertion (ACI)	4 823	nd	nd	0,0	nd
Entrées en emploi non marchand aidé					
Apprentis du secteur public	6 778	24 820	27,3	-1,4	0,5
Parcours emploi compétences, hors avenants de reconduction	4 404	26 227	16,8	0,7	-11,9
Entrées des demandeurs d'emploi en formation					
Formation					
Entrées en formation des personnes en recherche d'emploi	190 709	963 767	19,8	-4,0	-8,8
Nombre de stagiaires engagés en formation via le FNE Formation ⁽²⁾	24 625	126 247	19,5	nd	nd
Contrat de volontariat pour l'insertion des jeunes (EPIDE)	587	4 193	14,0	23,1	12,0
École de la 2 ^e chance	2 782	17 165	16,2	41,1	1,7
Accompagnement des jeunes					
Accompagnement des jeunes en mission locale					
Jeunes entrés en Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) (hors renouvellement) ⁽³⁾	25 534	200 289	12,7	nd	nd
Jeunes entrés en Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA)	42 074	220 599	19,1	nd	nd
Accompagnement des mutations économiques					
Accompagnement des restructurations					
Contrat de sécurisation professionnelle (entrées dans l'année)	18 382	88 243	20,8	10,2	14,8
Activité partielle (cumul salariés placés en activité partielle sur l'année) ⁽⁴⁾	19 711	268 459	7,3	nd	nd

nd : non disponible. Source : DGEFP/ ASP, SI activité partielle ; extraction le 16/06/2026.

- (1) AI et ETTI : nombre de personnes nouvellement accueillies et mises à disposition en 2024. ACI : nombre de salariés en insertion ayant un premier contrat dans les ACI en 2024. EI : nombre de salariés nouvellement embauchés en 2024.
- (2) Les données sur le nombre de stagiaires engagés en formation via le FNE Formation et l'école de la 2^e chance concernent la France entière (et non la France métropolitaine).

- (3) À compter du 1^{er} mars 2022, le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) a remplacé la Garantie Jeunes (GJ). Les jeunes engagés dans une Garantie Jeunes avant le 1^{er} mars 2022 peuvent poursuivre leur accompagnement jusqu'à son achèvement ou choisir de basculer en CEJ. Contrairement à la Garantie Jeunes qui s'inscrivait nécessairement dans un PACEA, le CEJ ne peut pas être concomitant avec un PACEA. Ceci entraîne une baisse mécanique des PACEA à compter de la mise en place du CEJ. Ainsi, les évolutions annuelles ne peuvent pas être calculées en raison de ces changements intervenus au cours de l'année 2022.
- (4) En raison d'une mise à jour régulière des applicatifs, l'ensemble des données présentées sur l'activité partielle sont susceptibles d'être révisées.

Les emplois aidés

Entrées en Parcours Emploi Compétences (PEC) en 2025

Effectifs et %	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Ensemble des entrées (hors avenants de reconduction)	185	174	630	70	149	201	93	145	1 647	9 026
Femmes	45,9	67,8	56,2	64,3	62,4	80,1	79,6	64,8	62,2	69,0
Moins de 26 ans	28,6	24,7	6,5	41,4	10,1	18,9	37,6	24,1	17,5	22,0
50 ans et plus	26,5	21,8	19,4	17,1	25,5	17,9	9,7	19,3	20,2	24,1
Bénéficiaires de minima sociaux*	37,8	49,4	93,3	14,3	61,1	34,8	29,0	49,0	61,5	56,7
<i>Dont bénéficiaires du RSA</i>	26,5	45,4	92,9	8,6	55,7	28,4	24,7	46,2	57,6	51,3
Travailleurs handicapés	10,8	6,9	1,6	8,6	7,4	6,0	9,7	10,3	5,8	13,5
Salariés ayant un bas niveau de formation (niveaux V, Vbis et VI)	44,9	63,2	46,5	44,3	43,0	50,2	43,0	37,9	47,2	57,3
Inscrits à France Travail	82,7	94,3	98,7	91,4	98,7	97,5	82,8	87,6	94,1	93,9
Inscrits à France Travail depuis 2 ans et plus	36,2	19,5	13,0	21,4	39,6	34,8	20,4	34,5	24,0	34,2

*Parmi les bénéficiaires de minima sociaux sont comptabilisés les bénéficiaires de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH), de l'Allocation Spécifique de Solidarité (ASS), de l'Allocation Temporaire d'Attente (ATA) et du Revenu de Solidarité Active (RSA). Les informations correspondent à des données à date, celles-ci peuvent être actualisées dans le temps en raison de remontées tardives d'informations.

Sources : Dares / ASP - données arrêtées au 31 mars 2026 - Traitement DRIEETS Île-de-France.

Répartition par employeur des salariés en PEC présents au 31 décembre 2025

Effectifs	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Communes & EPCI	0	ss	ss	ss	ss	ss	0	9	58	2 193
Départements & Région	0	116	287	ss	ss	54	0	74	561	1 430
Association	45	21	39	8	27	36	8	36	220	3 336
Établissement sanitaire public	0	0	ss	0	5	0	ss	0	13	535
Autres établissements (y compris établissements scolaires)	9	ss	214	0	27	ss	ss	5	259	919
Total	54	166	558	12	90	93	14	124	1 111	8 413

ss : secret statistique.

Sources : Dares / ASP - données arrêtées au 31 mars 2026 - Traitement DRIEETS Île-de-France.

L'alternance

Entrées en contrats de professionnalisation en 2025

Effectifs et %	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Nombre d'entrées	7 753	1 604	1 131	1 387	2 781	3 990	1 483	2 032	22 161	81 271
Répartition par sexe										
Hommes	39,3	54,9	51,2	50,4	50,3	61,0	49,2	63,5	49,9	52,6
Femmes	60,7	45,1	48,8	49,6	49,7	39,0	50,8	36,5	50,1	47,4
Part des contrats avec apprentis RQTH	1,8	1,2	0,6	1,7	1,9	0,5	1,3	1,4	1,4	2,3
Répartition par âge										
Moins de 18 ans	0,1	1,4	2,0	1,1	0,4	0,2	0,6	0,6	0,5	1,1
18-21 ans	20,9	16,1	12,3	16,7	9,4	19,7	15,2	11,6	17,0	16,9
22-25 ans	28,7	16,3	24,5	19,7	35,9	29,1	24,0	14,6	26,4	22,8
26-29 ans	13,5	10,8	7,4	10,1	10,9	10,7	8,7	11,0	11,4	10,4
30-44 ans	28,7	36,3	40,3	37,9	34,1	30,0	39,3	40,6	33,1	35,9
45 ans et plus	8,1	19,2	13,6	14,5	9,3	10,4	12,1	21,7	11,7	12,9
Répartition par niveau de formation à l'entrée										
Niveau Bac + 3 et plus	17,2	5,4	25,6	14,4	38,0	11,7	21,4	6,0	17,5	16,2
Niveau Bac + 2	4,3	7,4	8,6	8,7	6,9	8,6	9,1	5,6	6,6	6,6
Niveau Baccalauréat	5,5	12,9	13,2	13,4	10,1	13,6	19,1	8,6	10,1	11,8
Niveau CAP/BEP ou sans diplôme	17,0	28,3	22,5	21,6	16,9	18,1	31,2	27,0	20,4	24,3
Non renseigné	56,0	46,1	30,1	41,9	28,2	48,0	19,3	52,8	45,4	41,1
Répartition par type de qualification préparée										
Certification enregistrée au RNCP autre qu'un CQP	40,3	40,6	62,9	52,5	64,5	47,1	66,5	38,5	48,1	49,0
Certificat de Qualification Professionnelle (CQP)	48,7	18,3	16,4	26,7	4,6	17,0	13,5	9,4	26,3	19,2
Qualification reconnue dans les classifications d'une convention collective nationale	10,3	39,5	18,4	18,8	29,7	35,5	18,7	50,9	24,6	30,3
Autres qualifications*	0,6	1,6	2,3	1,9	1,2	0,4	1,2	1,2	1,0	1,6
Répartition par type de contrat										
Contrat à durée indéterminée	60,0	23,6	18,0	12,5	11,6	19,1	13,4	9,1	31,0	24,2
Contrat à durée déterminée	39,3	75,0	79,6	85,5	86,2	77,5	86,2	89,7	67,3	72,6
Intérim	0,3	0,6	1,4	0,8	1,4	3,1	0,1	0,7	1,1	2,2
Non renseigné	0,4	0,8	1,0	1,1	0,8	0,3	0,3	0,6	0,6	1,1

*Action délivrée dans le cadre du contrat de professionnalisation expérimental prévu en application du VI de l'article 28 de la loi n°2018-771 du 5 septembre 2018, visant une certification ou une qualification professionnelle, dans le cadre d'une expérimentation associant des actions de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

Source : Dares, Système d'Information sur les Contrats de Professionnalisation (SIP) - données d'avril 2026 - Traitement DRIEETS Île-de-France.

Champ : France métropolitaine, contrats de professionnalisation enregistrés dans le département de l'établissement employeur.

→ Plus d'infos sur idf.drieets.gouv.fr/Chiffres-cles

Entrées en contrats de professionnalisation en 2025

										
En %	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Répartition par secteur d'activité de l'établissement employeur										
Agriculture, sylviculture et pêche	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	1,0
Industrie	1,4	6,4	7,0	3,4	7,7	6,2	5,4	1,4	4,1	13,5
Construction	0,5	6,0	7,2	4,5	4,8	1,5	4,9	2,3	2,7	4,7
Commerce	5,3	13,0	21,7	15,1	8,9	7,8	14,7	5,8	8,9	14,4
Transports, entreposage	11,3	22,2	8,4	27,9	4,9	27,8	15,7	11,9	15,5	8,8
Hébergement restauration	1,7	4,2	0,9	1,0	1,2	0,8	0,4	0,3	1,3	1,6
Information et communication	3,8	0,5	3,2	0,8	7,7	1,3	2,0	0,4	3,0	2,5
Activités financières et d'assurance	3,7	0,7	3,7	2,4	8,1	2,0	4,5	0,8	3,4	3,6
Activités immobilières	1,3	0,4	1,5	1,0	1,9	0,7	0,4	0,6	1,1	1,0
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	58,2	32,2	23,5	24,6	40,1	37,3	33,2	61,6	45,0	33,6
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	7,9	12,7	18,9	16,3	12,8	12,3	17,3	10,3	11,6	11,9
Autres activités de services	5,0	1,9	4,1	3,0	1,9	2,5	1,3	4,7	3,5	3,5
Répartition par taille de l'établissement employeur*										
Moins de 20 salariés	16,6	14,1	27,9	20,2	17,2	15,9	23,2	13,3	17,3	26,2
De 20 à 49 salariés	7,0	10,1	15,2	12,2	7,4	8,3	10,8	7,0	8,5	15,3
De 50 à 99 salariés	5,2	6,0	8,4	12,5	8,9	10,7	6,9	6,1	7,5	13,7
De 100 à 249 salariés	33,5	17,9	12,6	27,2	13,8	18,3	12,0	39,1	24,8	16,3
250 salariés et plus	36,8	46,7	33,7	26,7	51,7	46,1	45,2	34,1	40,6	26,9
Non renseigné	0,9	5,2	2,2	1,2	1,0	0,6	2,0	0,4	1,3	1,6

* Les données sur les effectifs salariés sont issues de Flores 2023.

Source : Dares, Système d'Information sur les contrats de Professionnalisation (SIP) - données d'avril 2026 - Traitement DRIETS Île-de-France.

Champ : France métropolitaine, contrats de professionnalisation enregistrés dans le département de l'établissement employeur.

Les contrats d'apprentissage en 2025

										
Effectifs et %	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Nombre de contrats débutés	70 254	14 982	16 991	14 649	41 188	21 246	17 338	13 267	209 915	847 498
Répartition par sexe										
Hommes	43,2	56,3	56,5	56,4	47,7	51,6	52,8	56,5	49,5	55,2
Femmes	56,8	43,7	43,5	43,6	52,3	48,4	47,2	43,5	50,5	44,8
Part des contrats avec apprentis reconnus travailleurs handicapés	1,3	1,4	1,5	1,6	1,2	1,3	1,4	1,6	1,4	2,2
Répartition par âge										
Moins de 18 ans	4,0	18,8	14,0	12,8	3,7	6,6	7,6	13,9	7,6	20,1
18-20 ans	25,5	38,6	36,8	37,8	23,6	32,3	32,3	39,1	29,9	35,2
21-25 ans	59,8	35,4	41,5	41,2	61,7	49,9	49,4	38,2	52,4	36,4
26-29 ans	8,9	5,8	6,3	7,0	9,4	9,1	9,0	6,7	8,3	6,2
30 ans et plus	1,7	1,4	1,4	1,2	1,5	2,1	1,8	2,1	1,7	2,0
Répartition par niveau de diplôme préparé ou diplôme équivalent										
Mention complémentaire*	0,7	1,4	0,6	0,7	0,3	0,5	0,4	0,8	0,6	1,0
CAP/BEP	10,0	20,3	15,2	16,9	7,5	13,8	14,5	16,8	12,3	23,0
Baccalauréat	8,2	17,6	14,1	14,8	6,8	11,9	12,3	15,9	10,7	16,9
BTS, DUT	16,6	25,1	22,2	23,3	13,7	24,0	22,4	27,6	19,5	20,9
Licence	20,5	18,9	18,7	20,2	17,9	18,7	20,1	19,5	19,4	17,3
Master	44,1	16,7	29,1	24,1	53,7	31,2	30,3	19,4	37,4	21,0

*Diplôme national qui vise à donner une qualification spécialisée à des candidats déjà titulaires d'un premier diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique et, éventuellement général.

Source : Dares, Système d'Information sur l'Apprentissage (SIA) - données d'avril 2026 - Traitement DRIETS Île-de-France.

Champ : France métropolitaine, contrats d'apprentissage (secteurs privé et public) enregistrés dans le département de l'établissement employeur.

→ Plus d'infos sur idf.drieets.gouv.fr/Chiffres-cles

Les contrats d'apprentissage en 2025

										
En %	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Répartition par secteur d'activité de l'établissement employeur										
Agriculture, sylviculture et pêche	0,0	1,0	0,5	0,3	0,0	0,0	0,1	0,2	0,2	2,2
Industrie	5,2	11,2	15,2	12,0	10,1	8,4	8,8	11,8	8,9	13,4
Construction	1,9	11,9	8,8	9,9	5,1	8,3	9,8	11,3	6,3	10,3
Commerce	19,4	24,8	21,4	23,6	15,9	22,4	22,5	24,2	20,4	22,0
Transports, entreposage	2,5	7,2	2,6	4,8	2,1	10,6	6,0	6,1	4,3	3,0
Hébergement restauration	10,5	9,7	8,6	7,8	5,9	7,4	7,2	8,9	8,5	9,5
Information et communication	9,9	1,8	5,2	2,9	11,9	4,3	4,4	3,0	7,4	3,6
Activités financières et d'assurance	8,9	2,7	3,6	3,2	10,7	4,7	5,5	2,4	6,9	3,9
Activités immobilières	3,0	1,5	2,1	1,6	2,3	1,5	2,2	1,4	2,3	1,8
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	21,3	11,2	12,5	16,7	24,7	14,9	15,9	12,8	18,6	13,6
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	9,8	7,5	10,9	8,5	6,5	11,2	10,5	9,7	9,2	8,6
Autres activités de services	7,5	9,6	8,6	8,7	4,7	6,1	7,2	8,3	7,1	8,2
Répartition par taille de l'établissement employeur*										
Moins de 20 salariés	45,0	50,7	44,3	44,5	27,9	42,5	43,0	53,0	42,0	53,0
De 20 à 49 salariés	13,5	14,6	12,6	15,1	10,1	11,3	13,7	15,1	12,9	13,9
De 50 à 99 salariés	8,5	7,6	7,1	9,3	8,3	7,4	7,1	6,9	8,0	7,8
De 100 à 249 salariés	9,6	7,1	7,6	8,4	11,9	7,5	7,6	6,5	9,1	7,6
250 salariés et plus	19,2	16,3	24,0	18,8	39,3	26,2	24,0	13,4	24,1	13,4
Non renseigné	4,2	3,6	4,4	3,8	2,5	5,1	4,7	5,1	4,0	4,2

* Les données sur les effectifs salariés sont issues de Flores 2023.

Source : Dares, Système d'Information sur l'Apprentissage (SIA) - données d'avril 2026 - Traitement DRIETS Île-de-France.

Champ : France métropolitaine, contrats d'apprentissage (secteurs privé et public) enregistrés dans le département de l'établissement employeur.

La formation professionnelle des personnes en recherche d'emploi

Caractéristiques des stagiaires entrés en formation en 2024

Lieu de résidence des stagiaires										
Effectifs et %	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Entrées en formation des personnes en recherche d'emploi	31 821	21 703	19 448	20 374	20 808	33 704	21 686	21 165	190 709	963 767
Part des inscrits à France Travail	87,4	85,0	84,7	84,8	86,1	82,1	84,0	82,3	84,5	90,1
Répartition par sexe										
Hommes	50,2	52,6	52,8	54,1	51,1	55,9	51,8	54,5	52,9	51,6
Femmes	49,8	47,4	47,2	45,9	48,9	44,1	48,2	45,5	47,1	48,4
Répartition par âge										
Moins de 26 ans	16,5	23,8	20,6	24,1	19,7	26,6	22,4	24,2	22,2	23,5
Entre 26 et 44 ans	57,6	51,7	53,0	51,6	53,4	51,1	53,1	51,6	53,0	50,4
45 ans ou plus	25,9	24,4	26,5	24,3	27,0	22,2	24,5	24,2	24,7	26,1
Travailleurs handicapés	5,7	8,6	6,9	8,3	6,6	7,2	7,2	7,7	7,2	10,6
Répartition par niveau de diplôme										
Pas de diplôme obtenu (niveau VI ou Bac non obtenu)*	19,1	20,1	18,9	20,1	17,6	24,4	19,7	22,0	20,5	18,2
BEP ou BEPC ou CAP (niveaux Vbis et V)	14,1	25,4	22,0	24,5	17,4	23,2	20,1	25,4	21,2	29,1
Bac et plus (niveaux IV, III, II et I)	60,9	46,9	51,5	47,7	59,5	44,9	51,4	46,6	51,3	47,5
Non renseigné	6,0	7,6	7,6	7,7	5,5	7,5	8,9	6,0	7,1	5,2
Répartition par durée de la formation										
Moins de 3 mois	62,5	59,9	60,7	61,2	62,4	66,2	61,4	63,0	62,5	58,9
De 3 à 6 mois	18,2	21,0	19,0	18,5	16,9	16,3	19,0	17,8	18,2	19,5
De 6 à 12 mois	14,5	14,0	15,3	15,7	15,6	14,0	15,1	15,3	14,8	17,4
12 mois et plus	4,8	5,0	4,9	4,6	5,1	3,5	4,5	3,9	4,5	4,2

* La qualification des demandeurs d'emploi étant plus élevée en Île-de-France, ceux ayant un niveau IV (Bac) mais qui n'ont pas obtenu leur diplôme sont intégrés à la catégorie « pas de diplôme obtenu », selon la nomenclature retenue pour la mise en œuvre du Plan Régional d'Investissement dans les Compétences.

Sources : Dares, base Brest 2024 - Traitement DRIEETS/SESE Île-de-France. Champ : entrées en formation des personnes en recherche d'emploi, y compris Compte Personnel de Formation.

Lecture : dans le département de la Seine-Saint-Denis, 33 704 entrées en formation sont dénombrées en 2024 dont 55,9 % concernent des hommes et 44,1 % des femmes.

→ Plus d'infos sur idf.drieets.gouv.fr/Chiffres-cles

Formations suivies par les stagiaires selon le financeur principal de la formation en 2024

Lieu de résidence des stagiaires Effectifs et %	État	Régions	France Travail	POEC ⁽¹⁾	Opco	CPF autonome ⁽²⁾	Stagiaires	Autres ⁽³⁾	Ensemble
Île-de-France	4 562	51 258	45 469	6 923	2 935	69 573	5 790	4 182	190 709
	2,4	26,9	23,8	3,6	1,5	36,5	3,0	2,2	100
Autres régions	9 509	259 129	206 387	22 829	2 738	236 420	17 777	18 212	773 058
	1,2	33,5	26,6	3,0	0,4	30,6	2,3	2,3	
France métropolitaine	14 071	310 387	251 856	29 752	5 673	305 993	23 567	22 394	963 767
	1,5	32,2	26,1	3,1	0,6	31,7	2,4	2,3	100

Source : Dares, base Brest 2024 - Traitement DRIEETS/SESE Île-de-France.

Champ : entrées en formation des personnes en recherche d'emploi, y compris Compte Personnel de Formation.

(1) Les Préparations Opérationnelles à l'Emploi (POE) collectives sont commandées conjointement par France Travail et les Opco.

(2) Entrants en formation CPF du champ Brest. Il s'agit principalement de demandeurs d'emploi car avec la mise en place du Parcours d'Accès Direct (PAD) en 2020, les chômeurs non-inscrits à France Travail ne sont plus tous identifiés.

(3) Les financements classés « autres » sont essentiellement des financements de l'Agefiph et de collectivités territoriales autres que les régions.

Lecture : le Conseil Régional d'Île-de-France a financé 51 258 entrées de stagiaires en formation pour 2024, soit 26,9 % de l'ensemble des stagiaires financés en Île-de-France.

Le taux d'accès à la formation professionnelle des demandeurs d'emploi

Le taux d'accès à la formation
selon les caractéristiques des stagiaires
entrés en 2023

En %

										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Taux d'accès selon le type de formation										
Toute formation	7,7	8,7	8,9	9,5	7,8	9,2	9,0	9,6	8,8	9,2
Formation certifiante	2,9	3,8	3,6	4,0	3,2	3,7	3,7	4,1	3,6	3,6
Taux d'accès selon le sexe										
Hommes	7,7	8,9	9,0	9,9	7,9	9,4	8,8	9,7	8,9	9,1
Femmes	7,8	8,6	8,8	9,0	7,7	9,0	9,2	9,6	8,6	9,3
Taux d'accès selon la tranche d'âge										
Moins de 26 ans	8,5	10,4	10,4	11,7	9,4	12,6	10,3	11,9	10,7	10,8
De 26 à 50 ans	7,9	8,4	8,8	8,9	7,6	8,5	8,9	9,1	8,5	8,8
Plus de 50 ans	5,8	6,0	5,9	6,2	5,6	4,8	6,2	6,4	5,8	6,9
Taux d'accès des travailleurs handicapés	10,0	10,1	10,8	12,6	10,1	9,7	11,1	11,1	10,6	12,7
Taux d'accès selon le niveau de diplôme										
Niveau infra-Bac et Bac non obtenu	9,6	9,2	10,0	10,2	9,6	9,4	10,0	10,2	9,7	9,5
Niveau Bac	9,8	9,4	9,9	10,7	10,0	11,7	9,9	11,1	10,4	10,4
Niveau Bac + 2 et supérieur	6,3	7,8	7,5	7,9	8,0	7,9	7,6	8,1	7,2	8,2

Source : base FORCE, Dares.

Champ : demandeurs d'emploi, cohorte 2023, France Métropolitaine.

Note : le taux d'accès à la formation des demandeurs d'emploi se définit comme la probabilité pour un individu inscrit sur les listes de France Travail d'entrer en formation à des échéances spécifiques déterminées.

Lecture : en 2023, le taux d'accès des demandeurs d'emploi de moins de 26 ans en Seine-Saint-Denis s'élevait à 12,6 %, toutes formations confondues.

→ Plus d'infos sur idf.drieets.gouv.fr/Chiffres-cles

Taux de recours au CPF autonome par les demandeurs d'emploi en Île-de-France en 2024

Effectifs et %	Taux de recours au CPF*	Demandeurs d'emplois	Entrées en formation CPF
Paris	8,7	210 722	18 423
Seine-et-Marne	9,8	120 389	11 779
Yvelines	9,1	114 072	10 405
Essonne	10,8	102 803	11 070
Hauts-de-Seine	9,4	131 618	12 389
Seine-Saint-Denis	9,9	184 602	18 186
Val-de-Marne	9,5	120 575	11 495
Val-d'Oise	9,7	113 448	10 968
Île-de-France	9,5	1 098 227	104 715
France métropolitaine	7,7	5 870 899	451 685

* Le taux de recours est estimé par le rapport entre le nombre d'entrées en formation en CPF et la moyenne annuelle des demandeurs d'emplois.

Source : France Travail - STMT, données brutes / Fichier des entrées en formation, données brutes.

Champ : moyenne des demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à France Travail par Département - France et Île-de-France - Janvier 2024 à décembre 2024 - Données brutes /entrées en formation des demandeurs d'emploi financées par le CPF par département d'Île-de-France en 2024.

Lecture : 9,9 % des entrées en formation des demandeurs d'emploi de la Seine-Saint-Denis ont été financées par le CPF en 2024.

Le Compte Personnel de Formation (CPF) institué par la loi du 5 mars 2014 vise à favoriser l'accès de son titulaire à la formation professionnelle tout au long de sa vie. La loi du 5 septembre 2018 a cherché à renforcer cette capacité en ouvrant plus largement les formations accessibles et en monétisant des droits accumulés jusque-là en heures.

Suite à ce texte, le « Parcours Achat Direct » (PAD) est mis en place à compter du 25 novembre 2019. Il s'agit d'un nouveau mode d'inscription et de paiement des formations CPF. Le CPF devient « Mon compte formation », une application mobile et un portail numérique où les salariés du privé, les indépendants et les chômeurs peuvent s'inscrire, directement et sans aucun intermédiaire, à une formation parmi l'offre éligible.

Évolution du nombre d'entrées en formation des demandeurs d'emploi financées par le compte personnel de formation autonome **entre 2023 et 2024**

	Nombre d'entrées CPF en 2023	Nombre d'entrées CPF en 2024	Coefficient multiplicateur 2023/2024
Paris	15 250	18 423	1,2
Seine-et-Marne	9 910	11 779	1,2
Yvelines	9 110	10 405	1,1
Essonne	9 420	11 070	1,2
Hauts-de-Seine	10 170	12 389	1,2
Seine-Saint-Denis	14 420	18 186	1,3
Val-de-Marne	9 830	11 495	1,2
Val-d'Oise	9 560	10 968	1,1
Île-de-France	87 670	104 715	1,2
France métropolitaine	361 660	451 685	1,2

Source : France Travail / Fichier des entrées en formation, données brutes.

Champ : entrées en formation des demandeurs d'emploi financées par le CPF par département d'Île-de-France en 2023 et 2024.

Lecture : le nombre d'entrants en formation CPF résidant en Seine-Saint-Denis a été multiplié par 1,3 entre 2023 et 2024.

Le CPF s'adresse à :

- toutes les personnes de 16 ans et plus ;
- par dérogation, les jeunes de 15 ans, ayant signé un contrat d'apprentissage, sont également concernés ;
- le Compte Personnel de Formation (CPF) est fermé à la date à laquelle son titulaire a fait valoir l'ensemble de ses droits à la retraite, par exception au titre des activités bénévoles et de volontariat que le salarié exerce. Dès 65 ans, le compte CPF est automatiquement fermé pour les salariés ayant liquidés leurs droits à la retraite et n'ayant pas repris d'activité salariée.

Depuis 2020, les salariés ayant effectué une durée de travail supérieure ou égale à la moitié de la durée légale ou conventionnelle du travail sur l'ensemble de l'année 2019 ont acquis 500 euros par an pour se former (plafonné à 5 000 euros).

Pour les salariés peu ou pas qualifiés qui n'auraient pas atteint un niveau de formation sanctionné par un diplôme classé au niveau 3 (CAP, BEP), le montant annuel du crédit CPF est majoré à 800 euros (plafonné à 8 000 euros).

Peuvent être éligibles au CPF les formations suivantes :

- une certification professionnelle enregistrée au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) ;
- une attestation de validation de bloc de compétences faisant partie d'une certification professionnelle enregistrée au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) ;
- une certification ou une habilitation enregistrée dans le Répertoire Spécifique (RS), dont la certification relative au socle de connaissances et de compétences professionnelles (CléA) ;
- les actions permettant de faire Valider les Acquis de l'Expérience (VAE) mentionnées au 3° de l'article L.6313-1 ;
- le bilan de compétences ;
- les actions de formation dispensées aux créateurs ou repreneurs d'entreprises mentionnées ayant pour objet de réaliser leur projet de création ou de reprise d'entreprise et pérenniser l'activité de celle-ci ;
- la préparation de l'épreuve théorique du Code de la route et de l'épreuve pratique du permis de conduire des véhicules du groupe léger (permis B) et du groupe lourd.

Depuis 2022, les organismes de formation doivent disposer de la certification Qualiopi afin de pouvoir exercer via le portail numérique « Mon compte formation ».

Diplômes et titres professionnels

Les diplômés aux professions sociales en 2025

	Voie directe et Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)				dont Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)			
	Nombre de candidats inscrits	Nombre de candidats présents	Nombre de diplômés	% de diplômés	Nombre de candidats inscrits	Nombre de candidats présents	Nombre de diplômés	% de diplômés
Diplômes								
DEAES* (Diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social)	1 226	1 171	982	80,1	437	403	319	73,0
DEEJE (Diplôme d'État d'Éducateur de Jeunes Enfants)	975	1 019	673	69,0	516	489	215	41,7
DEASS (Diplôme d'État d'Assistant de Service Social)	549	534	397	72,3	162	155	67	41,4
CAFERUIS (Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale)	552	550	419	75,9	146	144	93	63,7
DEAF (Diplôme d'État d'Assistant Familial)	132	129	110	83,3	-	-	-	0,0
DEIS (Diplôme d'État d'Ingénierie Sociale)	41	40	37	90,2	9	8	5	55,6
DETISF (Diplôme d'État de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale)	54	53	51	94,4	9	8	6	66,7
DEMF (Diplôme d'État de Médiateur Familial)	34	33	26	76,5	3	3	1	33,3
Total général	3 563	3 529	2 695	75,6	1 282	1 210	706	55,1

* Le DEAES, Diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social, remplace et fusionne le DEAVS (Diplôme d'État d'Auxiliaire de Vie Sociale).

Source : DRIEETS Île-de-France, département certification.

Les diplômés aux professions sanitaires en 2025

Diplômes	Voie directe et Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)				dont Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)			
	Nombre de candidats inscrits	Nombre de diplômés	Non admis	% de diplômés	Nombre de candidats inscrits	Nombre de diplômés	Non admis	% de diplômés
DEI (Diplôme d'État d'Infirmier)	4 823	4 636	187	96,1	Non ouvert à la VAE			
DEAS (Diplôme d'État d'Aide-Soignant)	4 737	3 695	1 042	78,0	1 220	518	702	42,5
DEAP (Diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture)	3 392	2 554	838	75,3	1 329	700	629	52,7
DEMK (Diplôme d'État de Masseur-Kinésithérapeute)	747	725	22	97,1	Non ouvert à la VAE			
DEA (Diplôme d'État d'Ambulancier)	545	496	49	91,0	Non ouvert à la VAE			
DEPS (Diplôme d'État de PSychomotricien)	411	393	18	95,6	Non ouvert à la VAE			
DECS (Diplôme d'État de Cadre de Santé)	300	276	6	92,0	Non ouvert à la VAE			
DEP (Diplôme d'État de Puériculture)	141	127	16	90,1	Non ouvert à la VAE			
DEE (Diplôme d'État d'Ergothérapeute)	203	156	47	76,8	Aucun candidat au Livret 2			
DEPP (Diplôme d'État de Pédicure-Podologue)	207	198	9	95,7	Non ouvert à la VAE			
IADE (Infirmiers Anesthésistes Diplômés d'État)	139	139	-	100,0	Non ouvert à la VAE			
DEPPH (Diplôme d'État de Préparateur en Pharmacie Hospitalière)	74	66	8	89,2	nc	nc	nc	nc
DEMERM (Diplôme d'État de Manipulateur d'ÉlectroRadiologie Médicale)	142	127	15	89,4	Non ouvert à la VAE			
DEIBO (Diplôme d'État d'Infirmier de Bloc Opératoire)	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc
Total paramédical	15 861	13 588	2 257	85,7	2 549	1 218	1 331	47,8

nc : non communiqué.

Source : DRIEETS Île-de-France, département certification.

Ne sont pas compris dans ce tableau les diplômés étrangers autorisés à exercer (1 382 autorisations ont été notifiées en 2025).

Les titres professionnels délivrés en Île-de-France par secteur en 2025

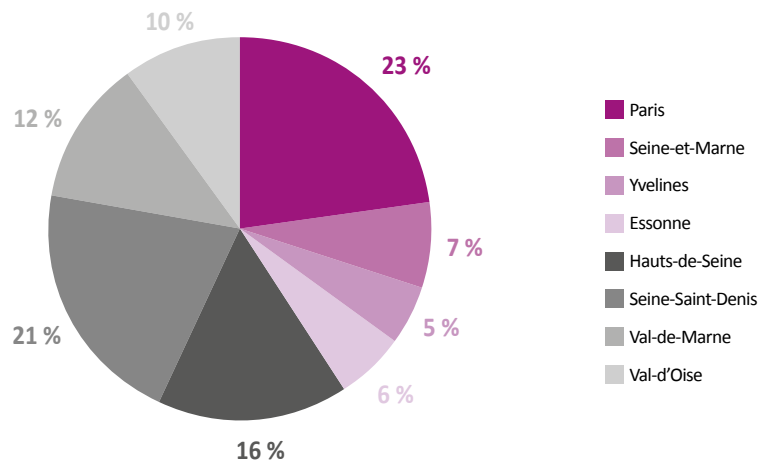
Diplômes	Nombre de titres professionnels présents	Nombre d'agréments	Nombre de candidats présentés			Nombre de candidats reçus		
			Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Cohésion sociale et santé	9	408	502	4 626	5 128	445	4 077	4 522
Commerce et Distribution	9	936	2 226	2 221	4 447	1 724	1 669	3 393
Bâtiment et Travaux Publics	58	496	3 490	444	3 934	3 000	394	3 394
Mobilité, Transports et Logistique	14	622	10 213	1 789	12 002	8 003	1 314	9 317
Service aux entreprises	31	2 886	6 494	8 851	15 345	5 033	6 883	11 916
Autres services et Produits de Consommation	16	314	978	1 432	2 410	787	1 162	1 949
Autres	56	270	2 267	932	3 199	1 793	760	2 553
Île-de-France	193	5 932	26 170	20 295	46 465	20 785	16 259	37 044

Source : DRIEETS Île-de-France, département certification.

Lecture : en 2025, 31 titres professionnels différents sont proposés en Île-de-France dans le domaine des services aux entreprises. 2 886 sites franciliens sont agréés. Ces derniers ont organisé des sessions d'examen pour 15 345 candidats dont 8 851 femmes.

Les titres professionnels sont des certifications du ministère du Travail qui par la reconnaissance de compétences professionnelles a pour objectif de favoriser l'accès à l'emploi ou l'évolution professionnelle de son titulaire. Le titre professionnel atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice du métier auquel conduit la certification. Les titres professionnels couvrent tous les secteurs d'activités et des niveaux de qualification allant du niveau 3 (niveau CAP) au niveau 6 (niveau Bac+3 ou 4). Ces certifications sont accessibles par la voie de l'apprentissage, de la formation professionnelle continue ou par la VAE. Elles s'adressent aux personnes sorties du système scolaire, aux personnes expérimentées souhaitant faire valider des compétences acquises, aux personnes souhaitant se reconverter et aux jeunes titulaires d'un diplôme de niveau 3 souhaitant se spécialiser dans le cadre d'un apprentissage. Seuls les organismes détenant un agrément, agrément attribué par la DRIEETS, peuvent organiser des sessions d'examen pour le titre professionnel concerné par l'agrément.

Les titres professionnels délivrés en Île-de-France par département en 2025



➔ Plus d'infos sur idf.drieets.gouv.fr/Chiffres-cles

Les missions locales

Les missions locales d'insertion sont des organismes chargés d'aider les jeunes âgés de 16 à 25 ans en difficulté d'insertion à résoudre l'ensemble des problèmes que pose leur insertion professionnelle et sociale. Elles ont été créées par ordonnance en mars 1982. En 2024, le territoire francilien était couvert par 60 missions locales.

Les jeunes suivis en 2024

Effectifs et %

									
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Nombre de missions locales	1	10	8	6	8	11	11	5	60
Nombre de jeunes en premier accueil	9 385	11 419	7 834	6 550	6 291	14 434	10 239	8 991	75 143
Jeunes entrés en PACEA ⁽¹⁾	4 189	7 161	5 375	3 274	3 370	10 681	4 579	3 445	42 074
Jeunes entrés en CEJ ⁽²⁾ (hors renouvellement)	2 777	4 148	2 410	1 957	2 057	5 521	3 099	3 565	25 534
Nombre de jeunes accompagnés ⁽³⁾	20 866	25 929	20 057	14 742	14 491	41 072	22 107	21 399	180 663
Répartition par sexe									
Hommes	61,6	56,6	58,3	56,1	60,5	57,5	57,7	56,9	58,0
Femmes	38,4	43,4	41,7	43,9	39,5	42,5	42,3	43,1	42,0
Répartition par âge									
Moins de 18 ans	6,7	12,6	10,4	12,1	10,1	7,2	9,3	9,8	9,5
18-21 ans	49,4	54,7	50,1	54,1	51,8	50,8	53,2	54,8	52,2
22-25 ans	42,9	31,6	37,7	33,0	36,1	38,3	35,8	33,7	36,4
26 ans et plus	1,1	1,0	1,7	0,8	2,0	3,6	1,7	1,7	1,9
Répartition par niveau scolaire ⁽⁴⁾ à l'entrée									
Niveau Bac + 2 minimum	17,0	9,9	12,0	11,0	14,6	10,4	13,2	10,2	12,0
Niveau Baccalauréat	43,8	47,7	47,7	48,8	48,6	53,3	49,4	51,3	49,3
Niveau CAP/BEP	19,2	24,5	21,3	22,4	19,8	19,0	20,3	19,9	20,7
Sans diplôme	20,1	17,9	19,0	17,8	16,9	17,3	17,2	18,6	18,0

Source : I-milo, extraction mars 2026 - Traitement DRIEETS Île-de-France.

- Le Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA)** est un cadre d'accompagnement pour les jeunes de 16 à 25 ans mis en place par les missions locales depuis 2017, qui se compose de phases d'accompagnement successives pour une période maximale de 24 mois et qui ouvre droit à une allocation ponctuelle selon la situation et les besoins du jeune.
- Le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ)** remplace la Garantie Jeunes le 1^{er} mars 2022. Il peut être mis en œuvre par France Travail ou les missions locales. Il est destiné aux jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont pas étudiants, ne suivent pas de formation et présentent des difficultés d'accès à l'emploi durable. Le parcours est prévu pour durer de 6 à 12 mois et peut être prolongé jusqu'à 18 mois maximum. Les jeunes en dispositif sont suivis par un conseiller dédié. L'accompagnement prend la forme d'un programme intensif de 15-20 heures par semaine avec une mise en activité régulière (stages, activités collectives, immersions, etc.).
- Jeunes accompagnés** : jeunes ayant bénéficié, au cours des douze derniers mois précédant la date d'observation, d'au moins un évènement au sein du réseau des missions locales, de type entretien individuel, information collective ou atelier.
- Celui-ci correspond au niveau de formation, que le diplôme ait été obtenu ou non.

L'Insertion par l'Activité Économique (IAE)

Structures d'Insertion par l'Activité Économique* (SIAE) dans les départements en 2024

Nombre de structures

									
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Association Intermédiaire (AI)	13	7	5	6	9	5	5	6	56
Entreprise d'Insertion (EI)**	51	14	19	14	33	37	22	13	203
Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI)	9	5	11	7	8	15	9	9	73
Atelier de Chantier d'Insertion (ACI)***	45	17	22	26	20	57	27	30	244
Total	118	43	57	53	70	114	63	58	576

* Non compris 12 Entreprises d'Insertion par le Travail Indépendant (EITI) structures expérimentales. ** Y compris 1 EI pénitentiaire. *** Y compris 6 ACI pénitentiaires.

Source : ASP Extranet IAE - Traitement DRIEETS Île-de-France.

EI et ACI : les salariés doivent être restés au moins trois mois dans la structure. **ETTI** : les salariés doivent avoir réalisé au moins 150 heures dans les 12 mois qui précèdent la sortie et ne pas avoir connu d'interruption de plus de 6 mois consécutifs. **AI** : les salariés doivent avoir réalisé au moins 150 heures dans les 12 mois qui précèdent la sortie.

Salariés en insertion dans les SIAE* en 2024

Nombre de salariés présents dans les SIAE

									
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Association Intermédiaire (AI)	2 191	1 185	1 154	1 475	1 521	768	529	918	9 741
Entreprise d'Insertion (EI)**	1 390	514	808	373	1 247	1 230	588	154	6 304
Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI)	920	524	545	739	1 123	2 140	874	576	7 441
Atelier et Chantier d'Insertion (ACI)***	2 184	1 087	731	1 194	807	1 737	1 023	943	9 706
Total	6 685	3 310	3 238	3 781	4 698	5 875	3 014	2 591	33 192

* Sont considérés comme salariés en insertion dans les SIAE, les salariés ayant travaillé dans la structure (ACI, EI) ou mis à disposition via la structure (AI, ETTI) au cours de l'année 2024.

** Y compris les salariés d'1 EI pénitentiaire.

*** Y compris les salariés des 6 ACI pénitentiaires, non compris ceux des 12 Entreprises d'Insertion par le Travail Indépendant (EITI) structures expérimentales.

Source : ASP Extranet IAE - Traitement DRIEETS Île-de-France.

EI et ACI : les salariés doivent être restés au moins trois mois dans la structure. **ETTI** : les salariés doivent avoir réalisé au moins 150 heures dans les 12 mois qui précèdent la sortie et ne pas avoir connu d'interruption de plus de 6 mois consécutifs. **AI** : les salariés doivent avoir réalisé au moins 150 heures dans les 12 mois qui précèdent la sortie.

→ Plus d'infos sur idf.drieets.gouv.fr/Chiffres-cles

Salariés en Équivalent Temps Plein d'insertion (ETP)* en 2024

Nombre de salariés

									
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Association Intermédiaire (AI)	489	226	192	320	266	144	144	208	1 990
Entreprise d'Insertion (EI)**	776	237	393	174	653	679	316	71	3 298
Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI)	389	155	159	252	406	671	365	189	2 586
Atelier et Chantier d'Insertion (ACI)***	843	377	277	518	320	738	405	345	3 822
Total	2 496	995	1 022	1 265	1 645	2 232	1 229	812	11 696

* Calcul des ETP : dans les AI, 1 ETP est égal à 1 607 heures réalisées par des salariés en insertion. Dans les EI, un ETP est égal à 1 505 heures. Dans les ETTI, un ETP est égal à 1 600 heures.

Dans les ACI, un ETP est égal à 1 820 heures.

** Y compris les ETP d'1 EI pénitentiaire. *** Y compris les ETP de 6 ACI pénitentiaires, non compris ceux de 12 Entreprises d'Insertion par le Travail Indépendant (EITI) structures expérimentales.

Source : ASP Extranet IAE - Traitement DRIEETS Île-de-France.

EI et ACI : les salariés doivent être restés au moins trois mois dans la structure. **ETTI** : les salariés doivent avoir réalisé au moins 150 heures dans les 12 mois qui précèdent la sortie et ne pas avoir connu d'interruption de plus de 6 mois consécutifs. **AI** : les salariés doivent avoir réalisé au moins 150 heures dans les 12 mois qui précèdent la sortie.

Salariés en insertion embauchés par les SIAE en 2024

Nombre de salariés

									
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Association Intermédiaire (AI)	1 297	570	704	808	891	508	282	472	5 532
Entreprise d'Insertion (EI)*	642	270	424	212	656	592	323	85	3 204
Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI)	483	340	366	408	662	1 329	504	390	4 482
Atelier et Chantier d'Insertion (ACI)**	1 024	617	429	559	397	759	508	530	4 823
Total	3 446	1 797	1 923	1 987	2 606	3 188	1 617	1 477	18 041

* Y compris les salariés d'1 EI pénitentiaire.

** Y compris les salariés des 6 ACI pénitentiaires, non compris ceux des 12 Entreprises d'Insertion par le Travail Indépendant (EITI) structures expérimentales.

Source : ASP Extranet IAE - Traitement DRIEETS Île-de-France.

EI et ACI : les salariés doivent être restés au moins trois mois dans la structure. **ETTI** : les salariés doivent avoir réalisé au moins 150 heures dans les 12 mois qui précèdent la sortie et ne pas avoir connu d'interruption de plus de 6 mois consécutifs. **AI** : les salariés doivent avoir réalisé au moins 150 heures dans les 12 mois qui précèdent la sortie.



► Synthèse thématique n°112, *Profils comparés des salariés embauchés dans l'insertion par l'activité économique en France et en Île-de-France et situations comparées six mois après leur sortie.*

Principales caractéristiques des salariés en insertion dans les SIAE* en 2024

En %

									
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Femmes	33,4	42,2	34,7	39,8	25,9	30,8	31,0	38,9	33,8
Seniors (50 ans et plus)	23,4	25,8	19,1	25,0	23,1	22,1	20,8	26,2	23,1
Jeunes (moins de 26 ans)	17,0	17,8	24,4	18,2	19,2	19,7	20,5	21,1	19,3
Sans emploi depuis deux ans et plus**	40,7	33,6	26,2	35,1	27,8	29,4	33,0	27,4	32,4
Bénéficiaires du RSA	37,8	39,5	26,5	33,1	29,0	28,1	31,7	30,3	32,2
Bénéficiaires de l'ASS	2,0	3,7	3,2	2,9	2,5	3,0	3,0	3,0	2,8
Salariés ayant la reconnaissance de travailleur handicapé (RQTH)	6,0	6,3	4,0	5,6	4,8	4,8	8,3	4,6	5,5
Total	6 685	3 310	3 238	3 781	4 698	5 875	3 014	2 591	33 192

* Y compris 6 ACI et 1 EI pénitentiaires, non compris 12 Entreprises d'Insertion par le Travail Indépendant (EITI) structures expérimentales.

** Le calcul de la part des salariés sans emploi depuis deux ans et plus s'effectue sur le total de salariés en insertion pour lequel nous disposons de l'information de la durée sans emploi.

Source : ASP Extranet IAE - Traitement DRIEETS Île-de-France.

Les sorties des salariés en insertion intervenues dans l'ensemble des SIAE* en 2024

En %

									
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Emploi durable	25	20	33	28	25	22	28	29	26
Emploi de transition	10	16	10	14	13	12	15	14	13
Sorties positives	27	18	23	20	22	27	22	23	23
Autres sorties	38	46	34	37	40	38	35	34	38
Nombre total de sorties prises en compte	1 811	895	735	947	1 142	1 463	858	628	8 479

* Y compris 6 ACI et 1 EI pénitentiaires, non compris 12 Entreprises d'Insertion par le Travail Indépendant (EITI) structures expérimentales.

Source : ASP Extranet IAE - Traitement DRIEETS Île-de-France.

Les entreprises adaptées

Entreprises adaptées* par département en 2025⁽¹⁾

	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Nombre d'entreprises (EA)	16	10	9	9	22	14	11	13	104
Nombre d'ETP financés ⁽²⁾	591	119	225	135	451	349	316	337	2 523
Enveloppe financière des aides (en %)	23,4	4,8	9,5	4,2	18,3	13,5	12,7	13,6	100

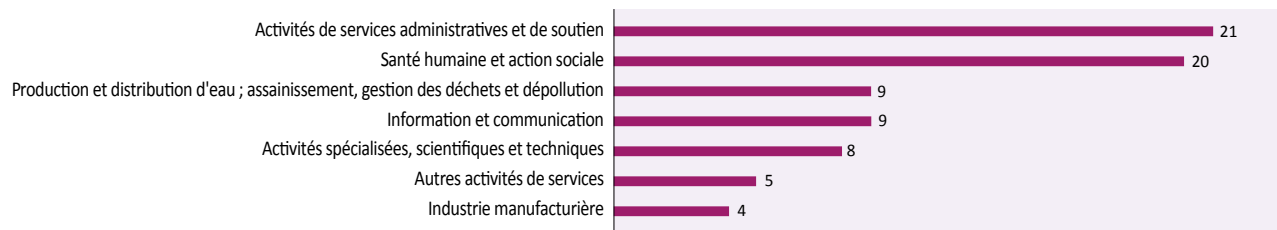
* Une entreprise adaptée est une entreprise du milieu ordinaire (employeurs privés et publics), soumise aux dispositions du code du Travail, qui a la spécificité d'employer au moins 55 % de travailleurs handicapés parmi ses effectifs totaux.

Source : DRIEETS Île-de-France, département Solidarités Emploi 2025.

(1) Le cadre de référence est défini par l'instruction n°DGEFP/METH/2019/42 du 21 février 2019.

(2) Le nombre d'Équivalents Temps Plein (ETP) financés comptabilise les aides au poste socle, les aides au poste CDD-T et le nombre d'ETP en EATT.

Principaux secteurs d'activité des entreprises adaptées en 2025 (%)



Source : DRIEETS Île-de-France, département Solidarités Emploi 2025.

L'activité partielle*

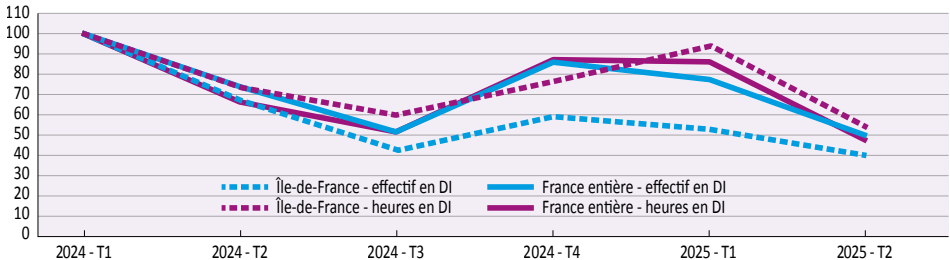
Effectifs et heures indemnisés au titre de l'activité partielle entre le 1^{er} trimestre 2024 et le 2^e trimestre 2025

Trimestre	Île-de-France			France entière		
	Nombre de demandes d'indemnisation	Effectif en demandes d'indemnisation**	Heures en demandes d'indemnisation	Nombre de demandes d'indemnisation	Effectif en demandes d'indemnisation**	Heures en demandes d'indemnisation
2024-T1	985	6 620	713 750	12 365	85 250	8 171 320
2024-T2	805	4 505	524 685	8 580	62 335	5 365 240
2024-T3	865	2 795	422 845	6 805	43 840	4 194 160
2024-T4	740	3 900	541 730	9 440	73 205	7 101 285
2025-T1	790	3 475	666 535	10 590	65 490	7 005 795
2025-T2	585	2 620	384 315	7 315	41 985	3 841 750

** Moyenne trimestrielle du nombre mensuel de salariés (ayant été placés au moins une heure dans le mois) en activité partielle.

Source : SI APART/DSN – ASP/DGEFP/Dares. Champ : Île-de-France, France entière ; salariés du secteur privé.

Évolution des effectifs et des heures indemnisés au titre de l'activité partielle (base 100 au 1^{er} trimestre 2024)



Source : SI APART/DSN – ASP/DGEFP/Dares. Champ : Île-de-France, France entière ; salariés du secteur privé.

Lecture : entre le 1^{er} trimestre 2024 et le 2^e trimestre 2025, le nombre d'effectifs et le nombre d'heures en demande d'indemnisation en Île-de-France ont respectivement baissé de 60 % et 46 %.

Activité partielle / chômage partiel

Le dispositif de l'activité partielle (ou chômage partiel) permet aux établissements confrontés à des difficultés temporaires de diminuer ou suspendre leur activité tout en assurant aux salariés une indemnisation pour compenser leur perte de salaire.

Les entreprises disposent d'un délai pour déposer leurs Demandes d'Indemnisation (DI) après avoir placé leurs salariés en activité partielle. En complément des données administratives (DAP et DI), les Déclarations Sociales Nominatives (DSN) des entreprises sont mobilisées. Elles permettent d'estimer le nombre de salariés qui ont été effectivement placés en activité partielle chaque mois, et d'anticiper ainsi les demandes d'indemnisation qui seront déposées a posteriori par les entreprises. Cette estimation mobilisant les DSN est réalisée pour les deux derniers trimestres de diffusion.

* En raison d'une mise à jour régulière des applicatifs, l'ensemble des données présentées sur l'activité partielle sont susceptibles d'être révisées.



➔ [Références](#)

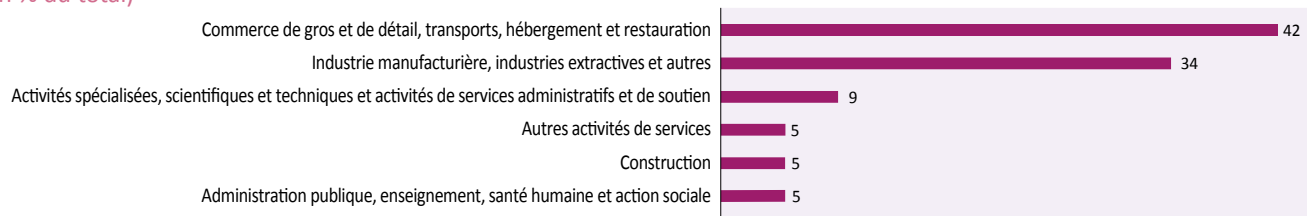
→ Plus d'infos sur idf.drieets.gouv.fr/Chiffres-cles

Répartition par département des heures indemnisées au titre de l'activité partielle depuis le 1^{er} trimestre 2024

Trimestre	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France entière
2024-T1	153 365	49 950	194 030	13 630	54 045	166 105	40 160	42 465	713 750	8 171 320
2024-T2	78 285	30 000	221 235	14 960	37 185	85 945	27 455	29 625	524 690	5 365 240
2024-T3	89 455	33 620	57 880	28 105	51 030	101 370	27 060	34 330	422 850	4 194 160
2024-T4	88 965	31 085	180 085	45 705	35 345	103 905	18 200	38 445	541 735	7 101 285
2025-T1	321 185	47 250	84 115	29 470	38 835	90 895	26 120	28 665	666 535	7 005 795
2025-T2	100 615	21 575	65 555	17 140	61 925	57 035	38 370	22 100	384 315	3 841 750

Source : SI APART/DSN – ASP/DGEFP/Dares. Champ : Île-de-France, France entière ; salariés du secteur privé.

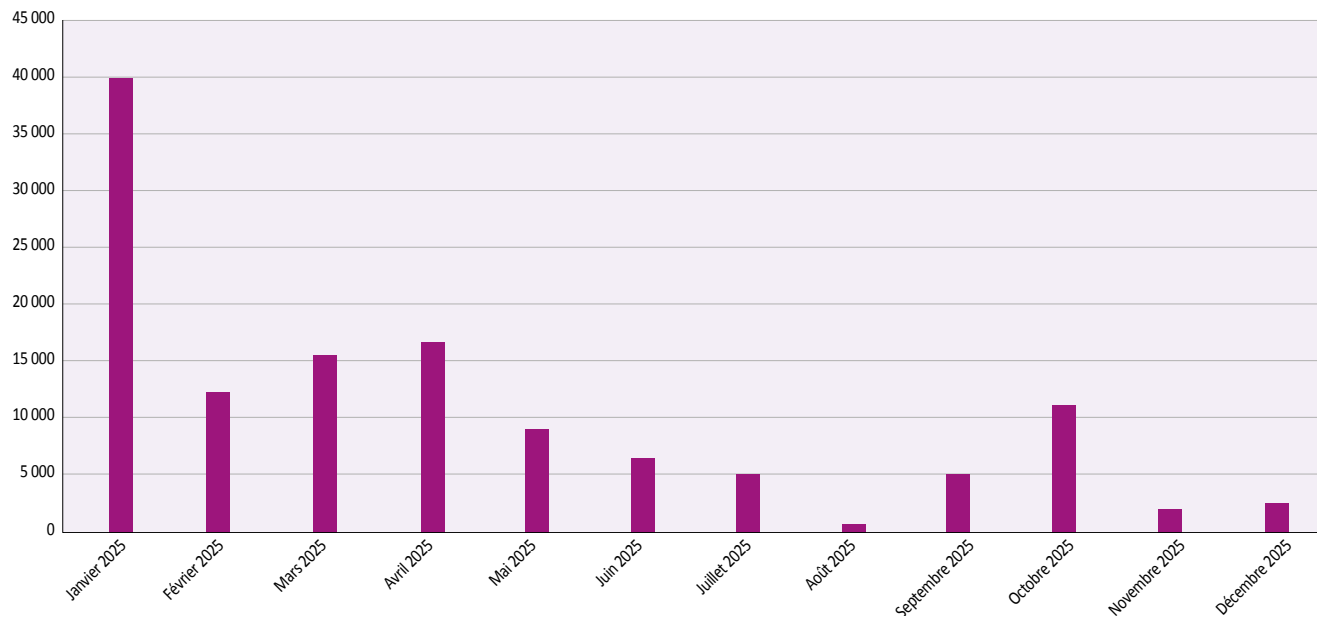
Répartition par secteur d'activité des heures indemnisées au titre de l'activité partielle en Île-de-France au 2^e trimestre 2025 (en % du total)



Source : SI APART/DSN – ASP/DGEFP/Dares. Champ : Île-de-France ; salariés du secteur privé.

Lecture : au 2^e trimestre 2025, près de 80 % des heures indemnisées en Île-de-France sont attribuées aux secteurs du commerce et de l'industrie.

Évolution des heures indemnisées au titre de l'Activité Partielle de Longue Durée (APLD) en Île-de-France, depuis janvier 2025



Source : SI APART- ASP/DGEFP/Dares. Extraction le 02/06/2025

Champ : Île-de-France ; salariés du secteur privé.

Lecture : entre le 1^{er} janvier 2025 et le 31 décembre 2025, le nombre d'heures indemnisées au titre de l'activité partielle de longue durée a diminué de 93 %, passant de 40 072 heures en janvier à 2 598 heures en décembre.

Minima sociaux et prime d'activité

Les allocataires au 31 décembre 2024

										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Revenu de Solidarité Active (RSA)*	63 545	32 094	26 041	30 036	30 406	84 511	45 782	35 753	348 168	1 648 624
Prime d'activité*	106 721	90 887	72 093	78 349	74 169	126 846	85 094	79 642	713 801	4 636 548
Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)*	34 487	22 086	17 959	18 760	20 694	36 207	21 151	18 452	189 796	1 348 302
Allocation de Solidarité Spécifique (ASS)	8 941	5 067	4 862	3 999	6 172	10 142	6 397	5 627	51 207	240 519

* Pour les données Cnaf, la répartition est faite selon le département de la caisse de gestion.

Source : DREES - Panorama statistique 2025.

Le Revenu de Solidarité Active (RSA) est une allocation qui garantit un revenu minimum qui varie selon la composition du foyer. Dans le tableau ci-dessus, la notion d'allocataires du RSA correspond au nombre de foyers percevant le RSA, et pas au nombre d'individus appartenant à un foyer bénéficiaire du RSA.

L'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH) est destinée à apporter une aide financière aux personnes handicapées, âgées de 20 ans ou plus, disposant de revenus modestes.

L'Allocation de Solidarité Spécifique (ASS) est une allocation chômage s'adressant aux chômeurs ayant épuisé leurs droits à l'assurance chômage, justifiant au moins de cinq années d'activité salariée dans les dix ans précédant la rupture de leur contrat de travail.

La prime d'activité est une prestation sociale destinée à compléter les revenus d'activité professionnelle des travailleurs modestes. Elle est versée mensuellement par la CAF ou la MSA et son montant varie en fonction des ressources et de la composition du foyer fiscal.

La protection des personnes vulnérables



➔ [\[PANORAMA STATISTIQUE\]](#) :
Toutes thématiques

Les mesures d'aide sociale départementale au 31 décembre 2024*

	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Aides sociales aux personnes âgées	26 638	19 007	15 104	14 847	19 725	23 542	22 497	14 622	155 982	1 484 443
<i>Dont Aide à domicile (APA à domicile, aides ménagères)</i>	<i>15 140</i>	<i>12 216</i>	<i>8 400</i>	<i>6 379</i>	<i>10 308</i>	<i>15 734</i>	<i>13 991</i>	<i>7 969</i>	<i>90 137</i>	<i>814 095</i>
<i>Dont Aide à l'accueil (APA en établissement, aide sociale à l'hébergement en établissement ou chez des particuliers)</i>	<i>11 498</i>	<i>6 791</i>	<i>6 704</i>	<i>8 468</i>	<i>9 417</i>	<i>7 808</i>	<i>8 506</i>	<i>6 653</i>	<i>65 845</i>	<i>670 348</i>
Aides sociales aux personnes handicapées	14 609	9 529	10 645	11 355	9 588	17 073	8 317	8 442	89 558	638 757
<i>Dont Aide à domicile (PCH, ACTP à domicile, aides ménagères)</i>	<i>9 491</i>	<i>6 630</i>	<i>7 409</i>	<i>8 329</i>	<i>6 675</i>	<i>13 796</i>	<i>5 677</i>	<i>6 315</i>	<i>64 322</i>	<i>472 849</i>
<i>Dont Aide à l'accueil (ACTP en établissement, aides à l'hébergement en établissement ou chez des particuliers, accueil de jour)</i>	<i>5 118</i>	<i>2 899</i>	<i>3 236</i>	<i>3 026</i>	<i>2 913</i>	<i>3 277</i>	<i>2 640</i>	<i>2 127</i>	<i>25 236</i>	<i>165 908</i>

* Totalise un nombre de mesures d'aide sociale et non d'individus : une même personne peut être comptabilisée plusieurs fois si elle bénéficie de plusieurs types d'aide.

Source : DREES - Panorama statistique 2025.

Note : un bénéficiaire d'une aide sociale aux personnes âgées ou aux personnes handicapées est une personne ayant des droits ouverts au 31 décembre, hormis pour l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA). Dans ce cas, ce sont des personnes payées au titre du mois de décembre qui sont dénombrées. PCH : Prestation de Compensation du Handicap ; ACTP : Allocation Compensatrice pour Tierce Personne.

Personnes majeures prises en charge par des mandataires au 31 décembre 2024**

	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Nombre de personnes prises en charge par des mandataires individuels	3 772	3 335	1 395	1 051	2 646	2 810	2 278	1 743	19 030	113 753
Nombre de personnes prises en charge par des services mandataires	6 002	5 161	4 159	4 523	3 514	3 788	3 057	3 039	33 243	392 319
Nombre total de personnes prises en charge par des mandataires individuels et des services mandataires	9 774	8 496	5 554	5 574	6 160	6 598	5 335	4 782	52 273	506 072

** Personnes prises en charge en situation de handicap et/ou dépendantes.

Source : DREES - Panorama statistique 2025.

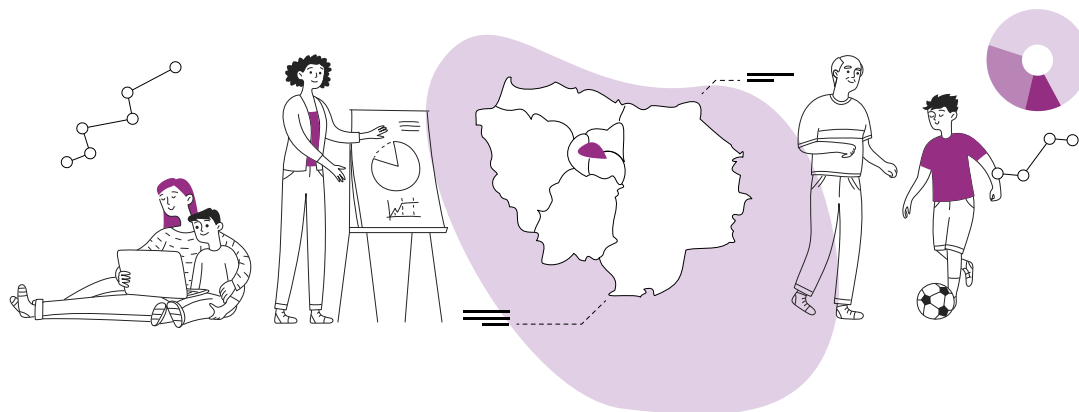
Les mandataires judiciaires à la protection des majeurs exercent à titre habituel les mesures de protection des majeurs (sauvegarde de justice, curatelle, tutelle ou mesure d'accompagnement judiciaire) que le juge des tutelles leur confie. Il existe trois catégories d'exercice de l'activité de mandataire judiciaire à la protection des majeurs : les services mandataires, les mandataires exerçant à titre individuel et les mandataires exerçant leur activité en qualité de préposé d'établissement. Les personnes en situation de handicap ou de dépendance peuvent être prises en charge :

- par un service mandataire : celui-ci est chargé de recruter un intervenant pour le compte du bénéficiaire. Il prend en charge les éléments administratifs courants (rédaction de contrat de travail, établissement de la fiche de paie, déclaration à l'Urssaf) ;
- par un mandataire individuel : professionnel en charge de l'accompagnement social, administratif, juridique et financier des personnes bénéficiaires, il exerce sur le mode libéral.



➔ [Mandataires judiciaires à la protection des majeurs handicap.gouv.fr](#)

→ Plus d'infos sur idf.drieets.gouv.fr/Chiffres-cles



ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

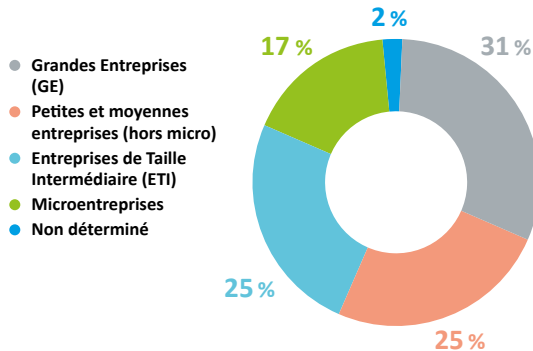


Ce dernier chapitre présente **les principales tendances de l'activité économique régionale** à travers une série d'indicateurs. Dans un contexte international marqué par des incertitudes économiques et géopolitiques, **l'économie francilienne est restée dynamique en 2024-2025**. Les créations d'entreprises ont poursuivi leur progression (y compris hors micro-entreprises), tandis que les défaillances d'entreprises ont continué d'augmenter, certes, mais à un rythme plus modéré. **Les évolutions sectorielles restent contrastées : certains secteurs sont en retrait, tandis que d'autres bénéficient d'un regain d'activité**, notamment sous l'effet du dynamisme touristique consécutif aux Jeux Olympiques et Paralympiques. Cette dynamique d'ensemble masque toutefois des contrastes persistants : fragilités sectorielles, disparités territoriales et tensions sur le marché du travail, mises en évidence par les Plans de Sauvegarde de l'Emploi (PSE) et les Ruptures Conventionnelles Collectives (RCC). **L'analyse s'organise autour de cinq grands axes** : les indicateurs macroéconomiques ; la structure productive ; les mutations de l'emploi salarié privé ; les spécificités territoriales ; et enfin, les actions de la DRIETS en matière de protection économique du consommateur et de régulation concurrentielle des marchés.

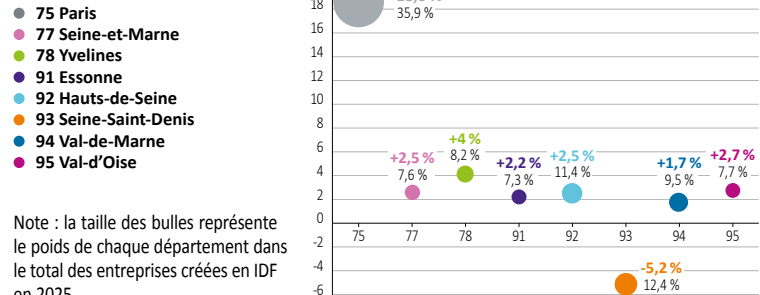
333 458 créations d'entreprises en Île-de-France en 2025 (+6,7 % par rapport à 2024)

Vue d'ensemble

Répartition des effectifs par catégorie d'entreprises en Île-de-France en 2023



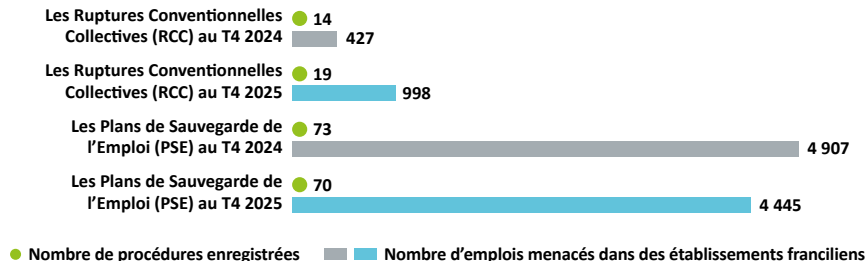
Répartition des créations d'entreprises par département en 2025 et dynamique par rapport à 2024 (en %)



Note : la taille des bulles représente le poids de chaque département dans le total des entreprises créées en IDF en 2025.

Lecture : en 2025, parmi les 333 458 entreprises créées en Île-de-France (IDF), 35,9 % d'entre elles ont été créées à Paris ; ces créations ont augmenté de +18,6 % par rapport à 2024.

Les Plans de Sauvegarde de l'Emploi (PSE) et les Ruptures Conventionnelles Collectives (RCC) en Île-de-France

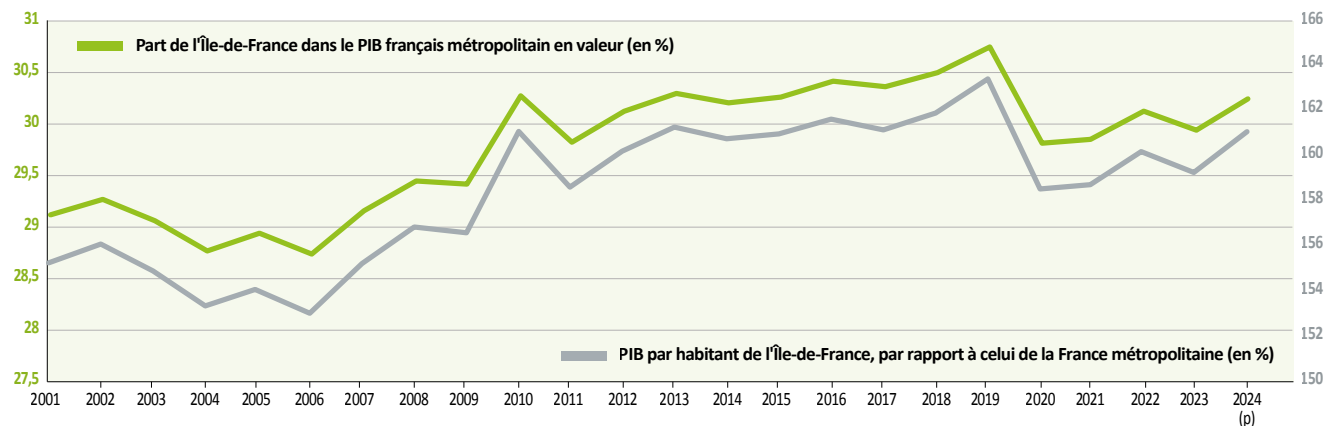


Autres indicateurs clés

- En 2024, le PIB par habitant d'Île-de-France est **1,61 fois** plus important que celui de France métropolitaine
- Au 31 décembre 2023, l'Île-de-France représente **25,9 %** de l'emploi salarié privé français
- En 2022, trois secteurs représentent **plus d'1/3** de l'emploi total en Île-de-France
 - Gestion : **18,8 %**
 - Santé - action sociale : **8,8 %**
 - Services de proximité : **9,6 %**

Le Produit Intérieur Brut (PIB)

Avertissement : les PIB et les valeurs ajoutées des régions ultramarines ont été corrigés à la marge suite à la détection d'une erreur. Cette réestimation a conduit à un ajustement des PIB et des valeurs ajoutées des régions de France métropolitaine.



Source : Insee - Comptes régionaux (base 2020).

Les données antérieures à 2015 (de 1990 à 2015) sont en base 2010 des comptes nationaux. Celles de 2015 à 2020 sont en base 2014, et celles de 2021 à 2023 sont en base 2020. L'évolution entre 2020 et 2021 est donc à interpréter avec précaution : elle est entachée d'un changement de structure. Les données de 2024 sont provisoires.

Le Produit Intérieur Brut (PIB) est un indicateur de la production économique d'un pays. Il est égal à la somme des valeurs ajoutées brutes, augmentées des impôts sur les produits (TVA, droits de douanes, taxes spécifiques), moins les subventions sur les produits.

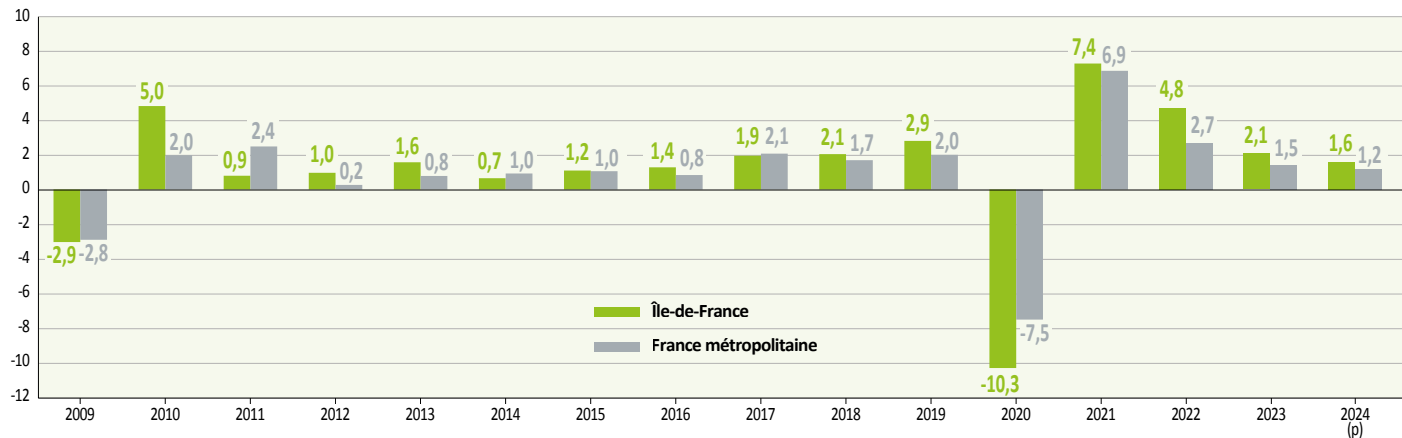
Le PIB par habitant est le rapport du PIB en valeur par la population moyenne de chaque année.

Les PIB régionaux en volume doivent être utilisés avec prudence car ils ne découlent pas du calcul d'un indice de prix régional. De plus, le calcul du PIB régional est sujet à des biais liés à la présence d'entreprises ayant des établissements dans plusieurs régions et à la concentration de certains secteurs. Ces facteurs peuvent entraîner des problèmes de comptabilisation et rendre difficile l'attribution précise de la valeur ajoutée à chaque région. Il est donc important de prendre en compte ces limites lors de l'interprétation des données du PIB régional de l'Île-de-France.

Lecture : en 2024, le PIB par habitant d'Île-de-France est 1,61 fois plus important que celui de France métropolitaine.

Évolution du produit intérieur brut en volume (évolution annuelle, en %)

Avertissement : les PIB et les valeurs ajoutées des régions ultramarines ont été corrigés à la marge suite à la détection d'une erreur. Cette réestimation a conduit à un ajustement des PIB et des valeurs ajoutées des régions de France métropolitaine.



Source : Insee - Comptes régionaux (base 2020).

Les données antérieures à 2015 (de 1990 à 2015) sont en base 2010 des comptes nationaux. Celles de 2015 à 2020 sont en base 2014, et celles de 2021 à 2023 sont en base 2020. L'évolution entre 2020 et 2021 est donc à interpréter avec précaution : elle est entachée d'un changement de structure. Les données de 2024 sont provisoires.

Le PIB réel ou en volume est la valeur du PIB en ne tenant pas compte des variations des prix, c'est-à-dire de l'inflation. Le PIB réel montre les variations à la hausse et à la baisse dans le volume (les quantités) de la production de biens et services. L'évolution du produit intérieur brut en volume aux prix de l'année précédente chaînés (hors effet de prix) mesure la croissance économique.

Les PIB régionaux en volume doivent être utilisés avec prudence car ils ne découlent pas du calcul d'un indice de prix régional. De plus, le calcul du PIB régional est sujet à des biais liés à la présence d'entreprises ayant des établissements dans plusieurs régions et à la concentration de certains secteurs. Ces facteurs peuvent entraîner des problèmes de comptabilisation et rendre difficile l'attribution précise de la valeur ajoutée à chaque région. Il est donc important de prendre en compte ces limites lors de l'interprétation des données du PIB régional de l'Île-de-France.

■ Les entreprises du secteur privé ayant leur siège en Île-de-France

La notion d'entreprise doit être distinguée de celle d'établissement : ainsi, selon les définitions de l'Insee, **l'entreprise** est la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes ; **l'établissement** est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise.

Nombre d'entreprises employeuses par taille au 31 décembre 2023

										
Taille	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Sans salarié	19 614	3 634	3 726	3 391	5 547	6 796	4 368	3 660	50 736	222 833
De 1 à 9 salariés	121 751	24 776	25 117	21 433	35 563	32 496	26 057	22 054	309 247	1 366 309
De 10 à 19 salariés	13 160	2 640	2 417	2 278	4 038	3 481	2 681	2 432	33 127	142 211
De 20 à 49 salariés	7 707	1 523	1 434	1 414	2 878	1 763	1 588	1 283	19 590	83 016
De 50 à 99 salariés	2 456	427	406	437	1 217	502	407	365	6 217	25 611
De 100 à 249 salariés	1 515	229	270	233	897	300	269	199	3 912	14 319
De 250 à 499 salariés	546	63	109	88	426	117	92	60	1 501	4 622
De 500 à 999 salariés	248	29	63	36	272	62	64	29	803	2 097
1 000 salariés et plus	277	21	58	29	300	72	41	18	816	1 574
Total	167 274	33 342	33 600	29 339	51 138	45 589	35 567	30 100	425 949	1 862 592

Source : Insee, Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié (FLORES).

Champ : entreprises employeuses durant l'année et actives la dernière semaine de décembre (hors entreprises relevant du ministère des Armées et hors particuliers employeurs), secteur privé.

Les données statistiques sont localisées selon la commune de l'établissement siège de l'entreprise.

Répartition des entreprises employeuses par taille (en %), au 31 décembre 2023

Taille	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Sans salarié	11,7	10,9	11,1	11,6	10,8	14,9	12,3	12,2	11,9	12,0
De 1 à 9 salariés	72,8	74,3	74,8	73,1	69,5	71,3	73,3	73,3	72,6	73,4
De 10 à 19 salariés	7,9	7,9	7,2	7,8	7,9	7,6	7,5	8,1	7,8	7,6
De 20 à 49 salariés	4,6	4,6	4,3	4,8	5,6	3,9	4,5	4,3	4,6	4,5
De 50 à 99 salariés	1,5	1,3	1,2	1,5	2,4	1,1	1,1	1,2	1,5	1,4
De 100 à 249 salariés	0,9	0,7	0,8	0,8	1,8	0,7	0,8	0,7	0,9	0,8
De 250 à 499 salariés	0,3	0,2	0,3	0,3	0,8	0,3	0,3	0,2	0,4	0,2
De 500 à 999 salariés	0,1	0,1	0,2	0,1	0,5	0,1	0,2	0,1	0,2	0,1
1 000 salariés et plus	0,2	0,1	0,2	0,1	0,6	0,2	0,1	0,1	0,2	0,1
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Taille	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Sans salarié	38,7	7,2	7,3	6,7	10,9	13,4	8,6	7,2	100
De 1 à 9 salariés	39,4	8,0	8,1	6,9	11,5	10,5	8,4	7,1	100
De 10 à 19 salariés	39,7	8,0	7,3	6,9	12,2	10,5	8,1	7,3	100
De 20 à 49 salariés	39,3	7,8	7,3	7,2	14,7	9,0	8,1	6,5	100
De 50 à 99 salariés	39,5	6,9	6,5	7,0	19,6	8,1	6,5	5,9	100
De 100 à 249 salariés	38,7	5,9	6,9	6,0	22,9	7,7	6,9	5,1	100
De 250 à 499 salariés	36,4	4,2	7,3	5,9	28,4	7,8	6,1	4,0	100
De 500 à 999 salariés	30,9	3,6	7,8	4,5	33,9	7,7	8,0	3,6	100
1 000 salariés et plus	33,9	2,6	7,1	3,6	36,8	8,8	5,0	2,2	100
Total	39,3	7,8	7,9	6,9	12,0	10,7	8,4	7,1	100

Source : Insee, Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié (FLORES).

Champ : entreprises employeuses durant l'année et actives la dernière semaine de décembre (hors entreprises relevant du ministère des Armées et hors particuliers employeurs), secteur privé.

Les données statistiques sont localisées selon la commune de l'établissement siège de l'entreprise.

Répartition des entreprises employeuses par indicateur de multi-activité (en %), au 31 décembre 2023

Taille	 Paris	 Seine-et-Marne	 Yvelines	 Essonne	 Hauts-de-Seine	 Seine-Saint-Denis	 Val-de-Marne	 Val-d'Oise	 Île-de-France	 France métropolitaine
Entreprises mono-actives	56,9	61,4	61,4	62,4	61,4	64,5	63,0	64,6	60,4	53,5
Entreprises mono-activité	25,5	15,8	16,8	16,5	19,0	19,5	18,6	16,6	20,8	21,7
Entreprises multi-branches	16,4	21,6	20,7	20,1	18,5	14,9	17,3	17,8	17,6	23,2
Entreprises multi-activités	0,9	0,9	0,7	0,7	0,8	0,6	0,7	0,6	0,8	1,3
Non déterminé	0,3	0,3	0,4	0,4	0,3	0,5	0,4	0,3	0,3	0,3
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Insee, Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié (FLORES).

Champ : entreprises employeuses durant l'année et actives la dernière semaine de décembre (hors entreprises relevant du ministère des Armées et hors particuliers employeurs), secteur privé.

Les données statistiques sont localisées selon la commune de l'établissement siège de l'entreprise.

Indicateur de multi-activité :

- **Entreprises mono-actives** : une seule branche et un seul établissement ;
- **Entreprise mono-activité** : aucune information sur les branches, mais toutes les unités locales ont le même code activité ;
- **Entreprise multi-activités** : aucune information sur les branches, mais toutes les unités locales n'ont pas le même code activité.

Effectifs et répartition par catégorie d'entreprises en 2023 (en %)

Catégorie d'entreprise	Île-de-France		France (hors Mayotte)	
	Effectifs	Part	Effectifs	Part
Microentreprises	858 996	16,5	3 684 498	17,9
Petites et moyennes entreprises (hors micro)	1 325 020	25,4	6 103 728	29,7
Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI)	1 315 358	25,2	5 219 756	25,4
Grandes Entreprises (GE)	1 633 899	31,4	5 029 382	24,5
Non déterminé	77 032	1,5	526 009	2,5
Total	5 210 305	100	20 563 373	100

Source : Insee, Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié (FLORES).

Champ : entreprises employeuses durant l'année et actives la dernière semaine de décembre (hors entreprises relevant du ministère des Armées et hors particuliers employeurs), secteur privé.

Détails des catégories d'entreprises :

- **Microentreprises** : entreprises occupant moins de 10 personnes, avec un chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas 2 millions d'euros.
- **Petites ou Moyennes Entreprises (PME)** : entreprises occupant moins de 250 personnes, avec un chiffre d'affaires annuel ≤ 50 millions d'euros ou un total de bilan ≤ 43 millions d'euros.
- **Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI)** : entreprises ne relevant pas des PME, occupant moins de 5 000 personnes, avec un chiffre d'affaires annuel ≤ 1 500 millions d'euros ou un total de bilan ≤ 2 000 millions d'euros.
- **Grandes Entreprises (GE)** : entreprises ne répondant pas aux critères des catégories précédentes.

Les seuils mentionnés sont ceux établis par l'Insee et la réglementation européenne (recommandation 2003/361/CE).

Lecture : les entreprises privées de catégorie PME ont 1 325 020 postes localisés en Île-de-France.

Les établissements du secteur privé

Nombre d'établissements actifs employeurs par taille, au 31 décembre 2023

Taille										
Taille	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Sans salarié	20 806	3 936	4 028	3 511	6 107	6 736	4 591	3 823	53 538	243 115
De 1 à 9 salariés	134 063	28 420	29 209	24 367	40 091	35 546	28 925	24 507	345 128	1 600 306
De 10 à 19 salariés	15 034	3 574	3 332	3 059	4 988	4 276	3 347	3 097	40 707	188 613
De 20 à 49 salariés	8 402	2 303	2 032	2 013	3 566	2 425	2 187	1 814	24 742	115 401
De 50 à 99 salariés	2 704	742	712	725	1 631	774	682	614	8 584	38 300
De 100 à 249 salariés	1 439	385	353	366	1 056	462	364	287	4 712	18 895
De 250 à 499 salariés	430	96	122	120	381	166	123	71	1 509	5 035
De 500 à 999 salariés	154	38	53	33	185	68	62	27	620	1 563
1 000 salariés et plus	86	8	30	17	111	37	24	18	331	658
Total	183 118	39 502	39 871	34 211	58 116	50 490	40 305	34 258	479 871	2 211 886

Source : Insee, Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié (FLORES). Champ : établissements employeurs durant l'année et actifs la dernière semaine de décembre (hors établissements relevant du ministère des Armées et hors particuliers employeurs), secteur privé.

Note : les tailles des établissements sont calculées selon les effectifs salariés présents en fin d'année (la dernière semaine de décembre).

Répartition des effectifs des établissements par taille (en %), au 31 décembre 2023

Taille	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
De 1 à 9 salariés	22,2	21,5	20,3	19,6	10,9	20,4	19,9	22,8	19,2	23,3
De 10 à 19 salariés	12,2	11,7	10,3	10,7	6,3	10,5	10,4	12,4	10,4	12,5
De 20 à 49 salariés	15,5	17,4	14,4	16,1	10,5	13,5	15,6	16,7	14,5	17,4
De 50 à 99 salariés	11,3	12,5	11,3	13,0	10,8	9,7	10,8	12,7	11,3	12,9
De 100 à 249 salariés	13,5	14,2	12,4	14,3	15,7	12,8	12,7	13,1	13,8	14,1
De 250 à 499 salariés	8,8	8,0	10,0	11,2	12,4	10,5	10,0	7,3	9,9	8,5
De 500 à 999 salariés	6,3	6,2	8,3	6,0	12,4	8,5	10,1	5,2	8,1	5,2
1 000 salariés et plus	10,0	8,6	13,0	9,0	21,0	13,9	10,7	9,7	12,7	6,1
Total effectifs salariés	1 639 179	404 652	427 297	380 345	1 052 790	544 626	431 236	330 180	5 210 305	20 153 886

Source : Insee, Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié (FLORES). Champ : établissements employeurs durant l'année et actifs la dernière semaine de décembre (hors établissements relevant du ministère des Armées et hors particuliers employeurs), secteur privé.

Note : les effectifs correspondent aux salariés présents dans l'établissement durant la dernière semaine de décembre.

Nombre d'établissements actifs employeurs par grand secteur, au 31 décembre 2023

Secteur										
Agriculture	123	903	385	270	25	18	44	230	1 998	113 871
Industrie	4 647	2 519	1 864	1 768	1 968	2 230	1 635	1 803	18 434	144 454
Construction	8 577	6 558	4 784	5 732	4 270	10 784	5 991	6 354	53 050	257 819
Commerce	27 440	8 365	8 075	6 937	8 974	10 402	7 702	6 865	84 760	437 736
Services	142 331	21 157	24 763	19 504	42 879	27 056	24 933	19 006	321 629	1 258 006
Total	183 118	39 502	39 871	34 211	58 116	50 490	40 305	34 258	479 871	2 211 886

Source : Insee, Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié (FLORES).

Champ : établissements employeurs durant l'année et actifs la dernière semaine de décembre (hors établissements relevant du ministère des Armées et hors particuliers employeurs), secteur privé.

Répartition des effectifs des établissements par grand secteur au 31 décembre 2023 (en %)

Secteur	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Agriculture	0,0	0,5	0,2	0,2	0,0	0,0	1,0	0,2	0,2	1,4
Industrie	3,4	12,0	17,0	11,3	9,5	8,6	7,3	10,1	8,3	15,7
Construction	2,4	11,1	9,7	10,8	4,5	10,8	10,2	11,2	6,8	7,8
Commerce	12,0	20,0	17,3	18,2	12,1	14,6	17,7	19,1	14,7	16,9
Services	82,2	56,3	55,8	59,6	73,9	65,9	63,8	59,4	70,0	58,2
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Insee, Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié (FLORES).

Champ : établissements employeurs durant l'année et actifs la dernière semaine de décembre (hors établissements relevant du ministère des Armées et hors particuliers employeurs), secteur privé.

Nombre d'établissements actifs employeurs par secteur d'activité détaillé en Île-de-France, au 31 décembre 2023

Secteur d'activité	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métro.	Part de l'Île-de-France (%)
Agriculture, sylviculture et pêche	123	903	385	270	25	18	44	230	1 998	113 871	1,8
Industries extractives	15	42	ss	8	10	ss	ss	ss	104	2 095	5,0
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	1 703	707	655	549	791	809	693	539	6 446	48 478	13,3
Fabrication de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure	821	55	33	25	91	310	56	44	1 435	5 427	26,4
Travail du bois, industries du papier et imprimerie	292	166	82	141	107	142	87	132	1 149	10 325	11,1
Cokéfaction et raffinage	0	ss	0	0	7	ss	0	0	10	51	19,6
Industrie chimique	164	55	36	36	86	42	31	48	498	2 899	17,2
Industrie pharmaceutique	29	10	11	10	31	4	11	6	112	481	23,3
Fabrication produits caoutchouc, plastique ou minéraux non métalliques	92	178	98	86	82	77	67	88	768	9 215	8,3
Métallurgie et fabrication de produits métalliques sauf machines et équipements	91	336	199	180	69	161	107	244	1 387	16 075	8,6
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	67	54	83	108	78	29	49	49	517	2 306	22,4
Fabrication d'équipements électriques	54	43	50	36	48	37	25	46	339	2 010	16,9
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	44	124	66	72	48	45	43	68	510	4 608	11,1
Fabrication de matériels de transport	30	44	70	28	39	24	10	32	277	2 945	9,4
Autres industries manufact. : réparation / installation de machines & équipements	1 002	473	323	325	260	310	310	341	3 344	25 065	13,3
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	156	48	32	24	105	58	33	26	482	4 319	11,2
Product. / distrib. eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	87	182	115	140	116	179	105	132	1 056	8 155	12,9
Construction	8 577	6 558	4 784	5 732	4 270	10 784	5 991	6 354	53 050	257 819	20,6
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	27 440	8 365	8 075	6 937	8 974	10 402	7 702	6 865	84 760	437 736	19,4
Transports et entreposage	3 081	2 048	1 262	1 841	1 849	3 823	2 196	2 333	18 433	69 033	26,7
Hébergement et restauration	19 866	3 257	3 402	2 611	5 401	4 329	3 562	2 642	45 070	213 526	21,1
Édition, audiovisuel et diffusion	7 961	234	451	300	1 843	781	549	228	12 347	24 428	50,5
Télécommunications	377	102	85	73	220	218	101	153	1 329	3 598	36,9
Activités informatiques et services d'information	8 563	787	1 567	1 033	3 932	1 187	1 471	1 061	19 601	40 876	48,0
Activités financières et d'assurance	9 248	1 569	1 686	1 251	3 005	1 253	1 414	1 117	20 543	99 423	20,7
Activités immobilières	7 382	963	1 274	852	1 953	977	1 140	830	15 371	59 173	26,0
Activités juridiq., compta, gestion, architecture, ingénierie, contrôle & anal. tech.	25 343	2 523	4 139	2 515	7 680	2 589	3 210	2 386	50 385	167 655	30,1
Recherche-développement scientifique	628	27	61	170	131	37	73	14	1 141	3 687	30,9
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	4 648	565	663	498	1 544	680	646	427	9 671	30 800	31,4
Activités de services administratifs et de soutien	27 606	2 675	2 955	2 435	6 458	3 786	3 719	2 387	52 021	160 195	32,5
Administration publique	94	29	22	21	32	38	27	22	285	2 656	10,7
Enseignement	3 614	786	951	672	1 239	929	796	695	9 682	46 974	20,6
Activités pour la santé humaine	3 891	1 141	1 253	1 058	1 618	1 256	1 286	976	12 479	73 862	16,9
Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	2 414	856	1 096	823	1 350	934	908	749	9 130	51 289	17,8
Arts, spectacles et activités récréatives	5 119	1 558	1 518	1 332	1 519	1 640	1 519	1 107	15 312	83 014	18,4
Autres activités de services	12 234	2 036	2 377	2 019	3 097	2 595	2 314	1 877	28 549	127 381	22,4
Activités extra-territoriales	261	ss	ss	0	8	4	ss	ss	279	435	64,1
Nombre total d'établissements	183 118	39 502	39 871	34 211	58 116	50 490	40 305	34 258	479 871	2 211 886	21,7

ss : secret statistique. Source : Insee, Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié (FLORES). Champ : établissements employeurs durant l'année et actifs la dernière semaine de décembre (hors établissements relevant du ministère des Armées et hors particuliers employeurs), secteur privé.

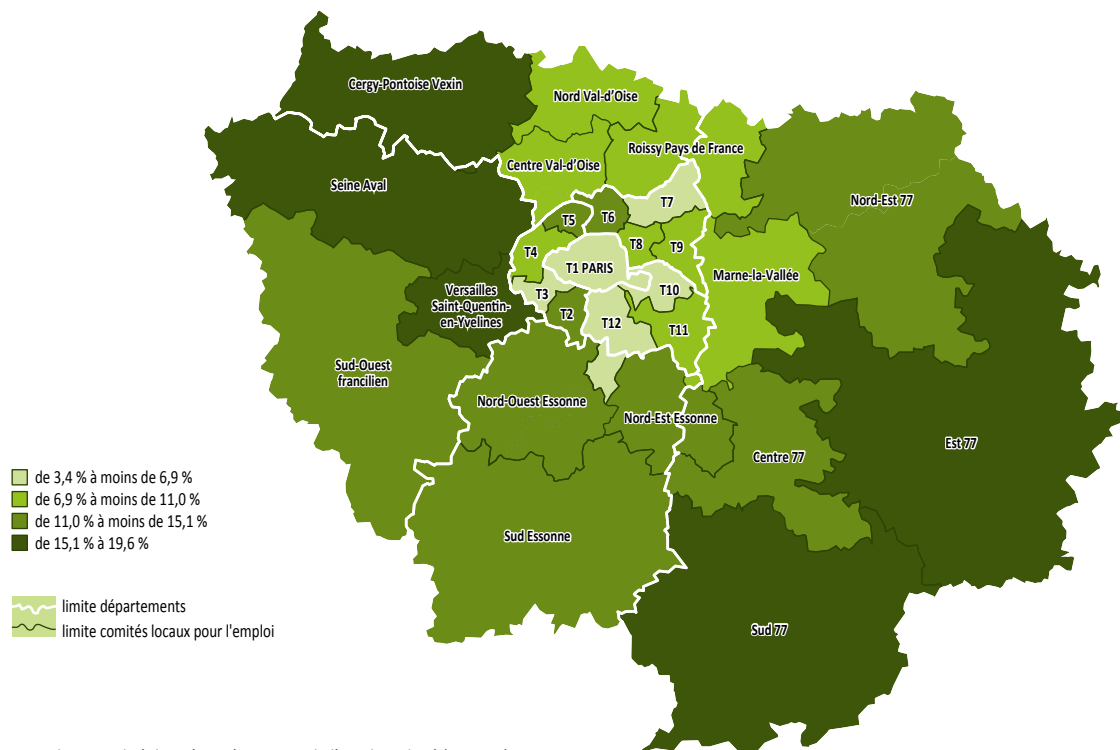
L'emploi salarié privé

Emploi salarié par secteur d'activité détaillé en Île-de-France, au 31 décembre 2023

Secteur d'activité	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métro.	Part de l'Île-de-France (%)
Agriculture, sylviculture et pêche	365	2 056	1 015	672	176	95	4 112	586	9 077	290 533	3,1
Industries extractives	633	538	131	123	249	34	97	121	1 926	19 486	9,9
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	15 740	6 298	5 298	5 526	12 576	6 731	6 931	4 155	63 255	632 658	10,0
Fabrication de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure	10 907	878	164	168	1 080	4 090	316	884	18 487	110 104	16,8
Travail du bois, industries du papier et imprimerie	1 858	2 082	540	1 916	816	1 606	884	1 183	10 885	164 226	6,6
Cokéfaction et raffinage	0	458	0	0	570	193	0	0	1 221	8 142	15,0
Industrie chimique	3 368	2 148	1 664	1 218	13 578	2 518	1 292	3 033	28 819	149 312	19,3
Industrie pharmaceutique	1 599	419	729	1 566	5 574	494	2 631	307	13 319	80 679	16,5
Fabrication produits caoutchouc, plastique ou minéraux non métalliques	1 070	4 100	1 845	2 285	3 966	1 236	1 297	2 189	17 988	243 034	7,4
Métallurgie et fabrication de produits métalliques sauf machines et équipements	528	5 796	4 248	2 344	1 306	2 670	1 224	3 160	21 276	363 489	5,9
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	842	1 568	9 754	10 327	9 741	491	3 156	2 600	38 479	132 302	29,1
Fabrication d'équipements électriques	790	1 410	1 469	1 171	4 240	575	979	1 519	12 153	107 171	11,3
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	227	2 787	3 809	1 326	1 627	1 156	1 388	1 392	13 712	177 766	7,7
Fabrication de matériels de transport	2 299	6 431	30 262	4 824	14 848	6 228	678	3 276	68 846	356 875	19,3
Autres industries manufact. : réparation / installation de machines & équipements	8 350	7 112	6 577	4 730	4 901	3 384	5 430	5 317	45 801	289 272	15,8
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	6 482	2 670	2 154	1 820	18 896	9 670	1 210	1 372	44 274	176 714	25,1
Product. / distrib. eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	1 613	3 966	4 026	3 467	6 358	5 851	3 859	2 699	31 839	157 250	20,2
Construction	39 298	45 100	41 439	41 041	47 234	58 798	44 065	36 951	353 926	1 567 356	22,6
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	196 074	81 036	73 868	69 083	126 897	79 640	76 490	63 168	766 256	3 407 779	22,5
Transports et entreposage	69 006	49 346	19 623	38 088	36 164	94 511	43 653	43 931	394 322	1 434 846	27,5
Hébergement et restauration	179 501	25 883	25 030	16 850	41 732	26 113	23 011	20 070	358 190	1 241 232	28,9
Édition, audiovisuel et diffusion	80 834	1 600	6 251	1 987	44 430	6 383	4 177	667	146 329	244 095	59,9
Télécommunications	17 322	1 277	2 469	3 414	15 214	4 464	5 312	1 299	50 771	111 236	45,6
Activités informatiques et services d'information	121 293	3 078	12 367	7 629	125 607	13 508	11 449	7 581	302 512	597 168	50,7
Activités financières et d'assurance	158 365	9 160	14 309	9 518	99 099	28 138	25 046	6 701	350 336	919 065	38,1
Activités immobilières	37 410	4 626	4 774	3 406	17 480	6 091	6 482	3 239	83 508	271 840	30,7
Activités juridiq., compta, gestion, architecture, ingénierie, contrôle & anal. tech.	197 280	13 646	34 912	24 697	151 937	22 226	29 908	12 564	487 170	1 275 000	38,2
Recherche-développement scientifique	12 169	1 128	2 160	16 072	9 263	1 876	2 303	372	45 343	119 096	38,1
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	44 110	3 343	8 681	2 743	35 457	5 022	4 802	2 836	106 994	234 728	45,6
Activités de services administratifs et de soutien	147 642	39 754	38 720	44 392	98 510	71 721	51 619	43 814	536 172	1 615 219	33,2
Administration publique	12 597	2 727	2 579	2 012	2 977	7 584	3 350	2 152	35 978	176 157	20,4
Enseignement	54 243	6 750	11 643	6 899	19 694	9 764	10 673	8 048	127 714	548 275	23,3
Activités pour la santé humaine	38 635	10 268	10 685	10 882	21 433	12 958	14 072	9 814	128 147	627 706	20,4
Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	61 310	23 029	26 380	22 494	31 539	25 464	21 083	19 310	230 609	1 383 074	16,7
Arts, spectacles et activités récréatives	45 070	24 881	8 119	7 305	13 346	10 331	8 635	6 081	123 768	387 577	31,9
Autres activités de services	66 445	7 300	10 201	8 350	14 119	12 943	9 576	7 746	136 680	527 001	25,9
Activités extra-territoriales	3 903	3	2	0	156	69	46	43	4 222	6 422	65,7
Emploi salarié total	1 639 179	404 652	427 297	380 345	1 052 790	544 626	431 236	330 180	5 210 305	20 153 886	25,9

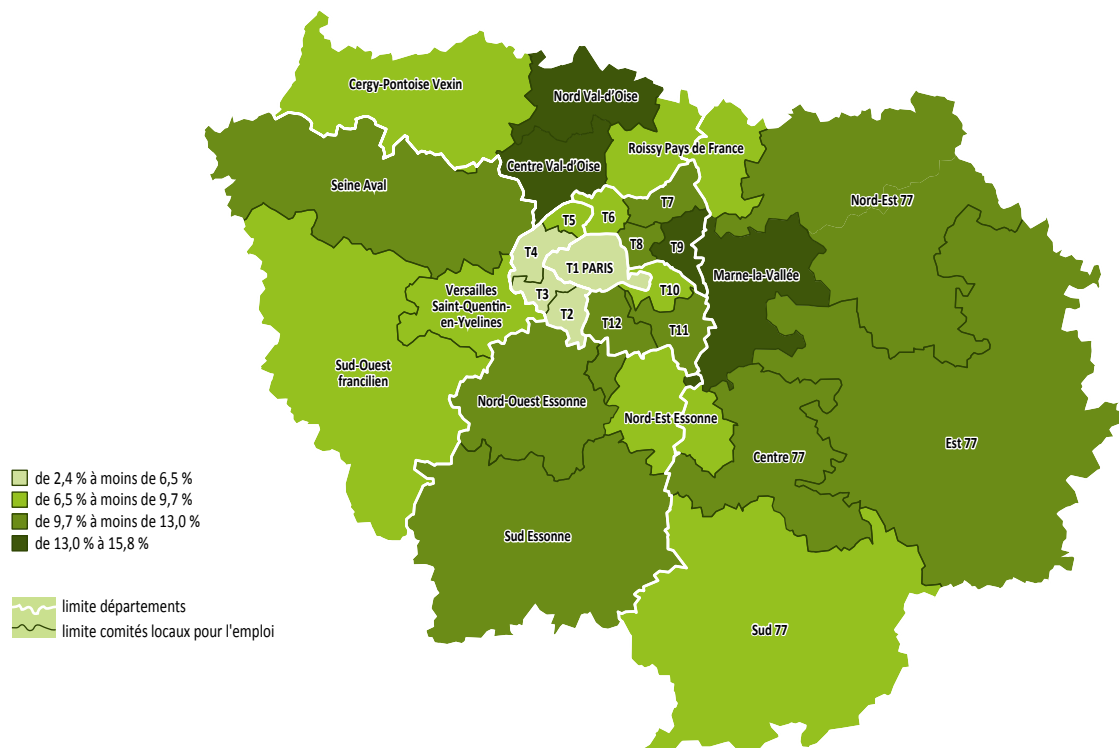
Source : Insee, Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié (FLORES). Champ : établissements employeurs durant l'année et actifs la dernière semaine de décembre (hors établissements relevant du ministère des Armées et hors particuliers employeurs), secteur privé.

Part de l'industrie dans l'emploi salarié privé selon les Comités Locaux Pour l'Emploi (CLPE) en 2023



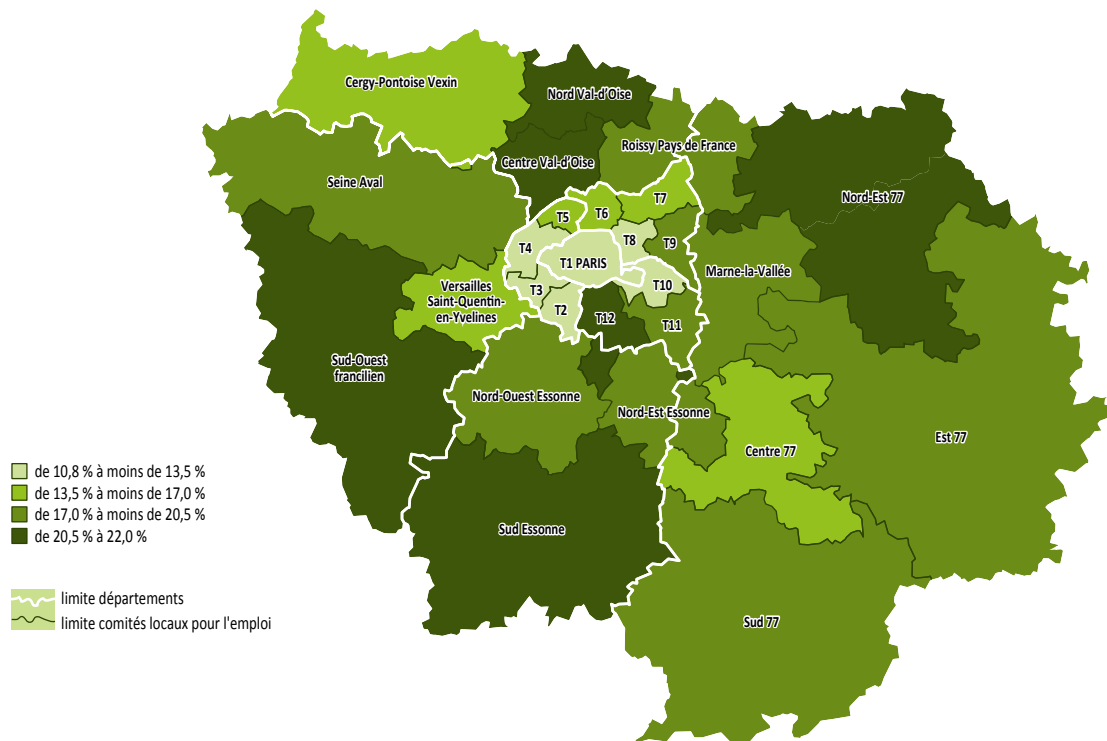
Source : Insee, Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié (FLORES).

Part de la construction dans l'emploi salarié privé selon les Comités Locaux Pour l'Emploi (CLPE) en 2023



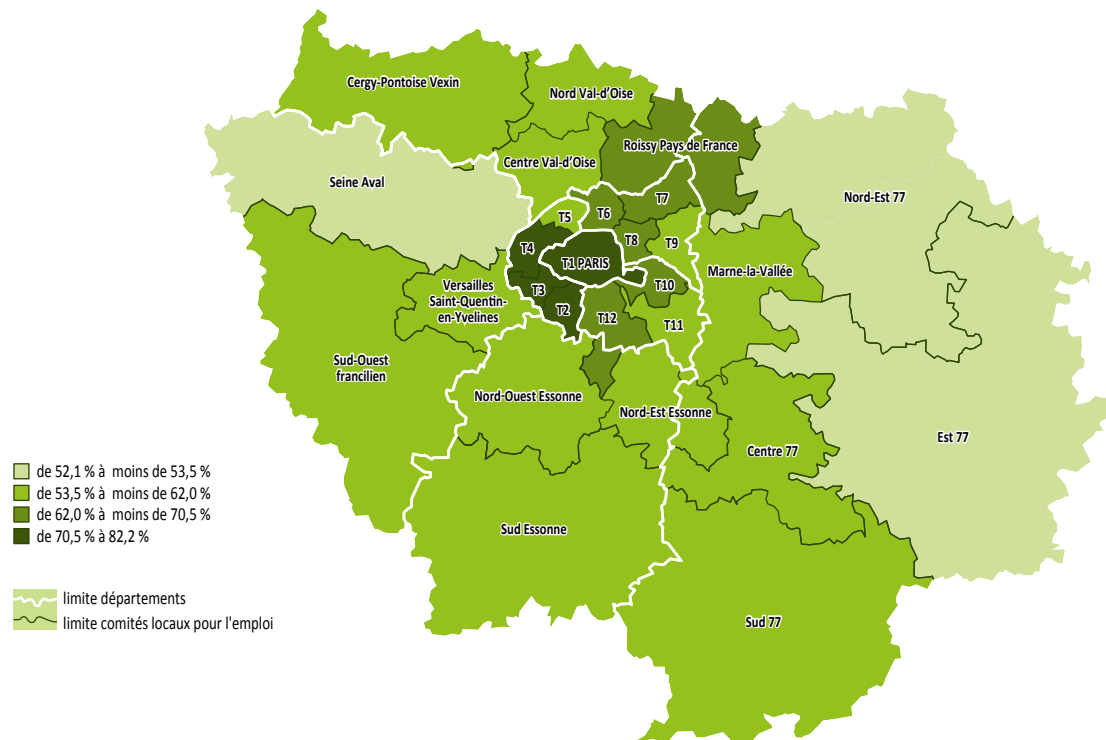
Source : Insee, Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié (FLORES).

Part du commerce dans l'emploi salarié privé selon les Comités Locaux Pour l'Emploi (CLPE) en 2023



Source : Insee, Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié (FLORES).

Part des services dans l'emploi salarié privé selon les Comités Locaux Pour l'Emploi (CLPE) en 2023



Source : Insee, Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié (FLORES).

Répartition des établissements et salariés par Comités Locaux Pour l'Emploi (CLPE)

Comité local pour l'emploi	Nombre d'établissements actifs employeurs* fin 2023	Nombre de postes des établissements actifs employeurs* fin 2023	Part des postes de l'administration publique, enseignement, santé et action sociale dans les établissements actifs employeurs fin 2023 (en %)
T1 - Paris	186 496	2 016 972	24,7
T4 - Paris Ouest La Défense	25 789	615 567	14,9
T12 - Grand-Orly Seine Bièvre	19 804	301 952	28,0
Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines	15 574	286 600	26,0
Nord-Ouest Essonne	15 657	249 220	24,2
T6 - Plaine Commune	15 125	237 637	23,8
T3 - Grand Paris Seine Ouest	12 597	234 108	13,6
Seine Aval	20 724	206 703	31,9
Nord-Est Essonne	14 031	203 644	33,9
Marne-la-Vallée	14 886	202 066	19,7
T8 - Est Ensemble	14 937	189 228	40,0
T5 - Boucle Nord de Seine	11 182	173 752	19,7
Roissy Pays de France	11 158	169 890	20,6
T10 - Paris Est Marne et Bois	16 680	168 359	29,9
Centre Val-d'Oise	16 251	161 441	32,2
T7 - Paris Terres d'Envol	10 832	155 021	20,3
T2 - Vallée Sud Grand Paris	9 820	154 542	25,8
T11 - Grand Paris Sud Est Avenir	8 831	139 007	41,8
Cergy-Pontoise Vexin	8 395	116 191	36,9
T9 - Grand Paris Grand Est	11 178	115 058	35,9
Centre 77	4 888	65 290	52,1
Nord-Est 77	6 639	61 125	40,5
Sud 77	5 961	49 468	38,1
Sud Essonne	5 005	47 196	33,8
Sud-Ouest francilien	5 641	44 536	32,6
Est 77	3 875	30 172	35,5
Nord Val-d'Oise	2 957	24 100	33,0
Moyenne des comités locaux pour l'emploi	18 330	237 735	30,0
Région	494 913	6 418 845	25,9

* Y compris fonction publique.

Source : Insee, Fichier L0calisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié (FLORES).

L'analyse fonctionnelle des emplois en 2022

L'analyse fonctionnelle des emplois propose des regroupements des professions, définis à partir de la nomenclature des PCS (Professions et Catégories Socioprofessionnelles 2020), dans le but de faire apparaître de grandes fonctions, transversales aux secteurs d'activité.

	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France	Part de l'Île-de-France (%)
Emploi total	1 915 954	490 840	534 651	463 305	1 015 834	615 646	533 253	425 348	5 994 830	33 741 540	17,8
Administration publique	169 014	40 170	45 473	41 003	55 242	60 078	52 651	33 306	496 936	2 744 660	18,1
Agriculture, pêche	2 841	4 875	2 801	2 089	1 575	1 044	1 090	1 666	17 980	694 959	2,6
Bâtiment, travaux publics	58 154	29 209	23 921	25 449	25 581	36 003	26 066	22 648	247 031	1 822 989	13,6
Commerce inter-entreprises	87 841	19 150	26 650	20 921	78 798	24 844	24 662	17 561	300 427	1 328 533	22,6
Conception, recherche	122 701	12 752	44 748	34 969	121 124	29 759	29 092	13 682	408 826	1 517 547	26,9
Culture, loisirs	134 902	12 538	13 774	9 730	44 147	22 332	16 522	8 186	262 131	993 680	26,4
Distribution	111 170	38 061	36 347	27 867	43 256	37 176	32 551	28 615	355 042	2 345 381	15,1
Éducation, formation	73 345	28 733	30 089	29 115	35 732	36 783	28 771	25 799	288 367	1 649 722	17,5
Entretien, réparation	65 273	36 074	35 065	31 236	38 161	37 693	32 385	30 653	306 540	2 285 959	13,4
Fabrication	54 944	29 988	32 658	25 909	37 148	27 132	20 826	21 078	249 683	2 387 567	10,5
Gestion	416 099	64 197	79 701	64 185	264 148	98 807	85 101	54 962	1 127 200	4 942 425	22,8
Logistique, transports	90 506	57 580	34 875	47 193	45 217	65 926	51 000	67 985	460 282	2 712 647	17,0
Prestations intellectuelles	166 391	16 657	27 562	17 880	75 701	27 550	25 004	14 487	371 231	1 466 513	25,3
Santé, action sociale	148 882	48 227	51 577	46 295	71 894	54 956	59 898	43 336	525 064	3 533 455	14,9
Services de proximité	213 893	52 631	49 410	39 464	78 110	55 563	47 633	41 384	578 089	3 315 501	17,4

Source : Insee, recensement de la population 2022 exploitation complémentaire au lieu de travail.

Les 15 fonctions :

- **Administration publique** : emplois liés aux activités régaliennes et d'administration de l'État et des collectivités locales, hors services de la santé, de l'éducation. Elle intègre en particulier toutes les professions de la sécurité publique et de la justice ;
- **Agriculture, pêche** : ensemble des professions concourant directement à la production agricole, à la pêche ou à l'exploitation forestière ;
- **Bâtiment, travaux publics** : ensemble des professions concourant directement à la construction de bâtiments et d'ouvrages de travaux publics ;
- **Commerce inter-entreprises** : professions en relation directe avec le commerce de gros et le commerce entre les entreprises, que ce soit pour l'achat ou la vente ;
- **Conception, recherche** : professions de la conception, de la recherche et de l'innovation. Dans l'industrie, elles recouvrent les phases préliminaires à la fabrication. Elle se distingue de la fonction Prestations intellectuelles par la dimension d'innovation incluse dans les travaux des métiers concernés ;
- **Culture, loisirs** : professions de la culture et des loisirs, sportifs ou non ;
- **Distribution** : ensemble des professions de la vente aux particuliers, y compris l'artisanat commercial ;

- **Éducation, formation** : métiers de l'enseignement scolaire et universitaire (primaire, secondaire et supérieur) et de la formation professionnelle, y compris l'organisation de ces enseignements. Cette fonction n'intègre pas les animateurs sportifs ou de loisirs qui sont inclus dans la fonction Culture-loisirs ;
- **Entretien, réparation** : professions prioritairement orientées vers l'entretien et la maintenance (hors bâtiment et travaux publics), ainsi que le traitement des déchets (et par extension l'environnement) ;
- **Fabrication** : ensemble des professions consistant à mettre en œuvre des matériels ou des processus techniques, hors agriculture et pêche et hors BTP. Pour l'essentiel il s'agit des métiers concourant directement aux différentes étapes de la production de biens matériels et d'énergie ;
- **Gestion** : professions de la gestion d'entreprise, de la banque et de l'assurance ;
- **Logistique, transports** : professions du transport des personnes et des flux de marchandises ;
- **Prestations intellectuelles** : professions de mise à disposition de connaissances spécifiques pour le conseil, l'analyse, l'expertise, etc. ;
- **Santé, action sociale** : professionnels de la santé et de l'action sociale, y compris les pharmaciens ;
- **Services de proximité** : professions des services de la vie courante (hors distribution, transport, éducation et santé).

Part des fonctions dans l'emploi total par département (en %)

										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France
Emploi total	32,0	8,2	8,9	7,7	16,9	10,3	8,9	7,1	100	33 741 540
Administration publique	8,8	8,2	8,5	8,9	5,4	9,8	9,9	7,8	8,3	8,1
Agriculture, pêche	0,1	1,0	0,5	0,5	0,2	0,2	0,2	0,4	0,3	2,1
Bâtiment, travaux publics	3,0	6,0	4,5	5,5	2,5	5,8	4,9	5,3	4,1	5,4
Commerce inter-entreprises	4,6	3,9	5,0	4,5	7,8	4,0	4,6	4,1	5,0	3,9
Conception, recherche	6,4	2,6	8,4	7,5	11,9	4,8	5,5	3,2	6,8	4,5
Culture, loisirs	7,0	2,6	2,6	2,1	4,3	3,6	3,1	1,9	4,4	2,9
Distribution	5,8	7,8	6,8	6,0	4,3	6,0	6,1	6,7	5,9	7,0
Éducation, formation	3,8	5,9	5,6	6,3	3,5	6,0	5,4	6,1	4,8	4,9
Entretien, réparation	3,4	7,3	6,6	6,7	3,8	6,1	6,1	7,2	5,1	6,8
Fabrication	2,9	6,1	6,1	5,6	3,7	4,4	3,9	5,0	4,2	7,1
Gestion	21,7	13,1	14,9	13,9	26,0	16,0	16,0	12,9	18,8	14,6
Logistique, transports	4,7	11,7	6,5	10,2	4,5	10,7	9,6	16,0	7,7	8,0
Prestations intellectuelles	8,7	3,4	5,2	3,9	7,5	4,5	4,7	3,4	6,2	4,3
Santé, action sociale	7,8	9,8	9,6	10,0	7,1	8,9	11,2	10,2	8,8	10,5
Services de proximité	11,2	10,7	9,2	8,5	7,7	9,0	8,9	9,7	9,6	9,8
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Insee, recensement de la population 2022 exploitation complémentaire au lieu de travail.

Les 15 fonctions :

- **Administration publique** : emplois liés aux activités régaliennes et d'administration de l'État et des collectivités locales, hors services de la santé, de l'éducation. Elle intègre en particulier toutes les professions de la sécurité publique et de la justice ;
- **Agriculture, pêche** : ensemble des professions concourant directement à la production agricole, à la pêche ou à l'exploitation forestière ;
- **Bâtiment, travaux publics** : ensemble des professions concourant directement à la construction de bâtiments et d'ouvrages de travaux publics ;
- **Commerce inter-entreprises** : professions en relation directe avec le commerce de gros et le commerce entre les entreprises, que ce soit pour l'achat ou la vente ;
- **Conception, recherche** : professions de la conception, de la recherche et de l'innovation. Dans l'industrie, elles recouvrent les phases préliminaires à la fabrication. Elle se distingue de la fonction Prestations intellectuelles par la dimension d'innovation incluse dans les travaux des métiers concernés ;
- **Culture, loisirs** : professions de la culture et des loisirs, sportifs ou non ;
- **Distribution** : ensemble des professions de la vente aux particuliers, y compris l'artisanat commercial ;

- **Éducation, formation** : métiers de l'enseignement scolaire et universitaire (primaire, secondaire et supérieur) et de la formation professionnelle, y compris l'organisation de ces enseignements. Cette fonction n'intègre pas les animateurs sportifs ou de loisirs qui sont inclus dans la fonction Culture-loisirs ;
- **Entretien, réparation** : professions prioritairement orientées vers l'entretien et la maintenance (hors bâtiment et travaux publics), ainsi que le traitement des déchets (et par extension l'environnement) ;
- **Fabrication** : ensemble des professions consistant à mettre en œuvre des matériels ou des processus techniques, hors agriculture et pêche et hors BTP. Pour l'essentiel il s'agit des métiers concourant directement aux différentes étapes de la production de biens matériels et d'énergie ;
- **Gestion** : professions de la gestion d'entreprise, de la banque et de l'assurance ;
- **Logistique, transports** : professions du transport des personnes et des flux de marchandises ;
- **Prestations intellectuelles** : professions de mise à disposition de connaissances spécifiques pour le conseil, l'analyse, l'expertise, etc. ;
- **Santé, action sociale** : professionnels de la santé et de l'action sociale, y compris les pharmaciens ;
- **Services de proximité** : professions des services de la vie courante (hors distribution, transport, éducation et santé).

L'Économie Sociale et Solidaire (ESS)

L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) rassemble des entreprises ayant un fonctionnement collectif et démocratique se fixant un but autre que la seule rentabilité de leurs activités économiques.



► [Observatoire de l'ESS en Île-de-France](#)

Nombre d'établissements actifs employeurs relevant de l'économie sociale et solidaire, par famille de l'économie sociale et par secteur d'activité, au 31 décembre 2023

	Coopérative	Mutuelle	Association	Fondation	Ensemble	Part Île-de-France / France (en %)
Agriculture, sylviculture et pêche	7	0	26	0	33	2,1
Industrie et construction	90	0	28	0	120	4,8
Commerce, transports, hébergement et restauration	143	15	426	42	626	7,6
Activités financières et d'assurance	1 123	502	55	0	1 681	11,6
Information et communication, activités immobilières, soutien aux entreprises	281	14	1 886	92	2 273	13,2
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	64	82	9 427	637	10 210	16,2
Autres services	38	0	19 030	316	19 384	19,3
Total	1 746	614	30 878	1 089	34 327	16,5

Source : Insee, Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié (FLORES). Champ : établissements de l'économie sociale et solidaire.

Les données statistiques sont localisées selon la commune de l'établissement.

Nombre de postes dans l'économie sociale et solidaire par famille de l'économie sociale et solidaire et par secteur d'activité, au 31 décembre 2023

	Coopérative	Mutuelle	Association	Fondation	Ensemble	Part Île-de-France / France (en %)
Agriculture, sylviculture et pêche	63	0	178	0	241	1,7
Industrie et construction	3 015	17	291	0	3 324	5,8
Commerce, transports, hébergement et restauration	5 057	140	4 644	690	10 531	11,3
Activités financières et d'assurance	21 695	17 775	3 499	0	42 972	17,2
Information et communication, activités immobilières, soutien aux entreprises	5 514	156	20 356	5 636	31 662	15,5
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	985	7 825	238 745	42 530	290 085	17,4
Autres services	566	0	105 903	3 471	109 940	25,0
Total	36 895	25 913	373 616	52 331	488 755	17,9

Source : Insee, Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié (FLORES). Champ : établissements de l'économie sociale et solidaire.

Les données sont localisées selon la commune du poste (qui peut être différente de celle de l'établissement).

Répartition des postes par sexe pour les secteurs d'activité des familles de l'économie sociale et solidaire,
au 31 décembre 2023 (en %)

Secteur	Sexe	Famille de l'économie sociale								Île-de-France		France	
		Coopérative		Mutuelle		Association		Fondation		Total économie sociale		Total économie sociale	
		Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Agriculture, sylviculture et pêche		49	51	0	0	37	63	0	0	40	60	38	62
Industrie et construction		20	80	0	0	41	59	0	0	22	78	29	71
Commerce, transports, hébergement et restauration		51	49	61	39	53	47	52	48	52	48	47	53
Activités financières et d'assurance		59	41	62	38	62	38	0	0	61	39	63	37
Information et communication, activités immobilières, soutien aux entreprises		49	51	60	40	56	44	60	40	56	44	54	46
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale		79	21	76	24	71	29	72	28	71	29	73	27
Autres services		54	46	0	0	56	44	64	36	56	44	57	43
Total		54	46	66	34	65	35	70	30	65	35	66	34

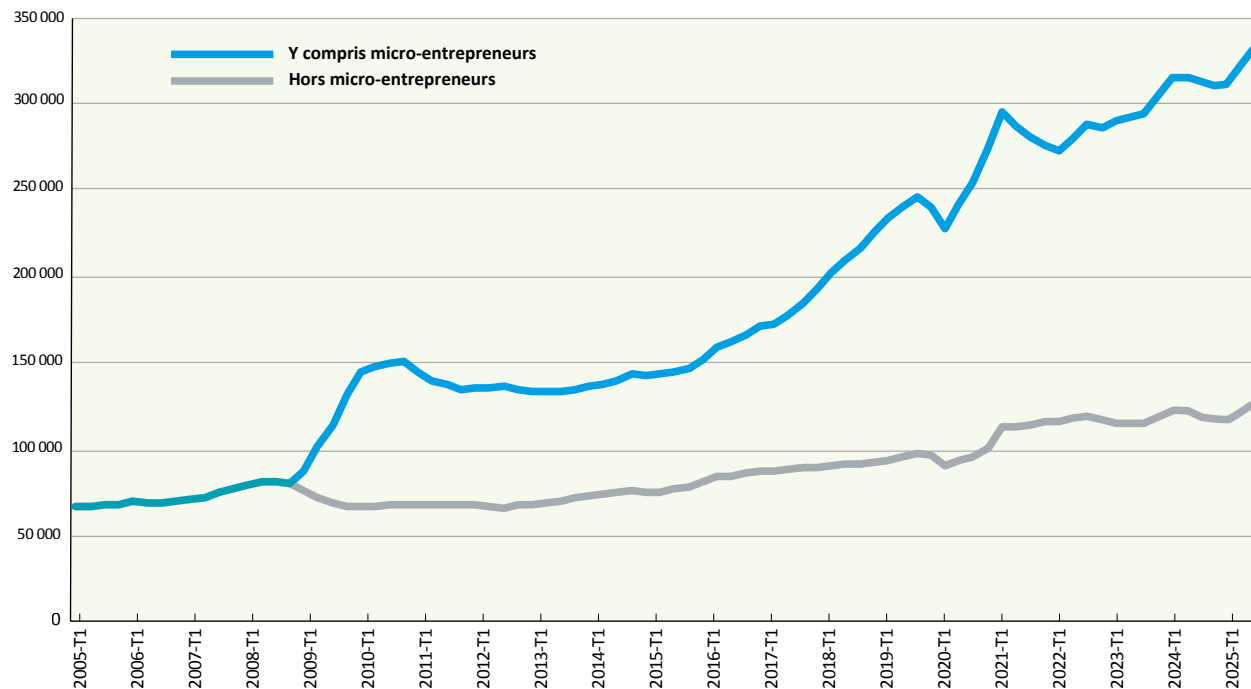
Source : Insee, Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié (FLORES).

Champ : établissements de l'économie sociale et solidaire.

Les données sont localisées selon la commune du poste (qui peut être différente de celle de l'établissement).

La démographie des entreprises

Créations d'entreprises par trimestre en Île-de-France



Source : Insee, Système d'Information sur la Démographie d'Entreprises (SIDE).

Champ : ensemble des activités marchandes hors agriculture.

Créations d'entreprises par secteur d'activité en 2025

Données brutes

Secteurs	Créations 2025				Évolution annuelle (en %)		
	Total	Répartition (en %)	Hors micro-entrepreneurs	Micro-entrepreneurs	Total	Hors micro-entrepreneurs	Micro-entrepreneurs
Industrie	9 667	2,9	3 752	5 915	13,9	0,5	24,5
Construction	20 248	6,1	10 707	9 541	3,7	-3,4	13,1
Commerce	48 650	14,6	20 540	28 110	22,5	15,6	28,2
Transport	44 141	13,2	7 158	36 983	0,6	-7,7	2,4
Hébergement et restauration	9 899	3,0	5 293	4 606	7,2	1,6	14,5
Information et télécommunication	32 366	9,7	12 694	19 672	10,0	19,6	4,6
Activités financières	8 555	2,6	7 461	1 094	-14,2	-16,2	2,5
Activités immobilières	8 305	2,5	5 123	3 182	9,4	5,3	16,8
Activités de services	95 349	28,6	36 577	58 772	4,9	9,6	2,2
Enseignements, santé, action sociale	27 810	8,3	9 150	18 660	8,4	5,8	9,7
Autres activités de services	28 468	8,5	6 964	21 504	0,9	-0,3	1,2
Île-de-France	333 458	100	125 419	208 039	6,7	5,4	7,5
France	1 165 795	-	407 253	758 542	4,9	3,1	5,9

Source : Insee, Système d'Information sur la Démographie d'Entreprises (SIDE).

Champ : ensemble des activités marchandes hors agriculture.

Créations d'entreprises par département en 2025

Données brutes

Département	Créations 2025				Évolution annuelle (en %)		
	Total	Répartition (en %)	Hors micro-entrepreneurs	Micro-entrepreneurs	Total	Hors micro-entrepreneurs	Micro-entrepreneurs
Paris	119 767	35,9	56 288	63 479	18,6	15,3	21,8
Seine-et-Marne	25 325	7,6	7 688	17 637	2,5	-1,0	4,1
Yvelines	27 458	8,2	8 799	18 659	4,0	6,0	3,1
Essonne	24 192	7,3	7 147	17 045	2,2	-0,8	3,6
Hauts-de-Seine	38 171	11,4	13 966	24 205	2,5	0,1	4,0
Seine-Saint-Denis	41 192	12,4	13 355	27 837	-5,2	-6,5	-4,5
Val-de-Marne	31 682	9,5	10 085	21 597	1,7	-1,4	3,3
Val-d'Oise	25 665	7,7	8 090	17 575	2,7	-3,2	5,7
Île-de-France	333 458	100	125 419	208 039	6,7	5,4	7,5
France	1 165 795	-	407 253	758 542	4,9	3,1	5,9

Source : Insee, Système d'Information sur la Démographie d'Entreprises (SIDE).

Champ : ensemble des activités marchandes hors agriculture.

Défaillances d'entreprises par secteur d'activité en 2025 (cumul sur 12 mois)

Secteurs d'activité	Île-de-France			Île-de-France / France (en %)
	En 2025	Répartition (en %)	Évolution 2025 / 2024 (en %) Glissement du cumul annuel	
Agriculture, sylviculture et pêche	26	0,2	- 13,3	1,6
Industrie	679	4,2	- 1,7	15,4
Construction	3 366	20,8	- 7,6	23,4
Commerce et réparation automobile	2 928	18,1	- 1,6	21,1
Transports et entreposage	1 425	8,8	+ 14,6	44,5
Hébergement et restauration	1 731	10,7	+ 9,9	18,5
Information et communication	925	5,7	+ 5,4	44,4
Activités financières et d'assurance	386	2,4	- 7,2	23,8
Activités immobilières	562	3,5	- 4,4	21,9
Soutien aux entreprises	2 610	16,1	+ 8,0	30,4
Enseignement, santé humaine, action sociale et services aux ménages	1 496	9,3	+ 14,9	22,2
Ensemble Île-de-France	16 167	100	+ 2,4	23,6
France entière	68 564	-	+ 3,5	-

Source : Banque de France, Fiben.

Défaillances d'entreprises par département en 2025 (cumul sur 12 mois)

Départements	En 2025	Répartition (en %)	Évolution 2025 / 2024 (en %) Glissement du cumul annuel
Paris	4 983	30,8	+ 11,6
Seine-et-Marne	2 217	13,7	- 5,8
Yvelines	1 202	7,4	- 4,5
Essonne	1 381	8,5	+ 17,7
Hauts-de-Seine	1 342	8,3	- 4,0
Seine-Saint-Denis	2 491	15,4	- 4,9
Val-de-Marne	1 428	8,8	+ 5,5
Val-d'Oise	1 123	6,9	- 3,4
Île-de-France	16 167	100	+ 2,4
France entière	68 564	-	+ 3,5

Source : Banque de France, Fiben.

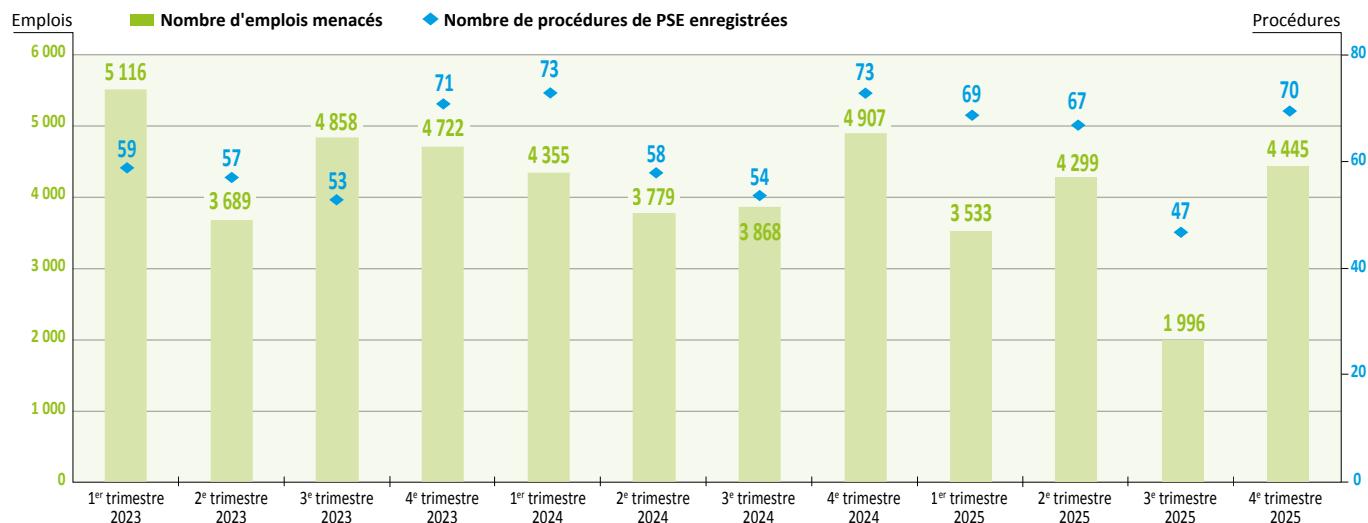
Les défaillances d'entreprises couvrent l'ensemble des jugements prononçant soit l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, soit la liquidation judiciaire.

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible.

Les Plans de Sauvegarde de l'Emploi (PSE)

Licenciements économiques collectifs (au moins 10 salariés) des entreprises d'au moins 50 salariés, sur 30 jours

Nombre de procédures de PSE enregistrées et d'emplois menacés de 2023 à 2025



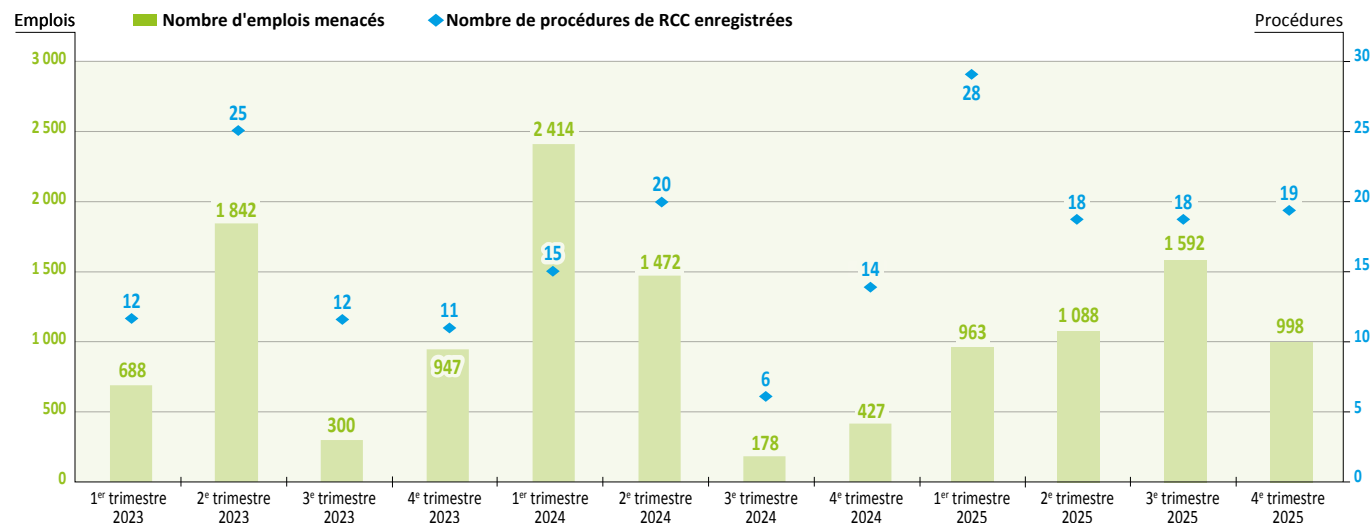
Source : SI-RUPCO - Traitement DRIEETS/SESE Île-de-France.

Lecture : au cours du 4^e trimestre 2025, 70 procédures de Plans de Sauvegarde de l'Emploi (PSE) ont été enregistrées en Île-de-France et plus de 4 400 emplois étaient menacés dans des établissements franciliens.

Les Ruptures Conventionnelles Collectives (RCC)

Modalité de rupture collective des contrats de travail qui repose sur la mise en œuvre de départs volontaires, à l'exclusion de tout licenciement économique. Toutes les entreprises ont la possibilité de conclure un accord de RCC quels que soient leur effectif et le nombre de ruptures envisagées

Nombre de procédures de RCC enregistrées et d'emplois menacés de 2023 à 2025

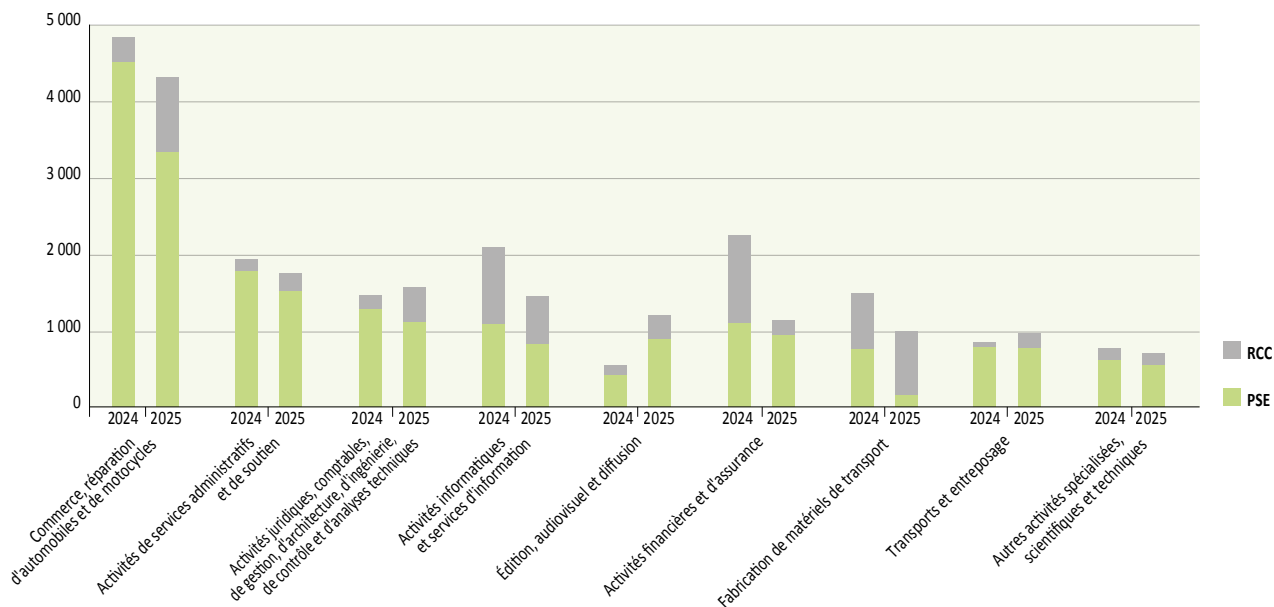


Source : SI-RUPCO, exploitation DRIEETS/SESE Île-de-France.

Lecture : au cours du quatrième trimestre 2025, 19 procédures de Ruptures Conventionnelles Collectives (RCC) ont été enregistrées en Île-de-France et près de 1 000 emplois étaient menacés dans des établissements franciliens.

■ Les emplois menacés par des procédures collectives (PSE/RCC)

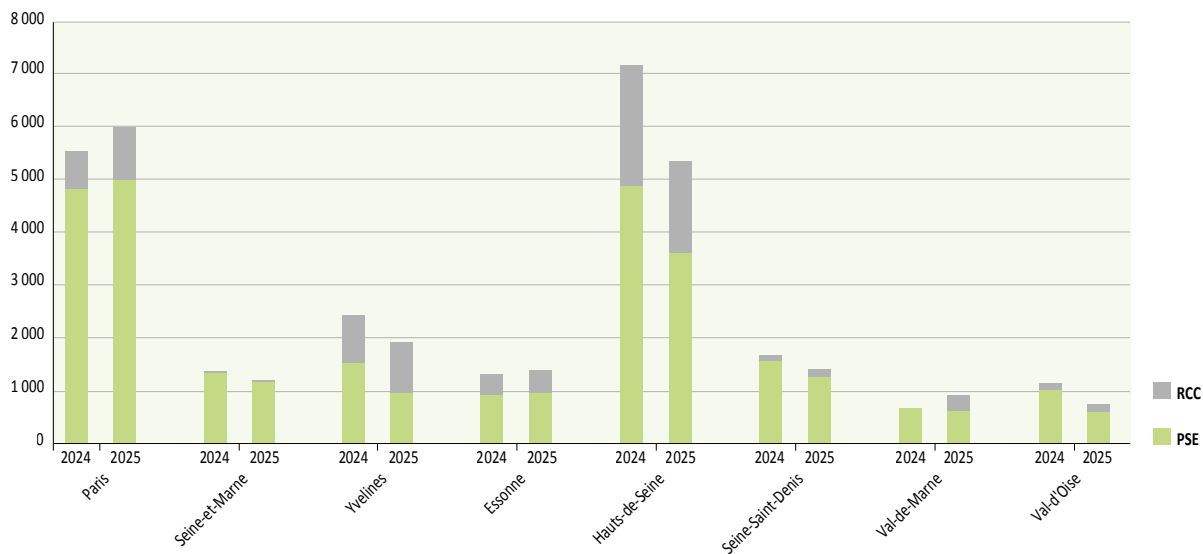
Emplois menacés dans les établissements localisés en Île-de-France, par secteur d'activité, en 2024 et 2025



Source : SI-RUPCO, exploitation DRIEETS/SESE Île-de-France.

Lecture : en 2025, 4 300 emplois étaient menacés dans le secteur francilien du commerce, réparation d'automobiles et de motocycles, contre près de 5 000 en 2024.

Emplois menacés dans les établissements localisés en Île-de-France, par département, en 2024 et en 2025



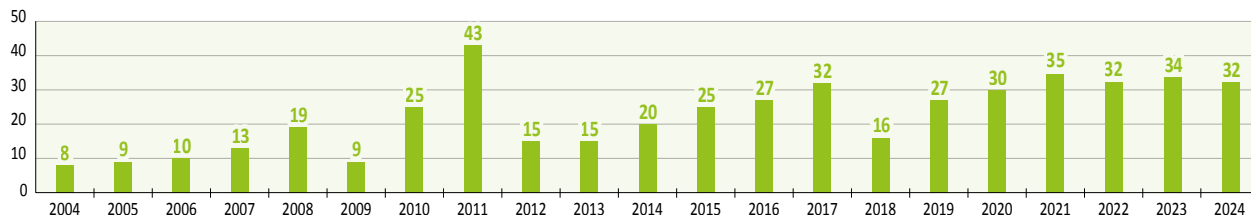
Source : SI-RUPCO, exploitation DRIEETS/SESE Île-de-France.

Lecture : en 2025, 5 300 emplois étaient menacés dans les Hauts-de-Seine, contre plus de 7 000 en 2024.

Les conventions de revitalisation

Évolution du nombre de conventions de revitalisation signées

À la fin de l'année 2024, l'Île-de-France totalisait 476 conventions de revitalisation signées depuis 2004.



Source : DRIEETS Île-de-France / Unités départementales - Traitement DRIEETS/SESE Île-de-France.

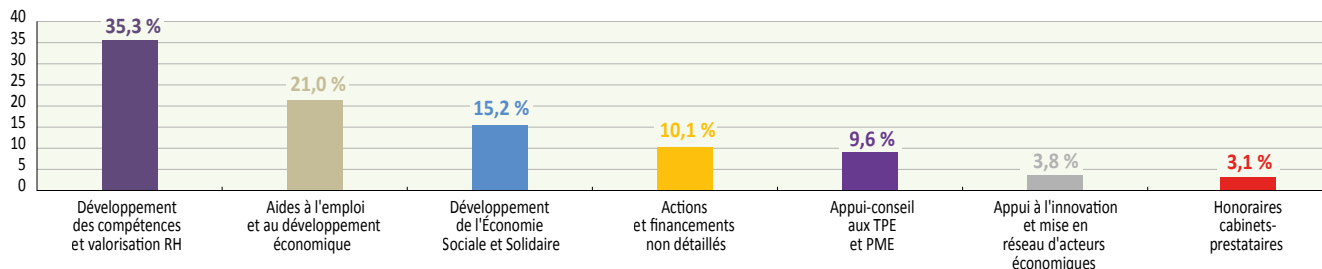
Répartition des fonds de revitalisation (en %)

En 2024, 103 conventions de revitalisation étaient en cours d'exécution.

Elles représentaient 46,5 millions d'euros, investis dans des projets visant la création de 11 925 emplois.



► Synthèse thématique n°115, en Île-de-France, les actions engagées au titre des conventions de revitalisation s'enrichissent (2004-2023).



Source : DRIEETS Île-de-France / Unités départementales - Traitement DRIEETS/SESE Île-de-France.

Concurrence, consommation, répression des fraudes et métrologie

Action de la DRIEETS en matière de protection économique du consommateur et de régulation concurrentielle des marchés, en 2025

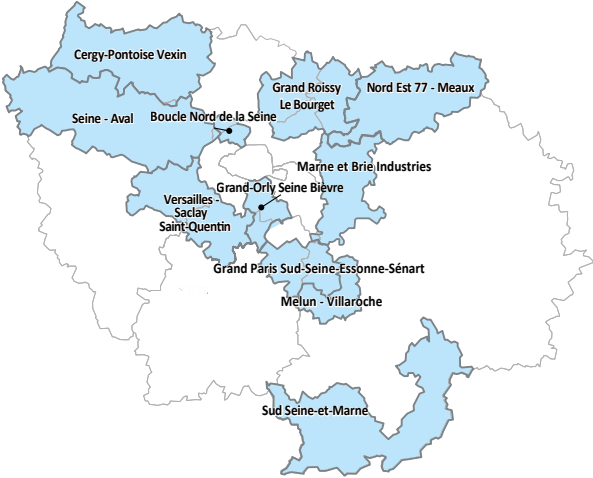
	 Île-de-France	 France entière
Nombre d'établissements visités	12 541 dont 485 en matière de régulation concurrentielle des marchés (DRIEETS)	59 609
Nombre d'actions de contrôle	61 045 dont 3 299 en matière de régulation concurrentielle des marchés (DRIEETS)	282 249
Nombre d'instruments de mesure vérifiés (DRIEETS)	6 500	60 000
Nombre de prélèvements réalisés	1 020	7 045
Nombre d'amendes administratives prononcées > à 10 000 euros	146 dont 53 en matière de régulation concurrentielle des marchés (DRIEETS)	477
Axe e-commerce	Île-de-France	France entière
Nombres de contrôles de site internet	801	3 827
Nombre de prélèvements effectués sur site internet	100	630

Source : DRIEETS Île-de-France - PÔLE C.

Les territoires d'industrie

Territoire d'industrie	Nombre de communes	Population en 2023	Nombre d'unités légales dans l'industrie en 2023	Nombre d'emplois au lieu de travail en 2022	Part des emplois dans l'industrie en 2022 (en %)
Boucle Nord de Seine	7	461 443	1 224	186 454	12,6
Cergy-Pontoise Vexin	87	281 193	1 057	109 000	11,8
Grand Paris Sud-Seine-Essonne-Sénart	23	364 991	901	152 083	11,5
Grand Roissy Le Bourget	50	750 151	1 479	298 233	6,0
Grand-Orly Seine Bièvre	24	730 551	1 559	285 552	5,4
Marne et Brie Industries	41	422 409	1 321	149 488	9,1
Melun - Villaroche	20	142 622	353	52 303	8,0
Nord Est 77 - Meaux	68	154 680	563	43 088	9,4
Seine Aval	121	831 825	2 277	231 448	11,8
Sud Seine et Marne	62	93 623	411	28 641	14,3
Versailles - Saclay - Saint Quentin	57	832 073	2 290	428 579	12,0
Total des 11 territoires d'industrie	560	5 065 561	13 435	1 964 869	9,7
Autres territoires	706	7 397 506	28 670	3 998 185	5,2
Total Île-de-France	1 266	12 463 067	42 105	5 963 054	6,7

Les 11 territoires d'industrie d'Île-de-France



Sources : Insee, Recensement de la Population (RP), Système d'Information sur la Démographie d'Entreprises (SIDE).

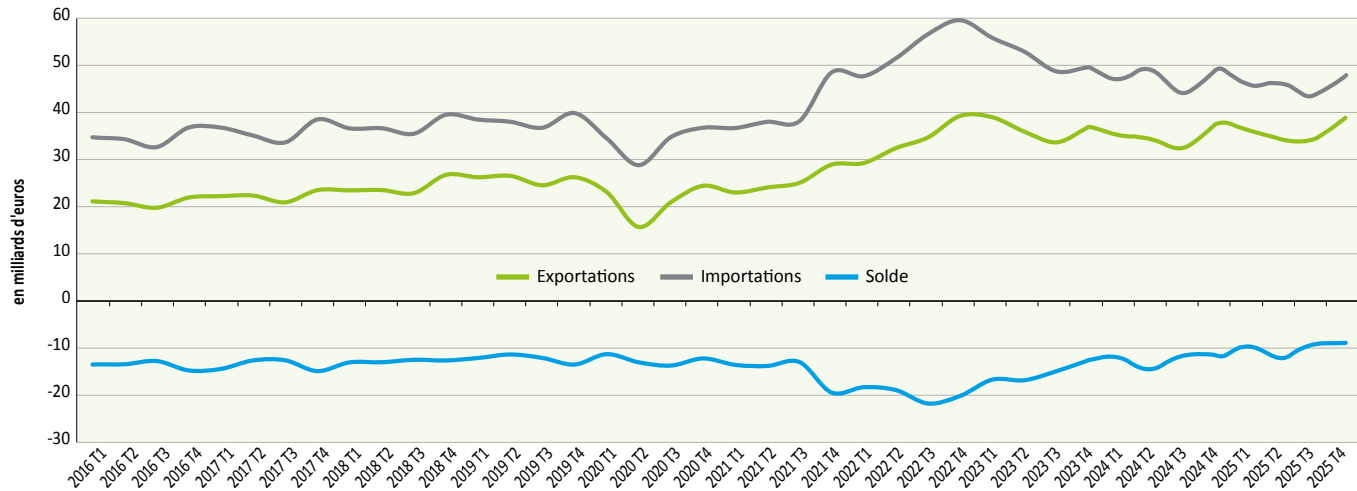
Note : les données 2023 proviennent désormais du Système d'Information sur la Démographie d'Entreprises (SIDE), remplaçant le Répertoire des Entreprises et Établissements (REE). Ce changement couvre uniquement les entreprises économiquement actives (périmètre plus restreint qu'auparavant), rendant les séries non directement comparables avec les éditions antérieures, à l'exception des données relatives aux unités légales, qui restent comparables car toujours issues du Recensement de la Population (RP).

Définition : l'initiative « Territoires d'industrie », annoncée en novembre 2018, s'inscrit dans une stratégie de reconquête industrielle et de développement des territoires. L'objectif est de réunir l'ensemble des pouvoirs publics (collectivités territoriales, EPCI, État, opérateurs...) et les acteurs industriels d'un territoire, afin d'identifier les besoins de ce territoire et de concentrer les moyens d'actions pour y répondre. Il existe 183 territoires d'industrie labellisés, dont 11 en Île-de-France.

Le commerce extérieur

Évolution du commerce extérieur francilien entre le 1^{er} trimestre 2016 et le 4^e trimestre 2025

(Données trimestrielles de collecte brutes en milliards d'euros, arrêtées en mars 2025)



Source : Direction générale des douanes et droits indirects - Échanges CAF-FAB hors matériel militaire.

FAB : Franco À Bord – Un échange commercial exprimé en FAB représente son prix déduit des coûts nécessaires à l'acheminement jusqu'à la frontière nationale qu'il a occasionné. Il est souvent utilisé pour exprimer le montant des importations dans le calcul du solde commercial.

CAF : Coût, Assurance et Fret – Le montant coût, assurance et fret s'oppose au montant franco à bord. Un échange commercial exprimé en CAF représente son prix comprenant les coûts nécessaires à l'acheminement jusqu'à la frontière nationale. Il est souvent utilisé pour exprimer le montant des exportations dans le calcul du solde commercial.

Attention : les données sont présentées sur année glissante (4 derniers trimestres disponibles) afin d'éliminer les aléas saisonniers.

Échanges par catégorie de produits en Île-de-France

(Données de collectes annuelles brutes en millions d'euros, estimations de mars 2025)

2025	Exportations	Importations	Solde
AZ - Produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture	599	3 806	-3 207
DE - Hydrocarbures naturels, autres produits des industries extractives, électricité, déchets	11 139	8 198	2 941
C1 - Produits des Industries Agroalimentaires (IAA)	5 917	11 914	-5 997
C2 - Produits pétroliers raffinés et coke	1 022	1 003	18
C3 - Équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique	23 523	50 745	-27 222
C4 - Matériels de transport	40 361	45 260	-4 899
C5 - Autres produits industriels	61 454	62 373	-919
CB - Textiles, habillement, cuir et chaussures	22 847	17 746	5 101
CC - Bois, papier et carton	548	2 132	-1 584
CE - Produits chimiques, parfums et cosmétiques	10 073	7 097	2 976
CF - Produits pharmaceutiques	10 439	9 248	1 191
CG - Produits en caoutchouc et en plastique, produits minéraux divers	2 630	4 935	-2 305
CH - Produits métallurgiques et produits métalliques	4 970	7 949	-2 980
CM - Produits manufacturés divers	9 947	13 266	-3 318
ZZ - Produits divers	2 564	2 354	210
Total	146 577	185 652	-39 074

Source : Direction générale des douanes et droits indirects - Échanges CAF-FAB hors matériel militaire.

FAB : Franco À Bord – Un échange commercial exprimé en FAB représente son prix déduit des coûts nécessaires à l'acheminement jusqu'à la frontière nationale qu'il a occasionné. Il est souvent utilisé pour exprimer le montant des importations dans le calcul du solde commercial.

CAF : Coût, Assurance et Fret – Le montant coût, assurance et fret s'oppose au montant franco à bord. Un échange commercial exprimé en CAF représente son prix comprenant les coûts nécessaires à l'acheminement jusqu'à la frontière nationale. Il est souvent utilisé pour exprimer le montant des exportations dans le calcul du solde commercial.



► *Synthèse thématique n°85 :*
Le travail indépendant en Île-de-France :
une croissance tournée vers les services
aux entreprises.

■ Les indépendants (au lieu de travail, 2022)

Les indépendants désignent ici les actifs dont l'emploi est « principalement » indépendant au sens du recensement de la population (l'enquête ne peut déclarer qu'un seul emploi, le « principal » selon lui).

	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métro.
Répartition par sexe (en %)										
Hommes	60,7	65,3	62,6	64,9	63,0	70,5	66,5	68,4	63,7	63,6
Femmes	39,3	34,7	37,4	35,1	37,0	29,5	33,5	31,6	36,3	36,4
Répartition par âge (en %)										
24 ans ou moins	1,9	2,2	2,0	2,1	2,3	2,4	2,0	2,2	2,1	1,9
25 à 49 ans	57,9	54,5	50,7	54,9	54,4	61,2	56,7	55,8	56,3	54,4
50 à 64 ans	30,8	36,7	39,2	36,7	34,7	30,0	33,7	35,4	33,4	37,2
65 ans ou plus	9,4	6,6	8,1	6,3	8,6	6,4	7,6	6,6	8,2	6,5
Répartition par catégorie socio-professionnelle* (en %)										
Agriculteurs exploitants	0,2	4,2	1,6	1,6	0,2	0,2	0,2	1,5	0,8	10,6
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	38,7	61,0	50,8	57,6	44,0	58,0	53,0	59,6	47,8	53,5
Cadres, professions intellectuelles sup	46,4	20,2	30,5	24,8	40,2	26,9	30,3	23,5	36,0	20,8
Professions Intermédiaires (+ employés, ouvriers)	14,7	14,6	17,1	16,0	15,6	14,9	16,5	15,4	15,4	15,1
Répartition par secteur** (en %)										
Agriculture, sylviculture et pêche	0,1	4,1	1,6	1,6	0,2	0,1	0,2	1,2	0,8	10,4
Industrie	2,9	5,5	4,5	4,8	3,7	4,3	4,3	4,6	3,8	5,9
Construction	4,8	15,1	10,6	14,0	6,1	13,4	10,7	14,2	8,8	12,5
Commerce réparation automobile	8,9	15,4	12,9	14,0	9,6	14,4	13,4	13,9	11,4	13,2
Transports et entreposage	4,2	6,0	4,1	5,7	4,8	10,6	7,7	9,5	5,7	2,8
Hébergement et restauration	4,6	3,7	3,3	3,1	3,7	4,0	3,7	3,6	4,0	5,2
Information et communication	9,6	3,6	6,5	5,1	12,2	7,1	7,5	5,2	8,2	3,3
Autres services (finance, immobilier, activités spé. Scientifiques et techniques, services admin. et de soutien, Arts et spectacles)	51,7	30,3	37,8	33,3	43,8	31,8	35,1	29,6	42,0	29,7
Administration publique	0,5	0,5	0,5	0,6	0,4	1,0	0,6	0,5	0,5	0,5
Enseignement	3,8	3,1	4,1	3,7	3,8	3,1	3,5	3,4	3,6	3,0
Santé humaine et action sociale	8,9	12,7	14,1	14,1	11,7	10,2	13,3	14,3	11,2	13,5
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectifs d'indépendants	245 990	52 687	56 227	43 519	86 737	55 185	52 374	39 901	632 620	3 563 291
Part d'indép. parmi les actifs ayant un emploi (en %)	13,0	11,0	11,0	9,0	9,0	9,0	10,0	9,0	11,0	13,0

* Parmi les cadres et professions intellectuelles supérieures, les indépendants exercent notamment des professions libérales, des professions de l'information, des arts et des spectacles...

Parmi les professions intermédiaires, on trouve par exemple les formateurs et animateurs de formation continue, les coaches sportifs, ou, des infirmiers, sages-femmes, kinésithérapeutes, etc.

** En raison d'un changement de méthodologie, la nomenclature sectorielle diffère légèrement de celle des années précédentes, entraînant une non-comparabilité entre les nomenclatures.

Source : Insee - Recensement de la population 2022, exploitation complémentaire au lieu de travail.

Sigles et acronymes

AAH Allocation pour Adultes Handicapés

ACI Atelier et Chantier d'Insertion

ACTP Allocation Compensatrice pour Tierce Personne

AGEFIPH Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées

AI Association Intermédiaire

AP Activité Partielle

APA Allocation Personnalisée d'Autonomie

APLD Activité Partielle Longue Durée

ASP Agence de Services et de Paiements

ASS Allocation de Solidarité Spécifique

ATA Allocation Temporaire d'Attente

ATGM Accidents de Travail Graves et Mortels

AT/MP Accident du Travail / Maladie Professionnelle

BIT Bureau International du Travail

CAF (commerce extérieur) Coût, Assurance, Fret

CAFERUIS Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale

CCMSA Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole

CDD Contrat à Durée Déterminée

CDI Contrat à Durée Indéterminée

CEJ Contrat d'Engagement Jeunes

CFDT Confédération Française Démocratique du Travail

CFE-CGC Confédération Française de l'Encadrement - Confédération Générale des Cadres

CFTC Confédération Française des Travailleurs Chrétiens

CG Garantie Jeunes

CGET Commissariat Général à l'Égalité des Territoires

CGT Confédération Générale du Travail

CGT-FO Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière

CIE Contrat Initiative Emploi

CIÉA socle de connaissances et de compétences professionnelles

CLPE Comités Locaux Pour l'Emploi

CNAF Caisse Nationale d'Allocation Familiale

CNAV Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse

CNDI Coordination Nationale Des Indépendants

CPF Compte Personnel de Formation

CPME Confédération des Petites et Moyennes Entreprises

CQP Certificat de Qualification Professionnelle

CRAMIF Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Île-de-France (CARSAT dans les autres régions)

CSE Comité Social et Économique

CSP Contrat de Sécurisation Professionnelle

CUI Contrat Unique d'Insertion

CVS Corrigé des Variations Saisonnnières

DARES Direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des Statistiques

DDETS Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités

DEA Diplôme d'État d'ambulancier

DEAES Diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social

DEAF Diplôme d'État d'Assistant Familial

DEAP Diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture

DEAS Diplôme d'État d'Aide-Soignant

DEASS Diplôme d'État d'Assistant de Service social

DEAVS Diplôme d'État d'Auxiliaire de Vie Sociale

DECS Diplôme d'État de Cadre de Santé

DEE Diplôme d'État d'Ergothérapeute

DEEJE Diplôme d'État d'Éducateur de Jeunes Enfants

DEFM Demandeur d'Emploi en Fin de Mois

DEI Diplôme d'État d'Infirmier

DEIBO Diplôme d'État d'Infirmier de Bloc Opératoire

DEIS Diplôme d'État d'Ingénierie Sociale

DEMERM Diplôme d'État de Manipulateur d'ÉlectroRadiologie Médicale

DEMF Diplôme d'État de Médiateur Familial

DEMK Diplôme d'État de Masseur-Kinésithérapeute

DEP Diplôme d'État de Puéricultrice

DEPP Diplôme d'État de Pédicure-Podologue

DEPPH Diplôme d'État de Préparateur en Pharmacie Hospitalière

DEPS Diplôme d'État de PSychomotricien

DETISF Diplôme d'État de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale

DGCCRF Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes

DGCS Direction Générale de la Cohésion Sociale

DGEFP Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle

DGFIP Direction Générale des Finances Publiques

DGT Direction Générale du Trésor

DI Demandes d'Indemnisation

DPAE Déclarations Préalable à l'Embauche

DREES Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques

DRIETS Direction Régionale et Interdépartementale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités

DSN Déclaration Sociale Nominative

E2C École de la 2^e Chance

EA Entreprise Adaptée

EI Entreprise d'Insertion (structure de l'IAE)

EPCI Établissements Publics de Coopération Intercommunale

EPIDE Établissement Pour l'Insertion Dans l'Emploi

ESS Économie Sociale et Solidaire

ESTEL Estimations d'emploi localisées

ETI Entreprises de Taille Intermédiaire

ETP Équivalent Temps Plein

ETTI Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion

FAB (commerce extérieur) Franco À Bord

FIBEN Fichier Bancaire des ENTREPRISES

FLORES Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié

FNE FORMATION Fonds National de l'Emploi Formation

GE Grande Entreprise

IADE Infirmiers Anesthésistes Diplômés d'État

IAE Insertion par l'Activité Économique

INSEE Institut National de la Statistique et des Études Économiques

IPP Incapacité Permanente Partielle

IT Incapacité Temporaire

MEDEF Mouvement des Entreprises DE France

MMO Mouvements de Main d'Oeuvre

MP Maladie Professionnelle

MSA Mutualité Sociale Agricole

NAF Nomenclature d'Activités Française

PACEA Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie

PAD Parcours d'Accès Direct

PCH Prestation de Compensation du Handicap

PEC Parcours Emploi Compétences

PEE Plan d'Épargne Entreprise

PEG Plan d'Épargne Groupe

PEI Plan d'Épargne Interentreprises

PERCO Plan d'Épargne Retraite Collectif

PERCOG Plan d'Épargne Retraite Collectif Groupe

PERCOI Plan d'Épargne Retraite Collectif Interentreprises

PIB Produit Intérieur Brut

PME Petite ou Moyenne Entreprise

POE Préparations Opérationnelles à l'Emploi

PSE Plans de Sauvegarde de l'Emploi

QPV Quartier prioritaire de la Politique de la Ville

RCC Rupture Conventionnelle Collective

REE Répertoire des Entreprises et Établissements

RNCP Répertoire Nationale des Certifications Professionnelles

RP Recensement de la Population

RQTH Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé

RSA Revenu de Solidarité Active

SESE Service Études-Statistiques-Évaluation

SIA Système d'Information de l'Apprentissage

SIDE Système d'Information sur la Démographie d'Entreprises (Insee)

SIP Système d'Information sur les contrats de Professionnalisation

SIR Suivi Individuel Renforcé

SIRENE Système Informatique pour le Répertoire des ENtreprises et des Établissements (Insee)

SI-RUPCO Système d'Information sur les Ruptures Collectives de Contrats

SISP Système d'Information du Service Public de l'Emploi

SPST Service de Prévention et de Santé au Travail

SST Service de Santé au Travail

STMT Statistique Mensuelle du Marché du Travail

SUMER SURveillance Médicale des Expositions des salariés aux Risques professionnels

TH Travailleur Handicapé

TPE Très Petite Entreprise (moins de 20 salariés)

U2P Union des entreprises de proximité

UC Unité de Consommation

UD Unité Départementale de la DRIEETS

UNSA Union Nationale des Syndicats Autonomes

URSSAF Unions de Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales

VAE Validation des Acquis de l'Expérience

Abonnez-vous aux publications de la DRIEETS d'Île-de-France

Retrouvez les publications du Service études, statistiques, évaluation sur <https://idf.drieets.gouv.fr/>



► *Synthèse thématique n°113 : Les salariés travaillant dans le secteur de l'action sociale et médico-sociale en Île-de-France : portraits, conditions de travail et déplacements domicile-travail*

► *Synthèse thématique n°114 : L'apprentissage en 2024 en Île-de-France*

► *Synthèse thématique n°115 : En Île-de-France, les actions engagées au titre des conventions de revitalisation s'enrichissent (2004-2023)*

En partenariat avec l'Insee en 2026

► *Des disparités d'emploi et de chômage au sein des 27 comités locaux pour l'emploi franciliens - Insee Analyses Île-de-France - 218*

Les autres publications

► *Syntheses thématiques*

► *Syntheses trimestrielles du marché du travail*

► *Séries statistiques de la demande d'emploi*

Pour toute remarque ou suggestion, contactez le SESE à l'adresse suivante : DRIEETS-IDF.Statistiques@drieets.gouv.fr

Cet ouvrage a été réalisé par : **Le Service Études-Statistiques-Évaluation (SESE)** de la DRIEETS d'Île-de-France.

Directeur de la publication : Fabrice Masi, Directeur régional et interdépartemental de la DRIEETS d'Île-de-France.

Directeur de la rédaction : David Hoyrup, Responsable du Service Études-Statistiques-Évaluation (SESE).

Coordination : Raphaël Djedjéro, Responsable de l'unité méthodologique statistique (SESE).

Contributeurs : David Hoyrup, Mathieu Malaquin, Raphaël Djedjéro, Matteo Vernay, Carla Tafial, Jérôme Lefranc, Lisa Chotard, Magali Recoules, Élodie Guirchoun, Denise Bauer, Véronique Macaire.

Service communication : Laurence Grèze, Responsable du service communication (DRIEETS d'Île-de-France).
Emmanuelle Vidaller, Assistance et budget (DRIEETS d'Île-de-France).

Conception et mise en page : Kanbios.

Illustrations : Kanbios © 2026 iStockphoto LP.

N° ISSN : 2803-4880.

Remerciements

Nos remerciements s'adressent à l'ensemble des services internes et externes à la DRIEETS d'Île-de-France pour la mise à disposition de leurs données.

DRIETS

Direction Régionale et Interdépartementale de l'Économie,
de l'Emploi, du Travail et des Solidarités

32, rue Jean Jaurès - 93200 SAINT-DENIS
Service Études, Statistiques et Évaluation (SESE)
DRIETS-IDF.Statistiques@drieets.gouv.fr
Tél. 01 70 96 15 75
<https://idf.drieets.gouv.fr/>
Retrouvez les actualités de la DRIETS sur LinkedIn

